

Évaluation du projet
«Intégrer la résilience
climatique à la production
agricole et pastorale pour
la sécurité alimentaire
dans les zones rurales
vulnérables à travers
l'approche champ-école
des producteurs»

Série évaluation de projet
12/2020

Évaluation du projet
**«Intégrer la résilience climatique à la
production agricole et pastorale pour la
sécurité alimentaire dans les zones
rurales vulnérables à travers l'approche
champ-école des producteurs»**

Symbole du projet: GCP/BKF/054/LDF
FEM ID: 5014

Référence pour les citations:

FAO. 2020. *Évaluation du projet «Intégrer la résilience climatique à la production agricole et pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche champ-école des producteurs»*. Série évaluation de projet, 12/2020. Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillés sur les cartes représentent des lignes de frontière approximatives pour lesquelles il n'y a pas encore d'accord complet. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, ne signifie aucunement l'approbation ou la recommandation de la part de la FAO desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2020
ISBN 978-92-5-133751-6



Certains droits réservés. Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO licence (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode/legalcode>).

Aux termes de cette licence, cet ouvrage peut être copié, redistribué et adapté pour des utilisations non commerciales, sous réserve que les références soient clairement mentionnées. Pour toutes les utilisations faites de cet ouvrage, il ne sera en aucun cas sous-entendu que la FAO approuve une organisation, produits ou services quels qu'ils soient. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'ouvrage est adapté, il doit être enregistré sous une licence Creative Commons Licence identique ou équivalente. En cas de traduction de cet ouvrage, l'énoncé suivant devra accompagner la citation choisie: «Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu et de la justesse de cette traduction. L'édition français originale est celle qui fait foi.»

Les litiges survenant dans le cadre de cette licence qui ne peuvent pas trouver de solution amiable seront résolus au moyen d'une médiation ou d'un arbitrage conformément aux indications de l'article 8 de la licence sauf si une autre solution est proposée. Les règles applicables pour la médiation seront les règles de médiation de l'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle <http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules> et tout arbitrage sera conduit conformément aux règles d'arbitrage de la Commission des Nations Unies sur le droit commercial international (UNCITRAL).

Matériels de tiers. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser le matériel présent dans cet ouvrage et attribué à un tiers, comme les tableaux, figures ou images, sont responsables de déterminer si une autorisation est nécessaire pour leur réutilisation et, le cas échéant, d'obtenir l'autorisation auprès du détenteur des droits. Le risque de plainte résultant de la violation d'un élément de propriété d'un tiers présent dans l'ouvrage concerne uniquement l'utilisateur.

Ventes, droits et autorisations. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site internet de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés en contactant publications-sales@fao.org. Les demandes relatives à l'utilisation commerciale doivent être adressées au moyen du formulaire: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions concernant les droits et les autorisations doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Crédits photographiques en couverture: ©FAO/Jean Christophe Yameogo

Table des matières

Remerciements.....	v
Sigles, abréviations et acronymes.....	vi
Résumé exécutif.....	vii
1. Introduction.....	1
1.1 Finalité de l'évaluation.....	1
1.2 Destinataires visés.....	1
1.3 Portée et objectif de l'évaluation.....	2
1.4 Méthodologie.....	3
1.5 Limites.....	6
2. Historique et contexte du projet.....	7
2.1 Contexte général.....	7
2.2 Description du projet.....	8
3. Constatations.....	11
3.1 Pertinence – Cohérence: Dans quelle mesure le projet dans sa conception répond-il aux besoins de renforcement des capacités des acteurs du Burkina Faso pour faire face au changement climatique et contribue-t-il aux objectifs stratégiques de la FAO et du FEM?.....	11
3.2 Efficacité – Dans quelle mesure les capacités de résilience des secteurs agricole et pastoral du Burkina Faso et des populations ont-elles été renforcées pour faire face au changement climatique de manière durable?.....	17
3.3 Gestion adaptative et efficience: Dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre et gestion du projet ont-ils affecté l'efficacité et la qualité des résultats?.....	32
3.4 Durabilité: Dans quelle mesure les conditions de durabilité et les risques financiers, socio-économiques, environnementaux, institutionnels et de gouvernance pouvant affecter la durabilité ont-ils été identifiés et gérés?.....	40
3.5 Questions transversales: Dans quelle mesure les préoccupations liées au genre, aux groupes vulnérables ou marginalisés et à la sauvegarde environnementale ont-elles effectivement été prises en compte pendant la mise en œuvre du projet?.....	44
4. Enseignements tirés.....	47
5. Conclusions et recommandations.....	49
5.1 Conclusions.....	49
5.2 Recommandations.....	51
Bibliographie.....	53
Appendice 1. Liste des personnes interrogées.....	54
Appendice 2. Formations et voyages d'étude organisés par le projet.....	58
Appendice 3. Définition et principes de l'approche Champ Ecole Agropastoral.....	59
Appendice 4. Caractéristiques techniques et socio-économiques des CEP/CEAP installés... 	60
Appendice 5. Quelques caractéristiques des AVEC installées.....	69
Appendice 6. Forces et faiblesses de l'expérience pilote de l'approche CEAP au Burkina Faso.....	70
Appendice 7. Tableau de cofinancement du projet.....	71
Appendice 8. Matrice de suivi des recommandations de la revue à mi-parcours.....	74
Appendice 9. Notes des critères d'évaluation du FEM et barèmes de notation.....	79
Appendice 10. Matrice d'évaluation de la réalisation des résultats du projet.....	81
Annexes.....	90

Encadrés, figures et tableaux

Encadrés

Encadré 1: Informations de base sur le projet.....	1
Encadré 2: Questions de l'évaluation	3
Encadré 3: Rendements comparés des pratiques paysannes et des pratiques technologiques	24

Figures

Figure 1: Zones climatiques du Burkina Faso et régions d'intervention du projet.....	10
Figure 2: Théorie de changement du projet.....	16

Tableaux

Tableau 1: Catégories d'acteurs rencontrés	5
--	---

Remerciements

L'équipe de l'évaluation (EE) a bénéficié de l'appui de la Représentation de la FAO au Burkina Faso, du Bureau de l'évaluation de la FAO (OED) et de l'Unité de coordination du FEM à Rome qui ont mis à sa disposition la logistique, la documentation et les informations nécessaires depuis la préparation de la mission jusqu'à sa réalisation sur le terrain.

L'EE témoigne sa gratitude à l'endroit des responsables des ministères en charge de l'Agriculture, de l'Élevage, de la recherche scientifique et de l'Environnement et des responsables des ONG (ARFA, AMUS) et projets et programmes partenaires qui n'ont ménagé aucun effort pour faciliter le processus d'évaluation dans un contexte marqué par la pandémie COVID-19.

L'EE adresse ses vifs remerciements aux membres du Comité de pilotage du projet, de l'Unité de coordination du projet au siège de la FAO, de la Coordination nationale du projet, des partenaires de mise en œuvre du projet et aux organisations communautaires et personnes ressources qui ont contribué au processus d'évaluation.

L'équipe d'évaluation est particulièrement reconnaissante envers, les maîtres formateurs, les facilitateurs et les bénéficiaires du projet qui ont donné leur opinion sur la mise en œuvre du projet et les résultats obtenus.

L'évaluation a été conduite par une équipe composée de Aimé Landry Dongmo, Consultant international (Chef d'équipe); Jean Christophe Yameogo, Consultant national (Membre d'équipe); Seda Kojoyan (OED), équipe de supervision.

Sigles, abréviations et acronymes

ACC	Adaptation aux Changements climatiques
AGPM	La Division de la production et de la protection des végétaux (FAO, sigle en anglais)
AGR	Activité Génératrice de Revenus
ANAM	Agence Nationale de la Météo
ANVAR	Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
BPA	Bonnes Pratiques Agro-sylvo-pastorales
CD	Club Dimitra
CEAP	Champ école agropastoral
CEP	Champs Ecoles des Producteurs
COPAL	Conseillers pour les activités locales
CPP	Cadre de Programmation Pays
DGPV	Direction Générale de la Production Végétale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM (GEF)	Fonds pour l'Environnement Mondial
FILA	Fonds d'Investissement Local pour l'Adaptation aux Changements Climatiques
IC	Informations climatiques
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles
MEEVCC	Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique
MF	Maître formateur
MRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
OED	Bureau de l'Évaluation de la FAO
ONG	Organisation non gouvernementale
PCD	Plans Communaux de Développement
PIR	Rapport interne d'examen de la mise en œuvre
PNA	Plan National d'Adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso
PNB2	Programme National de Bio digesteurs
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNSR	Programme National du Secteur Rural
PNSR II	Programme national du secteur rural Phase II
PNVACA	Programme National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole
PP	Pratiques paysannes
PT	Pratiques technologiques
RC	Renforcement des Capacités
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SHARP	Schéma holistique pour l'auto-évaluation paysanne de la résilience climatique
SNCA	Stratégie Nationale de Conseil Agricole
SNVACA	Système National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole
SNVACE	Système National de Vulgarisation et d'Appui-Conseil en Elevage
TdC	Théorie de changement

Résumé exécutif

Introduction

1. La présente évaluation finale concerne le projet «Intégrer la résilience climatique à la production agricole et pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche champ école des producteurs» financé par le Fonds pour les Pays les Moins Avancés du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Le projet a été exécuté par la FAO et mis en œuvre par le Gouvernement du Burkina Faso du 1er mai 2015 au 31 Août 2020. Le projet visait à «Renforcer la capacité des secteurs agricole et pastoral du Burkina Faso, à faire face aux changements climatiques, en inscrivant les pratiques et les stratégies d'Adaptation aux changements climatiques (ACC) dans les initiatives de développement agricole en cours, les politiques agricoles, la programmation et l'augmentation de l'adoption des pratiques et des technologies ACC par les agriculteurs, à travers un réseau de Champs Ecoles des Producteurs déjà implantés».
2. La finalité de l'évaluation finale est d'informer l'ensemble des parties prenantes sur la performance du projet, formuler des recommandations pour favoriser la durabilité des résultats, et tirer les leçons adéquates pour améliorer la conception des futurs projets. L'évaluation finale a utilisé une approche participative et systémique d'enquête, d'observation et d'analyse pour répondre aux Questions de l'Evaluation (QE) tel que décrit ci-dessous.

Principaux résultats

QE1: Dans quelle mesure le projet dans sa conception répond-il aux besoins de renforcement des capacités des acteurs du Burkina Faso pour faire face au changement climatique et contribue-t-il aux objectifs stratégiques de la FAO et du FEM?

3. Le projet est pertinent et cohérent pour répondre aux besoins d'adaptation au changement climatique du Burkina Faso. Ses objectifs sont cohérents avec la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) et les principes et orientations générales pour la promotion d'une économie verte au Burkina Faso. Le projet est aligné sur les priorités stratégiques du Gouvernement en ce qui concerne le développement agricole, l'ACC et les politiques et priorités stratégiques et opérationnels de la FAO et du FEM en ce qui concerne le renforcement des capacités et la sauvegarde de l'environnement. Dans sa conception, le projet respecte bien les politiques et exigences du FEM relatives au cofinancement à la participation du public, à l'engagement des parties prenantes, au suivi-évaluation, à l'application du principe du coût incrémental, à l'égalité du genre et à la sauvegarde environnementale et sociale du FEM.
4. L'approche de renforcement des capacités (RC) cible bien les 3 niveaux d'intervention préconisés (individuel, organisationnel et environnement propice au projet). Le projet est structuré autour de 3 composantes opérationnelles complémentaires qui prennent bien en compte les questions du genre. Ces composantes sont jugées pertinentes et cohérentes compte tenu des activités planifiées et des effets et impacts visés. Les dispositions d'exécution et la chaîne de résultats du projet sont globalement cohérentes et réalistes par rapport à l'impact final recherché.
5. La théorie de changement (TdC) est cohérente et pertinente bien que certains risques e n'aient pas été suffisamment pris en compte. Cette TdC s'est trouvée menacée par une

insuffisance du budget qui a nécessité une révision budgétaire et de certaines cibles de projet au tout début du projet mais sans toutefois affecter l'ambition globale du projet.

QE 2: Dans quelle mesure les capacités de résilience des secteurs agricole et pastoral du Burkina Faso et des populations ont-elles été renforcées pour faire face au changement climatique de manière durable?

6. Le projet a contribué de manière satisfaisante au renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques (RC-ACC) des secteurs agricole et pastoral et des populations des zones vulnérables du Burkina Faso. En ce qui concerne l'objectif global, le projet a contribué de manière remarquable à la gestion durable de 20 432,75 ha de terres (cible réalisée à 136 pour cent) dont 15 632,75 ha de terres cultivées et 4 800 ha de pâturages, ceci essentiellement grâce aux activités de cofinancement. Le projet a également renforcé les capacités de 29 201 bénéficiaires finaux dont 10 528 (57 pour cent de femmes) dans les Champs Ecoles des Producteurs /Champ école agropastoral (CEP/CEAP) directement subventionnés par le FEM et 18 673 producteurs sur les CEAP mis en place avec les fonds des partenaires de co-financement. Ces bons résultats sont toutefois relativisés par le fait que le projet a manqué d'anticipation dans la formalisation de la collaboration avec les partenaires de cofinancement impliqués dans ces activités et n'a procédé qu'à la comptabilisation et capitalisation des réalisations de ces derniers suite à l'atelier de cofinancement organisé en novembre 2017.
7. Au départ, le projet a bien posé les bases nécessaires pour permettre la sensibilisation des acteurs, la conception, la mise en œuvre et le suivi des outils de test/apprentissage/diffusion des technologies d'ACC (CEAP) et de renforcement de la résilience des communautés, comme à travers des Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC), et de micro-projets de Fonds d'Investissement Local pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (FILA). Ainsi, les 3 produits attendus ont été bien réalisés, et le Résultat 1 est jugé satisfaisant.
8. Ensuite, le projet a effectivement renforcé les capacités des maîtres formateurs, facilitateurs et producteurs. Le FILA mis en place autour des CEAP (groupes AVEC et microprojets) a connu une forte adhésion des populations et a permis de dynamiser les CEAP et de renforcer les liens sociaux et les moyens de résilience au sein de la communauté. Les membres des AVEC ont pu épargner ou bénéficier de crédits pour réaliser les activités génératrices de revenus (AGR). Ces AVEC constituent au niveau local, une alternative aux services de crédit des Institutions de micro finance (IMF) dont les conditions d'accès sont inadaptées à la situation de la majorité des producteurs. Le projet a contribué à la sécurisation foncière et l'utilisation des informations climatiques et météorologiques pour planifier et gérer la campagne agricole. Toutefois des contraintes telles que les retards dans la mise à disposition des intrants, matériel et équipements ont réduit quelque peu la performance des CEP/CEAP et considérablement la mise en œuvre des microprojets FILA. Malgré les contraintes, huit des neuf produits attendus ont été bien réalisés de telle sorte que le Résultat 2 est jugé satisfaisant.
9. Le projet a été suffisamment ambitieux et proactif dans la poursuite des objectifs au niveau politique et stratégique. Il a aussi déployé *une approche participative en partenariat qui a mobilisé l'ensemble des parties prenantes dans sa mise en œuvre*. Les protocoles ont été signés avec les Directions générales et régionales des ministères concernés pour les responsabiliser dans le renforcement des capacités des acteurs clés de la mise en œuvre,

la planification, la supervision, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités sur le terrain, etc. Quelques ONG locales ont été également mobilisées pour la mise en œuvre des activités sur le terrain (mise en place et animation des CEP/CEAP, AVEC, des microprojets) à travers des protocoles d'accord. Les Gouverneurs de régions étaient bien impliqués et participaient aux réunions du projet. Ils étaient responsables des comités de sélection et d'orientation de microprojets au niveau des régions.

10. Le projet a réussi à mettre en place un mécanisme interministériel pour la promotion de l'approche CEAP et pratique d'AAC en vue de la coordination de l'ACC et la vulgarisation des systèmes intégrés. Cependant, le risque que chaque ministère continue à utiliser sa propre approche sans y intégrer l'ensemble des exigences et principes de l'approche CEAP reste important, ce qui requiert la consolidation des acquis. Le projet a mené des actions remarquables pour renforcer l'incorporation et le positionnement de l'approche CEAP comme un outil majeur dans les systèmes nationaux de vulgarisation et de conseil agricole. Malgré des ressources et un temps insuffisants pour conduire le processus de révision des Plans Communaux de Développement (PCD) jusqu'au bout, le projet a fait preuve de réalisme en canalisant ses efforts pour analyser les PCD, élaborer un guide méthodologique à l'attention des responsables communaux et mener des actions nécessaires pour favoriser l'intégration de la résilience climatique, la nutrition et la gestion des risques de catastrophe dans les PCD. Nonobstant les contraintes rencontrées, les produits du Résultat 3 ont été réalisés de manière satisfaisante.
11. Les résultats positifs observés pouvaient être meilleurs si des retards considérables n'avaient pas existé dans la mise à disposition des ressources et des équipements pour la mise en œuvre des CEAP et des microprojets FILA. De plus, les objectifs et cibles fixés pour la composante 3 étaient trop ambitieux par rapport à la durée limitée du projet. Les Directions régionales et les facilitateurs ont développé des stratégies pour atténuer/palier ces retards au niveau des CEAP.

QE3: Dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre et gestion du projet ont-ils affecté l'efficacité et la qualité des résultats?

12. En général, le projet a été géré de manière adaptative et les ressources ont été bien utilisées, de telle sorte l'efficacité du projet est jugée Modérément Satisfaisante, nonobstant quelques difficultés et contraintes rencontrées. La stratégie de mise en œuvre du projet a été efficace grâce à une bonne implication des partenaires et au travail des organes de supervision (comité de pilotage, la Division technique et l'Unité GEF de la FAO) et de l'appui de la Représentation pays. Ce travail a permis d'assurer une bonne exécution technique et financière des Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA). Malgré une relative lenteur observée dans le processus, le projet a effectué de manière pertinente et satisfaisante, deux révisions qui ont permis de résoudre les problèmes importants, notamment l'inadéquation des ressources par rapport aux activités et objectifs prévus et le départ précoce de certains experts clés dont le Conseiller Technique International de Projet qui a entraîné une remobilisation et réaffectation des experts nationaux.
13. Un autre motif de satisfaction concerne le bon fonctionnement des organes de mise en œuvre et de supervision du projet. Le projet a bénéficié du dynamisme et de la proactivité de l'UCP, de l'appui du bureau pays et d'une participation très engagée des partenaires de mise en œuvre et une supervision de la part du Gouvernement et de la FAO. Le suivi-évaluation du projet a bien fonctionné et a permis de faire des recommandations,

d'orienter la planification des activités, et d'élaborer les différents rapports du projet. Les sessions du Comité de Pilotage se sont régulièrement tenues, ont bien fonctionné et ont connu la participation des hauts responsables du Gouvernement et de la FAO, ce qui a donné plus de visibilité et d'importance au projet et favorisé l'application de ses recommandations.

14. En revanche, le projet a rencontré plusieurs contraintes face auxquelles il a plus ou moins réussi à faire face. Le projet a connu un démarrage tardif lié aux retards accusés dans la mise à disposition de fonds par le bailleur de fonds, à l'absence de locaux pour l'Unité de coordination du projet (UCP) et au retard dans l'organisation de la 1ère session du Comité de Pilotage du projet 2016. Aussi, le projet a dû s'adapter aux changements fréquents de superviseur technique (LTO) du projet à la FAO.
15. Les retards accusés dans l'acquisition des intrants, matériels et équipements pour les CEP/CEAP et les microprojets FILA, le non-respect du calendrier de mise en œuvre des activités par certains partenaires (consultants et services techniques), la lenteur observée dans la révision budgétaire et l'augmentation de l'insécurité dans certaines zones du projet ont réduit l'efficacité et l'efficience du projet. Par conséquent, l'animation des CEAP de seconde génération, le suivi du second cycle des AVEC et l'étude Endline n'étaient pas encore achevées au moment de l'évaluation finale.
16. Le projet a éprouvé des difficultés majeures dès son démarrage pour mobiliser les partenaires de cofinancement et rendre opérationnel les ressources de co-financement. En réponse, l'UCP a pris des initiatives et soutenu leur conduite, notamment la reprise de la convention de financement qui a permis la mobilisation effective de cette contrepartie nationale décaissable. Egalement, le projet a organisé 2 ateliers qui ont permis de (re)mobiliser les partenaires de cofinancement et de capitaliser les acquis. Globalement, le cofinancement en nature comptabilisé s'élève à USD 61 668 842 portant ainsi le cofinancement total de la partie nationale à USD 61 914 297 contre 19 435 000 USD prévus à la conception. Cependant, l'approche de capitalisation à posteriori des activités de cofinancement n'est pas la plus efficiente, étant donné qu'elle comptabilise les réalisations qui n'ont pas bénéficié d'une planification conjointe ou concertée avec ces partenaires de cofinancement. Elle ne permet pas de stimuler et de générer toutes les synergies recherchées par le principe du cofinancement du FEM.
17. *Les efforts de communication et la gestion des connaissances* étaient réguliers et en qualité. Les différents ateliers de formations ont été médiatisés et des communiqués de presse publiés. De même, le catalogue des BPA résilientes au climat a été distribué à l'ensemble des parties prenantes. Les informations agro climatiques ont été diffusées à travers les radios locales dans les zones d'intervention du projet et ont contribué également à une meilleure visibilité du projet. Le projet a organisé un atelier sous régional de formation et de partage d'expériences sur les CEAP climato-sensibles en décembre 2018 et a partagé les résultats du stage sur les innovations agricoles au forum Origine, Diversité et Territoires en septembre 2018 à Turin, Italie. Un rapport de capitalisation des expériences CEAP au Burkina a été élaboré, et 1000 catalogues de bonnes pratiques ont été produits et distribués. En revanche, la page Web du projet n'était toujours pas fonctionnelle.

QE4: Dans quelle mesure les conditions de durabilité et les risques financiers, socio-économiques, environnementaux, institutionnels et de gouvernance pouvant affecter la durabilité ont-ils été identifiés et gérés?

18. Bien que des risques pouvant menacer la durabilité du projet existent et méritent l'attention du Gouvernement et de ses partenaires, la durabilité du projet est en général jugée probable (L).
19. Les outils CEAP, AVEC et microprojets FILA promus par le projet ont rencontré les intérêts des décideurs et des populations et constituent des moyens de réponse concrète et durable à leurs besoins. L'approche CEAP est prise en compte dans le Système National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole (SNVACA) du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH) et le Système National de Vulgarisation et d'Appui-Conseil en Elevage (SNVACE) du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH) et dans le dispositif d'intervention du Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique (MEEVCC) comme un des outils de conseil. Des actions de sensibilisation et de plaidoyer méritent d'être poursuivies après la fin du projet pour favoriser la consolidation des acquis et progresser vers l'institutionnalisation de l'approche CEAP.
20. Le projet a intégré plusieurs facteurs de durabilité comme la bonne implication des directions centrales, régionales et provinciales du MAAH, MRAH, MEEVCC et des ONGs locales, et le Renforcement des Capacités des agents chargés de l'élaboration et l'opérationnalisation des stratégies de conseil agricole. Les cadres techniques, les MF et les facilitateurs formés sont susceptibles d'assurer le partage des connaissances et la formation en cascade des autres agents de conseil pour une meilleure adoption et diffusion de l'approche CEAP. Il en est de même des facilitateurs endogènes et des membres des groupes CEAP et AVEC qui ont été formés avec succès.

QE5: Dans quelle mesure les préoccupations liées au genre, aux groupes vulnérables ou marginalisés et à la sauvegarde environnementale ont-elles effectivement été prises en compte pendant la mise en œuvre du projet?

21. Le projet a bien pris en compte le genre dès la conception, et de manière transversale pour l'ensemble des activités mais aussi de façon spécifique dans les activités prévues dans les produits avec des indicateurs assortis de cibles spécifiées genre. L'intégration du genre dans la réalisation des activités et des objectifs du projet est un réel motif de satisfaction du projet. En effet, sur 29 201 bénéficiaires finaux directs de l'approche CEP/CEAP, 10 528 étaient des femmes soit 36.07 pour cent. Le projet a permis aux femmes d'améliorer leurs connaissances et a été un cadre d'expression et d'affirmation de leur leadership et de leurs capacités d'apprentissage et de d'entrepreneuriat. Le projet a proposé un guide rendu genre sensible pour l'élaboration des PCD intégrant le changement climatique dans les communes.
22. La poursuite des objectifs genre dans le projet a permis de constater l'existence de maillons faibles à renforcer dans le dispositif d'intégration du genre et de renforcement des capacités des femmes. Bien qu'une stratégie volontariste et cohérente soit mise en place, le projet n'a pas réussi à atteindre ses cibles au niveau des Maîtres formateurs formés (14 pour cent de femmes sur une cible de 30 pour cent) et des facilitateurs (20 pour cent de femmes sur une cible de 40 pour cent).

23. Le projet a eu un effet positif sur la sauvegarde des ressources naturelles, le renforcement de la résilience des écosystèmes et des communautés et le renforcement de la cohésion sociale entre les membres. Aucun effet négatif réel ou potentiel du projet n'a été constaté pendant la mise en œuvre ni mis en évidence par l'évaluation finale.

Conclusions

Conclusion 1. L'exécution du projet a permis de préciser davantage les manifestations, les facettes et effets du changement climatique au Burkina Faso en général et en particulier dans les régions, communautés et populations ciblées par le projet, a mis en évidence les priorités et cadres stratégiques d'intervention du Gouvernement, ainsi que leurs insuffisances et a proposé les actions correctives.

24. La plupart des ménages ruraux ont conscience des changements climatiques mais les taux d'adoption des technologies diffusées par des outils classiques restent faibles. L'absence d'une approche holistique de conseil agricole favorisée par le cloisonnement et le déficit de coordination des systèmes sectoriels de vulgarisation et de conseil des 3 principaux ministères en charge du développement rural sont des réalités patentes du contexte Burkinabé auxquelles l'approche CEAP expérimentée par le projet s'est avérée être une des voies adéquates de réponse. L'amélioration de la collaboration entre les différents services techniques locaux de l'agriculture, l'élevage et l'environnement est une des preuves que l'approche CEAP est pertinente.

Conclusion 2. Le projet a réussi à renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des secteurs agricole et pastoral du Burkina face aux changements climatiques et à réaliser des progrès significatifs vers l'institutionnalisation de l'approche.

25. La mise en œuvre des processus prévus dans le cadre du projet a effectivement permis de renforcer les connaissances des décideurs sur l'approche CEAP et les pratiques d'ACC. Les pratiques et technologies d'ACC testées dans les CEAP et les outils associés (AVEC, microprojets FILA) ont connu une bonne adhésion des décideurs et des populations et ont été effectivement adoptés comme moyen de renforcement de la résilience des populations. Le projet a obtenu la signature d'un arrêté interministériel qui institue un comité chargé de faire la promotion de l'approche CEAP et les pratiques d'ACC et a favorisé l'inscription de l'approche dans le SNVACE et le SNVACA, a proposé un outil pour intégrer le genre dans l'élaboration des PCD, réalisant ainsi des progrès remarquables vers l'adoption de l'approche comme outil majeur de vulgarisation et de conseil agricole pour faire face au changement climatique au Burkina Faso.

Conclusion 3. Malgré les contraintes rencontrées au niveau de la budgétisation et du cofinancement, les changements au niveau des ressources clés (LTO, CTP, expert SHARP, etc.) et le retard accusé dans la mobilisation du cofinancement et la mise en œuvre des microprojets FILA, le projet a mobilisé de manière adéquate les mécanismes et processus pour assurer une gestion adaptative et réaliser ses objectifs.

26. Le projet a réalisé avec justesse les révisions budgétaires nécessaires, la (re)mobilisation des partenaires de cofinancement et la formalisation des dispositions de mise en œuvre et de supervision des activités sur le terrain. Le comité de pilotage du projet a bien fonctionné et a donné des avis et orientations éclairées et utiles, et la FAO à travers sa Représentation pays et l'équipe de supervision du projet à Rome a apporté un soutien remarquable. Ces actions de supervision ont permis les révisions budgétaires et la mobilisation des

cofinancements, et aussi d'accélérer la mobilisation des partenaires de mise en œuvre au niveau central (formation des MF et des décideurs, supervision de la mise en place de l'approche CEAP), régional (formation des facilitateurs, supervision de mise en place des activités); communal (formation des producteurs, identification des facilitateurs de seconde génération, sensibilisation des autorités communales). La principale insatisfaction qui a réduit l'efficacité du projet se trouve dans les insuffisances constatées au niveau de la mobilisation des partenaires de cofinancement et de la mise en œuvre des microprojets FILA.

Conclusion 4. Les facteurs et conditions de durabilité mis en place par le projet sont satisfaisants, malgré que quelques risques pouvant affecter négativement la durabilité des acquis existent.

27. Le renforcement des capacités de l'ensemble des parties prenantes du système de conseil agricole au Burkina Faso et leur implication dans l'expérimentation de l'approche CEAP ainsi que l'intégration des facilitateurs endogènes dans le processus sont des facteurs favorisant la durabilité du projet. C'est aussi le cas des technologies, bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales et outils proposés (CEAP, AVEC, microprojets FILA, guide d'intégration du genre dans les PCD) qui constituent une réponse concrète aux besoins des décideurs, des communautés et des producteurs et des facteurs de cohésion sociale, d'affirmation des capacités des femmes, de développement des activités génératrices de revenus et d'amélioration des moyens d'existence des populations. La signature d'un arrêté interministériel chargé de la promotion de l'approche CEAP et l'intégration de l'outil CEAP parmi les outils du SNVACA et du SNVACE, et l'adoption en cours de la stratégie nationale de conseil agricole sont des signes positifs de l'adoption et de la durabilité potentielles de l'approche CEAP. L'institutionnalisation de l'approche demeure assujettie à la budgétisation des mesures d'ACC dans les politiques, projets et programmes. Le plaidoyer de la FAO et du Gouvernement (le SP-CPSA) sont susceptibles de drainer d'autres PTF pour une diffusion/adoption plus large de l'approche. Egalement la stratégie nationale du conseil agricole validée techniquement en 2017 attend d'être adoptée en conseil de ministres met l'accent sur une meilleure coordination des systèmes de conseil. Le projet a développé des stratégies pour s'adapter à la situation d'insécurité du pays en déployant des plans de sécurité adaptés et a proposé des outils qui servent non seulement à renforcer la résilience face aux changements climatiques mais aussi à faire face aux autres risques et catastrophes humanitaires.

Conclusion 5. Le projet a bien intégré le genre et la sauvegarde environnementale dans les activités et atteint ses objectifs en la matière et a mis en évidence les insuffisances concernant le genre qui existent dans les processus de conseil agricole au Burkina et méritent d'être améliorées.

28. Le genre et la sauvegarde environnementale ont été bien pris en compte dans la conception du projet avec les objectifs bien précis et les ressources affectées qui ont été pour la plupart atteints. A cause de la faible représentativité des femmes parmi les cadres techniques, le projet n'a pas réussi à atteindre ses objectifs genre concernant la formation des MF et facilitateurs CEP/CEAP mais a su déployer des stratégies adéquates pour atteindre ses objectifs genre au niveau des bénéficiaires finaux. Les femmes représentent plus de la moitié des bénéficiaires finaux et les outils et moyens de résilience (CEAP et BPA, AVEC, microprojets FILA, banque de gènes, réhabilitation des terres dégradées, guide méthodologique pour l'intégration du genre dans les PCD, etc.) proposés ont bien répondu

à leurs besoins, offert un cadre d'expression et de renforcement du leadership et de l'entrepreneuriat féminin, et contribué à la sauvegarde environnementale et sociale.

Recommandations

Recommandation 1. Au regard des enjeux actualisés aux niveaux stratégique et opérationnel et des résultats positifs obtenus par le projet, il convient d'envisager une nouvelle phase du projet pour consolider les acquis et institutionnaliser l'approche CEAP.

29. Le projet a mis en évidence les bénéfices et les opportunités de l'approche CEAP en ce qui concerne l'amélioration des cadres et processus de renforcement des capacités des acteurs et des organisations intervenant le long du processus de vulgarisation et de conseil agricole au Burkina, allant des décideurs aux populations en passant par les agents de conseil. Les avancées obtenues dans l'expérimentation et l'adoption de l'approche CEAP et des outils associés par les partenaires de développement, et dans l'adoption des outils associés (AVEC, microprojets FILA, guide d'intégration du genre et de l'ACC dans les PCD) et des BPA proposées méritent d'être consolidées, diffusées à plus large échelle et institutionnalisées par le Gouvernement avec le concours la FAO et du comité interministériel mis en place.
30. Le projet à travers les AVEC a permis aux populations de renforcer des liens sociaux et aux femmes de développer les AGR pour améliorer leurs moyens d'existence. Cette dynamique enclenchée mérite d'être soutenue dans le futur par d'autres appuis bien ciblés et mobilisés avec ponctualité (fournitures d'équipements et intrants, infrastructures d'approvisionnement en eaux via les partenaires de cofinancement, etc.) et aussi un appui au Gouvernement pour renforcer la participation des femmes dans les écoles de formation professionnelle des agents du secteur agricole en vue d'améliorer à terme une meilleure représentativité des femmes parmi les cadres techniques du secteur rural.

Recommandation 2. Les modalités et les mécanismes de mobilisation du cofinancement (décaissable et non décaissable) de futurs projets méritent d'être améliorés aussi bien à la conception qu'au démarrage.

31. Ce projet était un des premiers des PTF à disposer d'une contrepartie financière décaissable de l'Etat. Malgré les difficultés rencontrées dans sa mobilisation, l'existence de ce fonds de contrepartie décaissable a démontré l'engagement très volontariste de l'Etat pour ce projet et constitue une avancée notable dans le cofinancement de l'Etat. La mobilisation de ce fonds ajouté aux ressources de suivi et de supervision prévues dans le Protocole d'accord entre le MAAH et la FAO, a permis l'organisation des activités du Copil, l'organisation de certaines missions de supervision, le paiement des points focaux régionaux, l'acquisition du petit équipement de bureau et la réhabilitation des bureaux des antennes locales, et ainsi pallier plusieurs insuffisances qui limitent souvent le suivi et la supervision par le Gouvernement de certains projets financés par les PTF.
32. Pour améliorer l'efficacité du cofinancement dans les futurs projets, il est nécessaire dès la conception d'évaluer et de chiffrer ce cofinancement du Gouvernement en le reliant aux activités et résultats attendus, et au démarrage d'organiser l'atelier de cofinancement suffisamment tôt et d'établir des protocoles d'accord et une planification concertée pour accroître les synergies.

Recommandation 3. Des réflexions doivent être menées et des actions prises pour rendre la Task Force plus opérationnelle dans les futurs projets.

33. Le fonctionnement de la Task Force est souvent réduit par les changements de LTO et par le fait que ce dernier est simultanément engagé sur plusieurs autres dossiers. Le projet a connu plusieurs changements de LTO et le mécanisme de la Task Force n'a pas bien fonctionné, réduisant quelque peu la visibilité du projet au niveau de la FAO.

Enseignements

34. Plusieurs facteurs inhérents aux dispositions et mécanismes d'exécution et de mise en œuvre du projet ont eu des effets positifs sur sa performance. L'implication de la FAO et des autorités gouvernementales sectorielles au plus haut niveau notamment la participation physique des hauts responsables (Le Représentant de la FAO au Burkina, le Secrétaire Général du MAAH, etc.) aux comités de pilotage et au suivi du projet ont un effet stimulateur sur l'engagement plus poussé des acteurs à différents niveaux. La régularité et la qualité des CPP ont permis de constater et analyser les contraintes de mise en œuvre dont les questions de la budgétisation et de cofinancement, et de proposer des solutions comme la révision budgétaire et des cibles de certains indicateurs, la reprise de la convention de financement de l'Etat, l'organisation d'un atelier sur le cofinancement, l'ajustement de la stratégie d'intervention, etc. La décentralisation de la mise en œuvre du projet en mobilisant et engageant les directions régionales à travers des protocoles d'accords et les ONG locales sont parmi les facteurs susceptibles d'améliorer la performance du projet.
35. La notion de cofinancement appliquée aux projets du FEM mérite d'être bien explicitée et expliquée aux parties prenantes y compris le Gouvernement et les autres projets partenaires pour éviter toute interprétation erronée qui limite ou freine l'engagement de ces derniers. Compte tenu du délai important qui existe entre l'approbation et le démarrage effectif des projets financés par le FEM, il convient pendant l'identification des partenaires de cofinancement de tenir compte des dates de clôture des projets partenaires de cofinancement et de ménager dans le document du projet une porte d'entrée de nouveaux partenaires de cofinancement pendant le démarrage. La formalisation des partenariats de cofinancement à travers les protocoles d'accord ou des lettres d'entente qui précisent bien les objectifs et les cibles visés ainsi que les responsabilités de chacun, s'avère très importante pour stimuler et baliser l'engagement des différentes parties prenantes et favoriser une gestion axée sur les résultats du projet concerné et des projets partenaires de cofinancement. Une telle démarche rend plus crédible ou légitime l'appropriation par le projet des résultats concernés des dits partenaires de cofinancement.

Tableau de notation du FEM

Critères et sous critères du GEF	Rating ¹	Commentaires ²
A. Pertinence stratégique		
A1. Alignement sur les priorités stratégique du GEF et de la FAO	HS	Voir 3.1.2 Alignement sur les Objectifs de développement durable (ODD) et cadres stratégiques du GEF et de la FAO
A2. Pertinence par rapport aux priorités nationales, régionales et mondiales	HS	Voir 3.1.1. Alignement sur les objectifs prioritaires de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso
A3. Complémentarité avec les interventions existantes	HS	Voir 3.1.1.
A4. Pertinence stratégique globale	HS	Voir 3.1.1, 3.1.2
B. Efficacité		
B1. Évaluation globale des résultats du projet	S	Voir 3.2. Efficacité
B1.1 Livraison des produits	HS	Voir 3.2.
B1.2 Progrès vers les résultats et les objectifs du projet	S	Voir 3.2.1; 3.2.2; 3.2.3.
B1.3 Probabilité d'impact	L	Voir 3.2. Efficacité Voir 3.3. Gestion adaptative et efficience
C. Efficience		
C1. Efficience ³	MS	Voir 3.3. Gestion adaptative et efficience
D. Durabilité des résultats du projet		
D1. Probabilité globale de durabilité	L	Voir 3.4. Durabilité
D2. Durabilité par rapport aux risques financiers	ML	Voir 3.4 (paragraphe sur les risques financiers)
D3. Durabilité par rapport aux risques socioéconomiques	L	Voir 3.4 (paragraphe sur les risques socioéconomiques)
D4. Durabilité par rapport aux risques institutionnels et de gouvernance	L	Voir 3.4 (paragraphe sur les risques institutionnels et de gouvernance)
D5. Durabilité par rapport aux risques environnementaux	L	Voir 3.4 (paragraphe sur les risques environnementaux)
D6. Catalyse et répliation	L	Voir 3.4 (paragraphe sur la répliation)
E. Facteurs affectant la performance		
E1. Conception et préparation du projet ⁴	S	3.1.3 Forces et faiblesses de la théorie de changement du Projet
E2. Qualité de mise en œuvre du projet	S	3.3.1 Stratégie de mise en œuvre et implication des partenaires
E2.1 Supervision du projet (FAO, Comité de pilotage)	S-HS	3.3.2 Comité de Pilotage de Projet (HS) 3.3.3 Assistance technique de la FAO (S)
E3. Qualité d'exécution du projet	S	3.3.3 Assistance technique de la FAO (S) 3.3.4 Planification (MS) 3.3.5 Gestion des risques (S)
E3.1 Modalités de gestion et exécution du projet (UCP, Gestion financière, etc.)	S	3.3.1 Stratégie de mise en œuvre et implication des partenaires
E4. Cofinancement	MS	3.3.6 Cofinancement
E5. Partenariats de projet et implication des parties prenantes	S	3.3.1 Stratégie de mise en œuvre et implication des partenaires
E6. Communication et gestion des connaissances	S-MS	3.3.8 Communication: Communication interne (S) Communication externe (MS)

¹ See rating scheme at the end of the document.

² Include reference to the relevant sections in the report.

³ Includes cost efficiency and timeliness

⁴ Refers to factors affecting the project's ability to start as expected, such as the presence of sufficient capacity among executing partners at the project's launch.

E7. Qualité globale du suivi et de l'évaluation (S&E)	S	3.3.7 Suivi-Evaluation
E7.1 Conception de S&E	S	3.3.7 Suivi-Evaluation
E7.2 Mise en œuvre du plan de S&E (y compris les ressources financières et humaines)	S	3.3.7 Suivi-Evaluation
E8. Évaluation globale des facteurs affectant les performances	S	3.3 Gestion adaptative et efficience
F. Préoccupations transversales		
F1. Genre et autres dimensions de l'équité	S	3.5 Questions transversales
F2. Questions relatives aux droits de l'homme	HS	3.5 Questions transversales
F3. Sauvegardes environnementales et sociales	HS	3.5 Questions transversales 3.2.2 Adoption des pratiques et technologies résilientes
Évaluation globale du projet	S	

1. Introduction

1.1 Finalité de l'évaluation

1. La présente évaluation (évaluation finale) concerne le projet «Intégrer la résilience climatique à la production agricole et pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche champ école des producteurs» financé par le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA ou LCDF) qui est géré par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM ou GEF). Le projet a été exécuté par la FAO et mis en œuvre par le Gouvernement du Burkina Faso du 1^{er} mai 2015 au 31 Août 2020. L'Évaluation finale est requise par le FEM pour déterminer la performance du projet, formuler des recommandations pour favoriser la durabilité des résultats, et tirer les leçons adéquates pour améliorer la conception des futurs projets.

Encadré 1: Informations de base sur le projet

FEM ID du projet: 5014
Agence exécutive du FEM: FAO
Zone focale du FEM: Adaptation aux Changements climatiques (ACC)
Objectifs Stratégiques de FEM: CC-A 1; CC-A 2; CC-A 3
Date de l'approbation du Project Identification Form (PIF): 13 septembre 2012
Date de l'approbation du Project Preparation Grant (PPG): 31 juillet 2014
Date de l'approbation du Project and Programme Review Committee (PPRC): 13 octobre 2014
Date de démarrage prévue: 13 septembre 2014
Date de démarrage effectif: 1 mai 2015
Date de clôture prévue: 30 avril 2019
Date de clôture révisée: 30 avril 2020
Prolongation supplémentaire de la date de clôture suite au COVID-19: 31 Août 2020
Date de l'évaluation à mi-parcours: septembre 2017

2. La finalité de l'Évaluation finale du projet est d'informer le Gouvernement du Burkina Faso, le FEM, la FAO, les partenaires de cofinancement, le comité de pilotage, l'unité de coordination du projet, les partenaires de la mise en œuvre, les bénéficiaires et les autres parties intéressées sur les résultats du projet, les orientations à considérer et les conditions à mettre en place pour consolider les acquis du projet, favoriser leur durabilité et la réalisation des impacts.

1.2 Destinataires visés

3. Les résultats de cette évaluation finale sont destinés aux acteurs impliqués dans le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique (ACC) au Burkina Faso, et en particulier:
 - i. A la FAO notamment sa Représentation au Burkina Faso, la Division de la production et de la protection des végétaux à la FAO (AGPM, pour son sigle en anglais), l'Unité de Coordination du FEM, le Groupe de travail du projet et l'Unité de Coordination du Projet (UCP) pour lui permettre d'apprécier sa performance et d'améliorer l'exécution des futurs projets.
 - ii. Au FEM pour apprécier la performance du projet et tirer les leçons utiles pour les futurs appuis.

- iii. Aux partenaires de cofinancement pour apprécier les résultats obtenus et identifier les actions à mener pour consolider les acquis et renforcer leur durabilité.
- iv. Au Gouvernement du Burkina Faso pour apprécier la valeur ajoutée de l'approche du projet et favoriser la diffusion et l'adoption des outils et technologies qui ont été testés avec succès.
- v. Aux Autorités nationales (du niveau central au niveau local) pour mieux apprécier les rôles qu'ils doivent jouer pour faciliter l'intégration de l'ACC dans les stratégies, programmes et projets de développement rural et les Plans Communaux de Développement (PCD).

1.3 Portée et objectif de l'évaluation

4. L'Évaluation finale couvre la période de mise en œuvre du projet (1 mai 2015 – 31 août 2020) et s'intéresse à l'ensemble des composantes, zones d'intervention et parties prenantes du projet. L'Évaluation finale vise à identifier et apprécier les résultats obtenus par le projet, les effets et changements générés sur les bénéficiaires, et les questions cruciales ainsi que les leçons qui méritent d'être considérées pendant la conception et la mise en œuvre des futurs projets. Pour cela, l'Évaluation finale s'inscrit dans une démarche de réponse aux Questions de l'Évaluation (QE) présentées dans l'Encadré 2 et explicitées dans la matrice d'évaluation (Voir Annexe 1). L'Évaluation finale analyse également la prise en compte des recommandations de l'évaluation à mi-parcours du projet conduite en septembre 2017 (voir Appendice 8).
5. L'évaluation proprement dite s'appuie sur les critères (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, viabilité/durabilité) du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE⁵) et intègre les questions transversales relatives au genre, à la sauvegarde environnementale, au cofinancement, à l'implication des parties prenantes, et aux autres préoccupations spécifiques des partenaires. En accord avec le nouveau cycle de projet de la FAO et du GEF, l'Évaluation finale vérifie également le respect des principes communs de programmation par pays des Nations Unies à savoir: approches fondées sur les droits de l'homme (HRBA), le droit à l'alimentation et le droit à un travail décent, l'intégration du genre, la durabilité (financière, socio-politique, institutionnelle et environnementale), le renforcement des capacités et gestion axée sur les résultats.

⁵ OCDE. 2019. Des meilleurs critères pour des meilleures évaluations. Définitions adaptées et principes d'utilisation. Réseau du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EvalNet). Adopté par le CAD lors de sa réunion du 10 décembre 2019.

Encadré 2: Questions de l'évaluation

Question d'évaluation 1: Dans quelle mesure le projet dans sa conception répond-il aux besoins de renforcement des capacités des acteurs au Burkina Faso pour faire face au changement climatique et contribue-t-il aux objectifs stratégiques de la FAO et du FEM?

Question d'Évaluation 2: Dans quelle mesure les capacités des secteurs agricole et pastoral du Burkina Faso ont-elles été renforcées pour faire face au changement climatique de manière durable?

Question d'évaluation 3: Dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre et de gestion du projet y compris la planification des activités, le financement et cofinancement, le suivi et l'évaluation, la participation des parties prenantes, la communication de données, ont-ils affecté l'efficacité du projet et la qualité des résultats?

Question d'évaluation 4: Dans quelle mesure les conditions de durabilité et les risques financiers, socio-économiques, environnementaux, institutionnels et de gouvernance pouvant affecter la durabilité ont-ils été identifiés et gérés?

Question d'évaluation 5: Dans quelle mesure les préoccupations liées au genre, aux groupes vulnérables ou marginalisés et à la sauvegarde environnementale ont-elles effectivement été prises en compte pendant la mise en œuvre du projet?

1.4 Méthodologie

6. Le processus de l'Évaluation finale a respecté les normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (UNEG) ainsi que les Termes de Référence (TDR) et a utilisé une approche systémique et participative pendant les différentes étapes. L'Évaluation finale a dû s'adapter à la pandémie du COVID-19 en privilégiant les entretiens à distance pour les acteurs chargés de la mise en œuvre et en réservant uniquement les entretiens et visites sur le terrain aux facilitateurs, aux bénéficiaires finaux et dans le strict respect des mesures de prévention prescrites par l'OMS et par le Gouvernement du Burkina Faso.

1.4.1 Préparation de la mission

7. La phase préparatoire s'est déroulée de mi-février à mi-mars 2020. Des réunions virtuelles ont été organisées entre le Consultant International (CI) chargé de l'Évaluation finale, la superviseure de l'Évaluation finale basée à Rome et l'UCP basée à Ouagadougou pour préciser les objectifs de la mission, recueillir la documentation, discuter de la méthodologie de l'Évaluation finale et planifier la phase d'enquête. Le CI a analysé les principaux documents pertinents pour l'Évaluation finale à savoir: le document du Projet (Prodoc); les documents de politique et les cadres stratégiques du Gouvernement, du GEF, de la FAO; les rapports annuels d'activités; les rapports d'avancement du projet (PPR); le rapport d'évaluation à mi-parcours; les rapports internes d'examen de la mise en œuvre (PIR); les rapports du comité de pilotage du projet (CPP); les plans de travail et de budget annuel, les rapports financiers et les rapports d'activités des partenaires. Le CI a reconstitué la théorie de changement du projet (Figure 2) et élaboré la matrice d'évaluation pour préciser les Questions de l'Évaluation (QE) et les sous questions et indicateurs (Annexe 1).

1.4.2 Collecte des données et observations sur le terrain

8. La phase d'enquête de l'Évaluation finale, affectée par la pandémie du COVID-19, a été exceptionnellement longue et s'est déroulée de mars à juillet 2020 avec la facilitation de l'unité de coordination du projet. Elle s'est déroulée en deux temps (Tableau A, Appendice 1) Une première série d'enquêtes a été réalisée de manière virtuelle du 12 mars au 22 mai 2020 par le Consultant International (CI) de l'Évaluation finale. Ensuite, une deuxième série d'enquêtes a été réalisée par le Consultant National (CN) au mois de juillet dont une partie sous forme virtuelle avec les facilitateurs de première génération et une autre sous forme directe avec les facilitateurs de seconde génération (endogènes), les maires et les bénéficiaires finaux pendant les visites de terrain (13 au 18 juillet). Les sites visités ont été choisis en tenant compte de la situation sécuritaire de la région, de l'accessibilité et des types de CEP/CEAP (agriculture, élevage, environnement, technologies testées, représentativité des femmes) et des contraintes liées au COVID-19.
9. La première série d'entretiens virtuels a été réalisée par le CI auprès de 43 personnes ressources du projet à la FAO et dans les directions nationales et régionales des ministères concernés (Tableau A, Appendice 1). La deuxième série d'entretiens virtuels a été réalisée par le CN auprès de 17 facilitateurs de première génération et 18 facilitateurs endogènes du projet, et de 7 responsables communaux. Chaque entretien virtuel a concerné une ou plusieurs personnes de la même organisation sous forme d'une réunion de 1 à 2 heures (via Skype, Zoom, WhatsApp, téléphone).
10. Les entretiens sur le terrain ont été réalisés par le CN dans 10 communautés comprenant 200 bénéficiaires directs de Champs Ecoles Agropastoraux (CEAP), des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et des microprojets du Fonds d'Investissement Local pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (FILA). Ils se sont déroulés sous forme de groupes de discussion impliquant les catégories de bénéficiaires concernés. A cette occasion, les entretiens directs ont été également menés avec les facilitateurs de première génération et facilitateurs endogènes et les représentants des maires concernés.

Tableau 1: Catégories d'acteurs rencontrés⁶

Type d'acteurs	Organisations et Acteurs concernés
Partenaires d'exécution	Equipe de supervision du projet au siège de la FAO: Fonctionnaire Technique Principal (FTP ou LTO), Agent de liaison pour le financement (FLO) à l'Unité de Coordination du FEM (GCU FAO-GEF) Représentation de la FAO au Burkina Faso: Expert forestier UCP: Coordinatrice nationale du projet (CNP), Expert suivi-évaluation (Expert SE), Conseillers pour les activités locales (Copal).
Organes de supervision et Partenaires de mise en œuvre	Comité de Pilotage du Projet (CPP) Secrétariats Généraux, Directions Générales, Directions Régionales du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH), du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH) et du Ministère de L'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique (MEEVCC). Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche (ANVAR) Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) Agence Nationale de la Météo (ANAM) Autorités régionales et communales ONG et prestataires locaux: ARFA, AMUS
Partenaires de cofinancement	PNVACA: Programme National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole PNB2: Programme National de Biodigesteurs
Bénéficiaires intermédiaires et finaux	Cadres centraux et régionaux des Ministères, autorités communales Maîtres formateurs (MAAH, MRAH, MEEVCC) Facilitateurs (MAAH, MRAH, MEEVCC, ARFA et AMUS) et Facilitateurs endogènes Membres des groupes CEAP, AVEC et bénéficiaires microprojets FILA

1.4.3 Analyse des données et rédaction du rapport

11. L'analyse des données et la rédaction du rapport se sont déroulées de mai à juillet 2020. L'analyse s'est structurée autour de 5 points clés correspondant aux Questions de l'Evaluation (QE): (i) Stratégie du projet; (ii) Réalisation des objectifs; (iii) Qualité de la mise en œuvre; (iv) Questions transversales; (v) Durabilité.
12. L'analyse de la stratégie du projet s'est focalisée sur la qualité de la conception du projet, du cadre des résultats et de la théorie du changement. La qualité de la conception a été appréciée en analysant le bien fondé du problème ciblé par le projet, le réalisme des hypothèses de base et l'alignement du projet sur les priorités du pays. De même, la qualité du cadre des résultats et de la théorie de changement (TdC) a été évaluée en questionnant le bien-fondé et le réalisme des activités prévues, la qualité et le rôle des acteurs impliqués, la qualité des processus décisionnels et opérationnels, et des indicateurs et cibles.
13. L'analyse de la réalisation des objectifs du projet a été faite par confrontation des résultats obtenus avec ceux attendus. L'attribution de la note de réalisation des résultats s'est appuyée sur l'échelle de notation à six niveaux proposée par le GEF (Appendice 9) : très satisfaisant (HS), satisfaisant (S), modérément satisfaisant (MS), modérément insatisfaisant (MU), insatisfaisant (U) et très insatisfaisant (HU). L'appréciation de la réalisation des cibles des indicateurs s'est appuyée sur le principe des «feux tricolores»: vert (réalisé), jaune (en voie de réalisation), rouge (pas en voie de réalisation). Les facteurs susceptibles d'affecter

⁶ La liste détaillée des personnes rencontrées figure dans l'Appendice 1.

la consolidation des résultats et le progrès vers la réalisation des impacts après la fin du projet ont été identifiés.

14. La qualité de la mise en œuvre du projet a été analysée en appréciant l'efficacité d'utilisation des mécanismes de financement, cofinancement, supervision, gestion, planification, participation des parties prenantes, suivi et évaluation, et communication interne et externe. L'analyse de la supervision du projet a porté sur la qualité des appuis fournis au projet par la FAO (AGPM, Unité de Coordination du FEM à la FAO [GCU], Représentation Pays) et le CPP.
15. L'analyse des questions transversales a porté sur la qualité et l'effectivité de la prise en compte des préoccupations liées au genre, aux groupes vulnérables et à la sauvegarde environnementale. Cette analyse s'est référée aux politiques de la FAO et du GEF en la matière.
16. L'analyse de la durabilité a consisté en l'évaluation des conditions de durabilité mises en place par le projet et l'identification des risques financiers, socio-économiques, environnementaux, institutionnels et de gouvernance susceptibles de menacer la consolidation et la pérennisation des résultats du projet. Les mesures mises en place par le projet pour prévenir ou atténuer ces risques ont été également analysées. Une échelle à 4 niveaux a été utilisée pour qualifier cette durabilité (voir Appendice 9. Notes des critères d'évaluation du FEM et barèmes de notation) : Probable (L), Assez probable (ML), Assez improbable (MU), et Improbable (U).
17. A l'issue du processus d'analyse, le présent rapport de l'Évaluation finale a été élaboré. Ce rapport présente les résultats du projet, les points forts et points faibles de son exécution, les conclusions de l'Évaluation finale mais aussi les recommandations à l'intention des parties prenantes ainsi que les leçons à considérer dans la conception et l'exécution des futurs projets du GEF et de la FAO.
18. L'équipe chargée de l'Évaluation finale était composée de deux consultants dont un consultant international spécialisé en évaluation des projets et en recherche-développement sur les systèmes intégrés agriculture-élevage-environnement, et un consultant national expérimenté dans la gestion des systèmes de conseil et de vulgarisation agricole au Burkina Faso. L'équipe chargée de l'Évaluation finale était supervisée par le Bureau de l'Évaluation de la FAO (OED).

1.5 Limites

19. L'Évaluation finale a couvert toute la zone d'intervention du projet mais les visites de terrain se sont déroulées seulement dans 2 régions sur 4 bénéficiaires du projet (Centre Nord et Centre Ouest) à cause des risques d'insécurité. Pour atténuer cette limite de l'étude, l'Évaluation finale a approfondi les discussions lors des interviews virtuelles avec les personnes ressources clés des 2 régions non visitées (Sahel, Est). L'Évaluation finale a également été perturbée par la pandémie du COVID-19, ce qui a amené l'équipe d'évaluation (EE) à allonger la période de l'évaluation et adapter son planning de travail.

2. Historique et contexte du projet

2.1 Contexte général

20. Le Burkina Faso est un pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest qui couvre 274 222 km² répartis en 3 zones climatiques (**Error! Reference source not found.**). Sa population estimée à 20 244 000 habitants en 2018⁷ connaît un taux de croissance démographique de 3,05 pour cent.
21. Au plan du développement, le Burkina Faso occupe le 182^{ème} rang sur 189 pays classés en 2018 selon l'Indice de développement Humain (IDH: 0,434). La contribution moyenne des secteurs primaire secondaire et tertiaire est estimée respectivement à 30,5 pour cent, 18,7 pour cent et 50,8 pour cent du PIB (INSD, 2018)⁸. Le PIB par habitant est estimé en 2018 à 731 USD. En 2014⁹, l'incidence de la pauvreté¹⁰ était de 40,1 pour cent (47,5 pour cent en milieu rural) et l'incidence de la pauvreté alimentaire¹¹ restait également très forte (57,7 pour cent en 2014 contre 59,4 pour cent en 2003). L'incidence de l'extrême pauvreté¹² est de 11,1 pour cent et la quasi-totalité (94,4 pour cent) de ces individus extrêmement pauvres vit en milieu rural. Un tiers des enfants de moins de 5 ans (27,3 pour cent) et 19,2 pour cent d'une insuffisance pondérale¹³. Le taux d'alphabétisation 2014 est de 34,5 pour cent.
22. Au plan sécuritaire, le Burkina Faso connaît une situation difficile marquée par des attaques terroristes de plus en plus fréquentes surtout dans le nord, près de la frontière avec le Mali et le Niger et dans l'Est du pays. Le pays est membre du G5-Sahel créé en 2014 par cinq États du Sahel directement menacés par les organisations djihadistes de la région: Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad.
23. Les caractéristiques physiques, socio-économiques et sécuritaires et la situation géographique du Burkina Faso le rendent vulnérable¹⁴ aux catastrophes en général et aux changements climatiques en particulier (Voir Annexe 3. Vulnérabilité du pays au changement climatique). Cette vulnérabilité concerne particulièrement le secteur agricole qui fournit les moyens d'existence à plus de 80 pour cent de la population du Burkina Faso¹⁵. Le pays connaît une tendance à la baisse du nombre de jours de pluie et une tendance à la hausse du nombre de jours consécutifs sans pluie, du nombre de jours chauds et de nuits chaudes, une forte variabilité de la pluie d'une année sur l'autre et la hausse de l'évaporation des eaux de surface et de l'évapotranspiration potentielle (ETP).

⁷ Projections: INSD. 2019. Annuaire statistiques 2018.

⁸ INSD. 2018. Tableau de Bord de la Gouvernance (TBG). Edition 2018.

⁹ INSD. 2014. Enquête multisectorielle continue (EMC) - Profil de pauvreté et d'inégalités 2014. Novembre 2014.

¹⁰ Proportion de pauvres par rapport à la population totale.

¹¹ Proportion des individus dont les dépenses alimentaires sont en dessous du seuil alimentaire.

¹² Proportion des individus dont le montant des dépenses totales (alimentaires et non alimentaires) ne permettent pas de couvrir les besoins caloriques minima s'ils devraient les consacrer totalement à l'achat de biens alimentaires.

¹³ Enquête nutritionnelle nationale 2016.

¹⁴ Plan National d'Adaptation (PNA) aux changements Climatiques du Burkina Faso. Volume principal. Juin 2015. Pp 33-60.

¹⁵ Voir détails en Annexe 2. Importance et caractéristiques du secteur agricole.

24. Selon les projections du pays¹⁶, les changements climatiques vont entraîner : la baisse de recharge de la nappe phréatique; la disparition de certains cours d'eau de surface et des galeries forestières; des perturbations au niveau du cycle de croissance des plantes et des systèmes de culture, d'élevage et de gestion des ressources naturelles; une accélération de la dégradation du couvert végétal et des pâturages; une baisse de la capacité de régénération des formations forestières; etc.
25. Dans un tel contexte, un des défis majeurs du Gouvernement est de renforcer les capacités d'adaptation et de résilience du secteur agricole en favorisant l'adoption des systèmes de culture, d'élevage et de gestion des ressources naturelles intelligents face au climat. Or, le Système National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole (SNVACA) adopté en 2010 et mis en œuvre à travers le Programme National de Vulgarisation et d'Appui-Conseil Agricoles (PNVACA) jusqu'en à 2016 puis reconduit jusqu'en 2022, n'a pas suffisamment intégré le MRAH et le MEEVCC, ni l'adaptation au changement climatique¹⁷. En 2017, le MAAH a évalué le SNVACA et élaboré une Stratégie Nationale de Conseil Agricole à l'horizon 2025 qui est en instance d'adoption pour remplacer le SNVACA. Le MRAH a développé en 2019 le Système National de Vulgarisation et d'Appui-Conseil en Elevage (SNVACE¹⁸) pour réduire les contraintes rencontrées et répondre à ses besoins. En revanche, le MEEVCC ne dispose pas d'un système structuré de vulgarisation et de conseil à la gestion de l'environnement, et s'appuie uniquement sur ses structures déconcentrées pour mener ses interventions.

2.2 Description du projet

26. Le projet GCP/BKF/054/LDF «Intégrer la Résilience Climatique à la Production Agricole et Pastorale pour la Sécurité Alimentaire dans les Zones Rurales vulnérables à travers l'Approche Champ Ecole des Producteurs», résulte d'un effort conjoint du Gouvernement, de la FAO et du FEM pour renforcer les capacités des secteurs agricole et pastoral et des producteurs et communautés rurales face au changement climatique. Le projet repose sur l'approche Champ Ecole Agropastorale (CEAP) et s'intègre dans les interventions de la FAO et du FEM au Mali et dans la sous-région pour contribuer au renforcement des capacités d'adaptation et de résilience des pays et des populations face aux changements climatiques.
27. Le projet a démarré le 1 mai 2015 et sa date de clôture initialement fixée au 30 avril 2019 a été prolongée jusqu'au 30 avril 2020 et enfin à cause du COVID-19 jusqu'au 31 août. Le budget total du projet estimé à la conception était de 23 245 000 USD, dont 3 810 000 USD financés par le FEM et un cofinancement de 19 435 000 USD à raison de: 4 075 000 USD par le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH); 1 300 000 USD par le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH); 14 000 000 USD par la FAO; 60 000 USD par Biodiversity International.
28. Le projet est exécuté par la FAO et mis en œuvre par le MAAH en partenariat avec les autres Ministères : le MRAH; le Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du

¹⁶ LAME. 2012 cité par PNA, 2015.

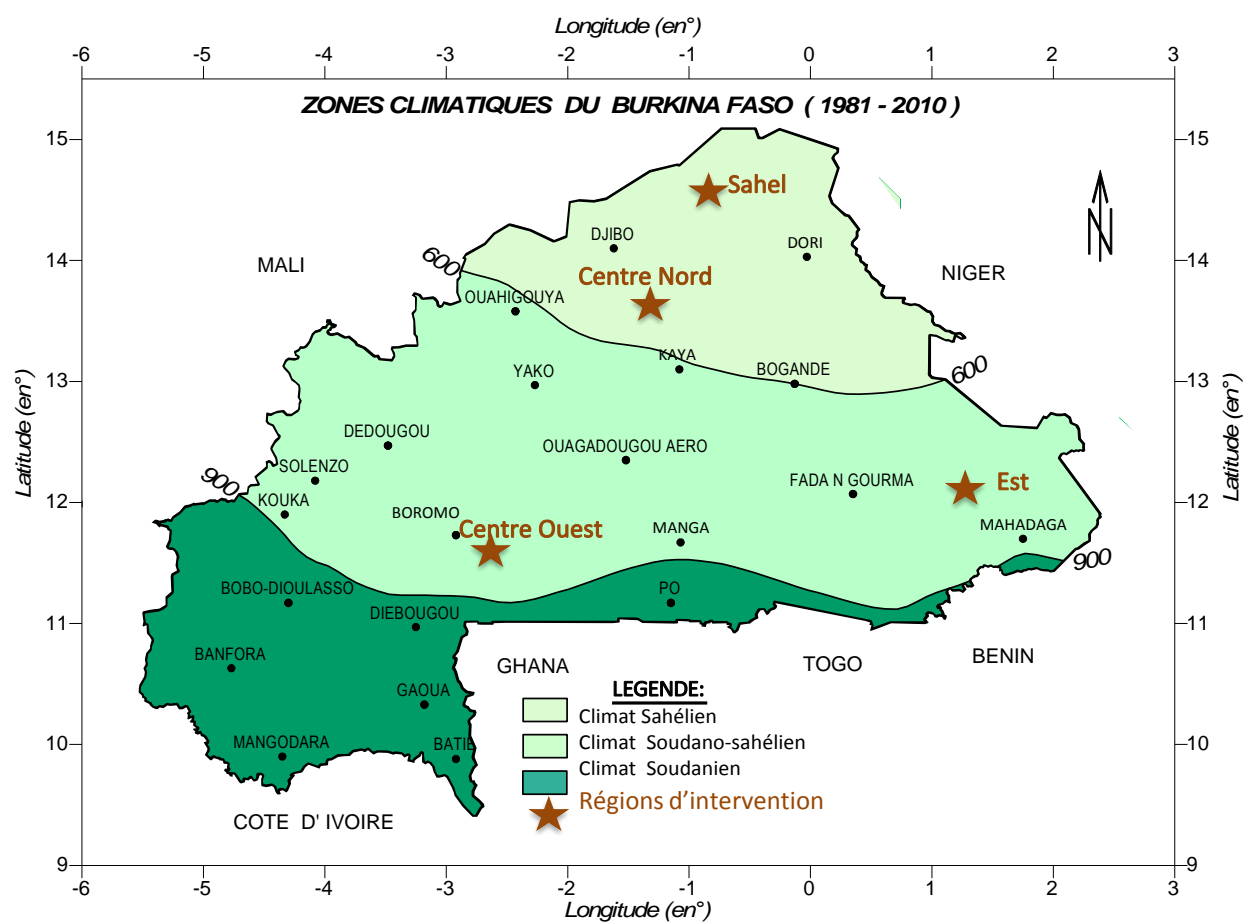
¹⁷ Voir détails en Annexe 4. Etat du système national de vulgarisation et de conseil agricoles au Burkina Faso.

¹⁸ MRAH. 2019. Système National de Vulgarisation et d'Appui-Conseil en Elevage (SNVACE). Version finale. Décembre 2009.

Changement climatique (MEEVCC); le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (MESRI); le Ministère des Transports, de Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière; Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement. Les autres partenaires de mise en œuvre sont les projets et programmes du Gouvernement, les Gouvernorats régionaux en charge du développement durable, les Directions techniques Régionales et Provinciales des ministères, les ONG et les associations.

29. Le projet propose une approche holistique pour atteindre son objectif qui est de: «Renforcer la capacité des secteurs agricole et pastoral du Burkina Faso, à faire face aux changements climatiques, en inscrivant les pratiques et les stratégies d'Adaptation aux changements climatiques (ACC) dans les initiatives de développement agricole en cours, les politiques agricoles, la programmation et l'augmentation de l'adoption des pratiques et des technologies ACC par les agriculteurs, à travers un réseau de CEP déjà implantés».
30. Le Projet est mis en œuvre dans 4 régions du Burkina Faso (Figure 1) à travers trois composantes techniques. La Composante 1 «Introduction de pratiques agro-pastorales améliorées résilientes au climat dans le cadre du Plan National d'Adaptation (PNA) et du Programme National du Secteur Rural (PNSR)». Cette Composante 1 aborde des questions telles que la sensibilisation, la formation de personnes de haut niveau, le renforcement de partenariat, le développement de stratégie et l'élaboration de documents techniques et académiques de base d'appui conseil, afin de guider et appuyer les activités techniques mentionnées dans les autres composantes. L'accent est majoritairement mis au niveau national ainsi qu'au niveau des quatre régions concernées.
31. La Composante 2 «Améliorer les pratiques agro-pastorales à travers les Champs Ecoles Producteurs (CEP) dans le cadre de projets en cours, appuyés par la FAO et d'autres «projets sous tutelle» du MRAH, du MAAH et du MEEVCC» met l'accent au niveau communautaire. A ce niveau, les CEAP novateurs ont été développés, testés et promus en vue d'acquérir des résultats au profit de centaines de communautés pauvres et marginalisées dans les quatre Régions.
32. La Composante 3 «Inscrire les systèmes agricoles et agro-pastoraux résilients aux changements climatiques, dans les politiques sectorielles et les plans de développement locaux en accord avec le PNA et le PNSR» vise à institutionnaliser l'approche CEAP à travers les politiques, les programmes, les institutions, les budgets et mécanismes de coordination nationaux/sous régionaux. Le but visé est d'assurer la durabilité des impacts du projet à tous les niveaux.

Figure 1: Zones climatiques du Burkina Faso et régions d'intervention du projet



Source: Direction Générale de la Météorologie (DGM).
 Conforme à Map No. 4230 Rev.1, UNITED NATIONS (August 2018).

3. Constatations

33. L'appréciation de la performance du projet est présentée ci-dessous pour chaque critère d'évaluation et une synthèse est fournie dans le Tableau de notation du FEM et l'Appendice 10.

3.1 Pertinence – Cohérence: Dans quelle mesure le projet dans sa conception répond-il aux besoins de renforcement des capacités des acteurs du Burkina Faso pour faire face au changement climatique et contribue-t-il aux objectifs stratégiques de la FAO et du FEM?

- i. *Le projet s'inscrit en droite ligne de la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) et des principes et orientations générales pour la promotion d'une économie verte au Burkina Faso.*
- ii. *Le projet est aligné sur les priorités stratégiques du Gouvernement en ce qui concerne le développement agricole, l'adaptation au changement climatique et les politiques et priorités stratégiques et opérationnelles de la FAO et du FEM en ce qui concerne le renforcement des capacités et la sauvegarde de l'environnement.*
- iii. *La conception du projet respecte bien les politiques et exigences du FEM relatives au cofinancement à la participation du public, à l'engagement des parties prenantes, au suivi-évaluation, à l'application du principe du coût incrémental, à l'égalité du genre et à la sauvegarde environnementale et sociale du FEM.*
- iv. *L'approche de renforcement des capacités cible bien les 3 niveaux essentiels (individuel, organisationnel et environnement propice au projet). Le projet est structuré autour de 3 composantes opérationnelles complémentaires qui prennent bien en compte les questions du genre. Ces composantes sont jugées pertinentes et cohérentes compte tenu des activités planifiées et des effets et impacts visés. Les dispositions d'exécution et la chaîne de résultats du projet sont globalement cohérentes et réalistes par rapport à l'impact final recherché.*
- v. *La théorie de changement (TdC) est cohérente et pertinente bien qu'ayant été confrontée à une insuffisance du budget qui a nécessité une révision budgétaire au tout début du projet. Une autre insuffisance de la TdC concerne la non prise en compte des risques fréquemment rencontrés dans les projets similaires. De même au niveau du cadre des résultats, une insuffisance est constatée sur les indicateurs et cibles de l'objectif général du projet.*
- vi. *Malgré des insuffisances constatées, le projet dans sa conception est jugé satisfaisant pour répondre aux besoins d'adaptation au changement climatique du Burkina Faso.*

3.1.1 Alignement sur les objectifs prioritaires de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques du Burkina Faso

34. Le projet est bien aligné sur le Plan national de développement économique et social (PNDES) qui est le cadre stratégique de référence des interventions de l'État et de ses

partenaires sur la période 2016-2020. Il cible particulièrement quatre effets du PNDES qui concernent le renforcement de la contribution du secteur primaire à la sécurité alimentaire en respectant les principes de développement durable, le renforcement de la résilience des ménages face aux risques, la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, et le renforcement des capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique dans une optique de transition vers l'économie verte.

35. Le projet cible les actions prévues dans l'Axe 1 "Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle" et l'Axe 3 "Développement durable et gestion des ressources naturelles" de la Stratégie de Développement Rural¹⁹ (SDR) qui est le cadre de référence de l'ensemble des interventions publiques en faveur du développement rural au Burkina Faso pour la période 2016-2025. Il s'inscrit ainsi dans la vision de la SDR: «A l'horizon 2025, l'Agriculture burkinabé est moderne, compétitive, durable et moteur de la croissance économique, fondée sur des exploitations familiales et des entreprises agricoles performantes et assurant à tous les burkinabés un accès aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active».
36. Le projet contribue à la mise en œuvre du Programme national du secteur rural (PNSR II: 2016-2020) du Burkina Faso qui est le cadre d'opérationnalisation de la SDR et du volet développement rural du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) pour la période 2016-2020, et dont l'objectif est d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le développement durable d'un secteur agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique productif et résilient, davantage orienté vers le marché. Ainsi, le projet cible 5 actions spécifiques dont l'Action 3 du Sous-programme 1.1 sur l'amélioration du niveau d'adoption des techniques et technologies vulgarisées à travers la promotion des bonnes pratiques et le renforcement des capacités des acteurs et l'Action 3 du Sous-programme 1.2 sur le soutien à la production dans les zones vulnérables à travers entre autres la dotation en semences améliorées, en volaille et petits ruminants, l'appui à l'élaboration de microprojets portés par les groupes vulnérables. Il cible également l'Action 1 du Sous-programme 2.2 sur la promotion d'une alimentation équilibrée des animaux d'élevage par l'augmentation du disponible alimentaire, les Actions 1 et 3 du Sous-programme 3.1 sur l'élaboration des outils et instruments et le renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure prise en compte des thématiques environnementales et de développement durable dans les politiques sectorielles et les plans locaux de développement, et la valorisation des savoir-faire locaux tout en favorisant le partage des technologies climatiques. Enfin il cible les Actions 1 et 2 du Sous-programme 5.3 qui concernent le recensement des technologies, inventions et innovations susceptibles d'être transférées dans le secteur rural et la formation et la sensibilisation des acteurs aux mécanismes d'appropriation des technologies, inventions et innovations et l'accroissement et l'accélération de leur diffusion et adoption.
37. Le projet est aligné sur le plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) adopté en 2015 par le Burkina Faso pour répondre aux besoins urgents d'adaptation et à la nécessité de faciliter une plus grande prise en compte des changements climatiques dans les politiques et stratégies de développement et l'adhésion des bailleurs de fonds intervenant dans le financement de l'adaptation aux changements climatiques. Les objectifs du projet s'intègrent bien dans les objectifs spécifiques (OS) du PNA qui concernent les sous-secteurs et les questions transversales du secteur rural. Ainsi, pour le

¹⁹ Burkina Faso. 2015. Stratégie de Développement Rural à l'horizon 2016-2025. Version Finale, Décembre 2015.

- sous-secteur Environnement, le projet contribue à l'accroissement de la productivité et la résilience des écosystèmes (OS 1) et à l'amélioration de la conservation de la biodiversité (OS2).
38. Pour le sous-secteur Agriculture, le projet cible la récupération et la restauration de la fertilité des terres dégradées (OS1), l'amélioration de l'accès des producteurs agricoles aux facteurs de production de qualité (OS2), le renforcement de la résilience des parties prenantes face aux changements climatiques (OS3); le développement des systèmes d'alerte précoce pour une gestion efficace de la variabilité et des changements climatiques (OS4)
39. Le projet cible également les questions transversales inscrites dans le PNA. Elles concernent l'amélioration de la maîtrise des problématiques d'environnement et des changements climatiques par les femmes (OS1), l'amélioration de la capacité de résilience des femmes à travers les activités génératrices de revenus (OS2), le développement des technologies d'adaptation tenant compte des conditions des associations féminines à partir des connaissances traditionnelles (OS3), l'amélioration de la participation des populations dans le processus de réflexion, d'analyse et de décision en matière d'adaptation aux changements climatiques (OS 6).
40. Le projet intervient en cohérence et en continuité avec plusieurs projets en cours dans les ministères en charge du développement rural. Le projet a prévu une collaboration étroite avec plusieurs parmi eux et les a intégrés dans le Prodoc comme partenaires de cofinancement.

3.1.2 Alignement sur les Objectifs de développement durable (ODD) et les cadres stratégiques de la FAO et du GEF en matière de développement agricole et de gestion de l'environnement

41. Le projet poursuit contribue à la poursuite des ODD 1 et 13, notamment les cibles et objectifs 1.5 «D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité»; 13.1 «Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat»; 13.2 «Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales».
42. **Le projet est bien aligné sur les objectifs stratégiques n° 2** «rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables» et n° 5 «Améliorer la résilience des moyens d'existence face aux catastrophes » de la FAO et sur les 3 domaines prioritaires du Cadre de Programmation Pays (CPP 2017– 2020) de la FAO au Burkina Faso. Ces domaines prioritaires sont les suivants: Sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience des populations vulnérables face au changement climatique; Amélioration des revenus des populations rurales à travers des systèmes agricoles alimentaires durables et efficaces; Gouvernance du secteur rural (environnement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle). Le projet cible plus spécifiquement 8 produits (1.1.; 1.2 ; 1.4 ; 2.1 ; 2.4 ; 3.9 ; 3.10 ; 3.12) et 15 indicateurs du CPP.

43. **La stratégie du projet est conforme avec la stratégie de la FAO en matière de renforcement des capacités.** En effet, le projet vise à promouvoir un changement sur le long terme, avec un accent mis sur le dialogue avec les partenaires et parties prenantes nationaux et la pérennité des interventions en encourageant leur prise en charge par les autorités nationales. Le projet utilise une approche intégrée, englobant les capacités des individus et des organisations et l'environnement porteur ainsi que les capacités techniques et fonctionnelles. Le projet s'appuie sur les principes de base et les lignes directrices de l'approche «champs école paysan» développée et expérimentée depuis 25 ans par la FAO et ses partenaires. Il cible particulièrement le modèle CEAP qui prend mieux en compte les problèmes des agriculteurs, des agro-éleveurs et éleveurs et les questions d'adaptation au changement climatique (Voir Appendice 3. Définition et principes de l'approche Champ Ecole Agropastoral). Le projet intègre des préconisations de la politique de la FAO en matière d'égalité de sexe.
44. **Le projet est aligné sur 3 objectifs stratégiques du GEF** portant sur l'adaptation au Changement Climatique: A-CC-1 "Réduire la vulnérabilité aux impacts défavorables des changements climatiques y compris leurs variations aux niveaux local, régional et global"; A-CC-2 "Accroître la capacité d'adaptation pour faire face aux impacts défavorables des changements climatiques y compris leurs variations aux niveaux local, régional et global"; A-CC-3 "Promouvoir le transfert et l'adoption des technologies d'adaptation".
45. **Le projet a respecté les exigences et les lignes directrices des politiques et exigences du FEM relatives au cofinancement** (Policy : FI/PL/01; GEF/C.31/12), à la participation du public (1996), à l'engagement des parties prenantes, au suivi-évaluation, à l'application du principe du coût incrémental, à l'égalité du genre, à la sauvegarde environnementale et sociale du FEM. En ce qui concerne le co-financement, les informations indicatives sur les montants, les sources et les types de cofinancement attendus ont été indiqués dans le document approuvé du projet, ce qui sert de base pour apprécier le niveau de mobilisation de ce cofinancement.
46. Le Gouvernement, la FAO, les partenaires d'exécution, assurent des responsabilités spécifiques concernant la mobilisation et la participation du public et le renforcement des aspects sociaux, environnementaux et de durabilité financière du projet. Le projet propose à travers l'approche Champ Ecole Agropastoral (CEAP) une démarche et des activités qui suscitent l'intérêt des populations et favorisent leur adhésion et leur participation.
47. En général, le projet a respecté les exigences des directives opérationnelles pour l'application du coût incrémental²⁰. Le projet a aussi bien identifié et présenté les lignes de base pour chaque produit et effet attendu et fixé les indicateurs et les cibles à atteindre. Et qui plus est, chaque ligne de base indique assez bien les problèmes environnementaux, les menaces et les obstacles. Les objectifs d'adaptation sont bien perçus à travers les activités prévues.

3.1.3 Forces et faiblesses de la théorie de changement du Projet

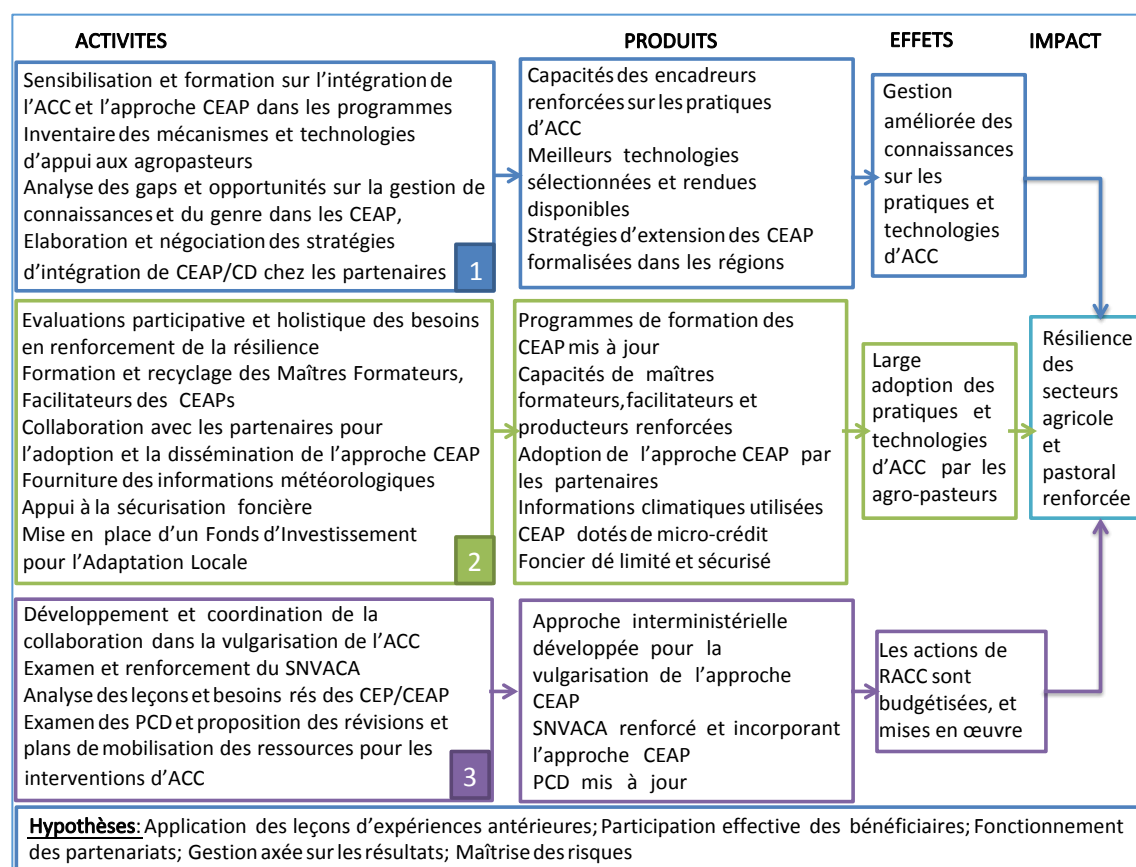
48. La théorie de changement du projet (TdC) a été reconstruite par l'EE à partir des informations tirées du document du projet et des entretiens avec les parties prenantes sur

²⁰ Operational Guidelines for the application of the incremental cost principle. GEF Council June 12-15, 2007.

le dispositif de mise en œuvre du projet et les risques qui étaient susceptibles d'affecter cette mise en œuvre et la réalisation des objectifs (Figure 2).

49. La chaîne de résultats du projet est très satisfaisante par rapport aux effets attendus et à l'impact final recherché. Les 3 composantes opérationnelles du projet sont complémentaires et s'avèrent pertinentes et cohérentes par rapport à l'impact attendu du projet qui concerne le renforcement de la résilience des secteurs agricole et pastoral du Burkina Faso. Cette chaîne de résultats intègre bien le genre. Les activités de chaque composante sont tout aussi pertinentes et cohérentes par rapport aux produits attendus. La composante 1 s'occupe de l'identification et la gestion des connaissances (pratiques, technologies et stratégies) qu'elle met à disposition du projet pour renforcer les capacités d'adaptation au Changement Climatique des bénéficiaires finaux dans le cadre de la composante 2. Dans cette composante 2 les préoccupations liées au genre sont au cœur des activités et objectifs du produit 2.1 et les indicateurs genre sont bien pris en compte dans les produits 2.2, 2.3, 2.4 et 2.5. La composante 3 intervient au niveau de l'environnement porteur du projet pour actionner les leviers (règlements, stratégies et ressources) nécessaires pour la diffusion plus large et l'institutionnalisation des approches et technologies qui ont été préalablement testées, expérimentés et adoptés dans la composante 2 par les bénéficiaires directs du projet. Le projet a prévu et réalisé une situation de référence et une étude end line qui permettront d'évaluer les effets et changements générés par le projet. Un autre motif de satisfaction concerne la bonne implication des femmes dans le projet.
50. En dépit du bon choix des activités et de l'approche de mise en œuvre, la TdC s'est trouvée confrontée à l'insuffisance du budget prévu pour certaines activités, ce qui a nécessité une importante révision budgétaire en début du projet. Cette révision du budget a permis d'inclure la formation des facilitateurs, d'étendre la formation des maîtres formateurs (MF), de prendre en compte l'équipement nécessaire pour le démarrage des CEP et des CEAP et d'inclure les frais de mission (DSA) des facilitateurs dans la ligne Contrats des prestataires de services à savoir les ministères et les partenaires locaux de développement dont ils dépendent, et de transformer certains postes de personnel du temps partiel à temps plein. La révision budgétaire a également permis d'effectuer la réduction des cibles pour certaines activités. Ainsi, le nombre de facilitateurs à former pour mettre en place les CEP/CEAP a été ramené de 500 à 250, avant d'être finalement maintenu à 500 en tenant compte des facilitateurs endogènes qui seront formés²¹. Le nombre de CEP/CEAP à installer a été fixé à 500 mais le nombre de bénéficiaires ciblés (26 000) a été maintenu. Le projet a axé sa stratégie sur la mobilisation des partenaires de cofinancement et d'autres activités pour atteindre cette cible.

²¹ Le Prodoc a présenté des incohérences sur le nombre de facilitateurs à former et également le nombre de CEP/CEAP. Dans le corps du texte on lit parfois 1000 et dans la matrice des résultats 500 comme cible. C'est ce dernier chiffre qui a été réduit de moitié lors de la révision budgétaire. La révision budgétaire est intervenue lorsque la formation des facilitateurs CEP (118 au total) était déjà achevée. Considérant le budget disponible, le projet a d'abord fixé à 137 le nombre de facilitateurs CEAP à former. La stratégie du projet prévoyant qu'1 facilitateur doit installer 2 CEP/CEAP, le projet a fixé à 250 le nombre total de facilitateurs nécessaires pour installer 500 CEP/CEAP. Finalement la cible initiale de 500 facilitateurs a été maintenue, considérant que les facilitateurs issus de l'environnement n'installeront pas les CEAP, mais en comptabilisant les facilitateurs endogènes qui seront formés.

Figure 2: Théorie de changement du projet

Source: équipe d'évaluation

51. Par ailleurs, concernant la TdC, le projet a identifié les défis à relever, des hypothèses et des risques à maîtriser au niveau de l'environnement porteur du projet. La réalisation de cette TdC requiert que les parties prenantes participent de manière active à la mise en œuvre du projet, et que les défis et risques identifiés dans l'environnement porteur du projet soient gérés. **Cependant, certains risques fréquemment rencontrés dans la mise en œuvre des projets similaires n'ont pas été considérés comme significatifs pour le projet, ce qui est un motif d'insatisfaction.** Ces risques concernent: le démarrage tardif; la faible planification des activités; la faible mobilisation du cofinancement; le faible intérêt des parties prenantes pour des projets de renforcement des capacités.
52. Une autre insuffisance concerne l'indicateur de l'objectif général du projet dans le Prodoc qui porte exclusivement sur la dégradation des terres, alors que l'objectif global du projet porte sur la réduction de la vulnérabilité des personnes, des moyens de subsistance, des actifs physiques et des systèmes naturels aux effets néfastes du changement climatique. L'indicateur de l'objectif général inscrit dans le Prodoc méritait d'être complété par deux indicateurs pertinents du cadre du Résultat du GEF comme par exemple: l'indicateur 1: «nombre de bénéficiaires directs (pourcentage de femmes)» et/ou l'Indicateur 4: «Degré d'adoption des technologies/pratiques résilientes au climat (mesuré en nombre d'utilisateurs [dont le pourcentage de femmes]; ou zone géographique). L'Évaluation finale a toutefois constaté avec satisfaction que le premier de ces indicateurs proposés a été repositionné comme indicateur de l'objectif spécifique 2 dans l'examen annuel de mise en œuvre (PIR 2018) et aussi comme indicateur du produit 2.5. L'indicateur 4 du cadre de résultat du GEF a été pris en compte dans l'indicateur 2.1 (Outil de suivi évaluation de

l'adaptation au changement climatique du FEM: OSEA Indicateur 3.1.1). du résultat 2 dans la matrice des résultats.

53. Les dispositions d'exécution du projet sont cohérentes et pertinentes et impliquent d'une part la FAO chargée de la supervision et l'appui conseil technique, des achats, de la passation des marchés, et de la fourniture des services financiers et des ressources humaines et le Gouvernement qui est chargé de l'exécution technique. Le projet est mis en œuvre par le MAAH en étroite collaboration avec les autres ministères de développement rural et sous la supervision du comité de pilotage. Le projet bénéficie de l'appui des partenaires de cofinancement et des représentants du Gouvernorat de chacune des 4 régions. Pour favoriser la qualité de la mise en œuvre, le projet a organisé des Comités de Pilotages chargés d'assurer l'appui technique, la coordination et la supervision de toutes les activités et des acteurs.

3.2 Efficacité – Dans quelle mesure les capacités de résilience des secteurs agricole et pastoral du Burkina Faso et des populations ont-elles été renforcées pour faire face au changement climatique de manière durable?

3.2.1 Meilleure prise de conscience et connaissance des pratiques agro-pastorales résilientes au climat aux niveaux national et régional.

- i. *Le projet a bien posé les bases nécessaires pour permettre la conception, la mise en œuvre et le suivi des outils de test/apprentissage/diffusion des technologies d'ACC (CEAP) et de renforcement de la résilience des communautés (AVEC, micro-projets FILA).*
- ii. *Les 3 produits portant sur le renforcement des capacités (RC), la sensibilisation des acteurs, la mise à disposition des bonnes pratiques et le développement de la stratégie d'extension des CEAP, ont été tous réalisés de telle sorte que le Résultat 1 du projet est jugé satisfaisant.*

3.2.1.1 Renforcement des capacités des encadreurs sur les pratiques d'ACC

54. Le projet a renforcé les capacités de 65 encadreurs dont 5 femmes sur l'approche CEAP et l'adaptation au changement climatique à travers deux sessions de formation dont une organisée à Kaya les 1er et 2 juin 2017 à l'intention des directeurs provinciaux en charge respectivement de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement des quatre régions d'intervention du projet et l'autre à Ouagadougou les 5 et 6 juin 2017 au profit des encadreurs des projets et programmes partenaires. La formation était basée sur deux modules dont un sur le changement climatique et les stratégies d'adaptation au changement climatique et l'autre sur l'approche Champ Ecole Agropastoral (CEAP). Concernant le CEAP, le focus a été mis sur la clarification du concept des Champs Ecole et sur la démarche de mise en œuvre d'un CEAP.
55. L'auto-évaluation des bénéficiaires à la fin de la formation a montré que les attentes de 95 pour cent parmi eux ont été bien comblées malgré un temps de formation jugé très court par 80 pour cent de ces bénéficiaires. Selon les responsables des ministères concernés, les acteurs formés se sont bien engagés dans la promotion de l'approche CEAP au niveau de leurs structures d'appartenance et l'intégration de la démarche et de ses principes dans leurs interventions dans le cadre du projet et des autres projets et programmes pertinents.

3.2.1.2 Sélection et mise à disposition des meilleures technologies

56. Le projet à travers l'INERA a réalisé l'inventaire de 42 bonnes pratiques agrosylvopastorales (BPA), ce qui a permis de sélectionner 7 BPA résilientes au climat et de les capitaliser dans un catalogue qui a été diffusé auprès des directions régionales, provinciales, des maîtres formateurs, facilitateurs et des bénéficiaires du projet sous forme électronique et papier (1000 exemplaires distribués). Ces BPA concernent la production et l'utilisation de la fumure organique, l'utilisation de semences de variétés améliorées, la complémentation alimentaire stratégique du bétail en saison sèche, le scarifiage et ensemencement des espèces fourragères, la régénération naturelle assistée (RNA), le reboisement avec les espèces agro forestières, et l'utilisation de foyer amélioré. Six nouvelles technologies d'élevage ont été introduites à savoir : les cultures fourragères, le stockage des résidus de récolte, l'utilisation des sous-produits agro industriel pour l'alimentation du bétail, la fabrication d'aliments pour volaille, la fabrication des blocs de pierre à lécher pour ruminants, la gestion de la santé animale.
57. Le véritable challenge était de faire adopter ces BPA²² car la plupart des bonnes pratiques inventoriées sont habituellement peu utilisées par les acteurs pour diverses raisons dont la plus importante est la faiblesse du maillon de diffusion. Les pratiques de restauration des sols par exemple sont bien connues au Burkina Faso mais leur utilisation pour des effets rapides sur ces sols est confrontée à la pénibilité et à l'inefficacité du travail à la daba. Il en est de même de l'adoption des semences des variétés ou races améliorées de plantes et d'animaux. Selon les chercheurs de l'INERA, l'amélioration des taux d'adoption de ces BPA passe par une multiplication des CEAP qui s'avèrent être un outil approprié pour sensibiliser les producteurs, renforcer leurs capacités et accompagner les processus d'innovation.

3.2.1.3 Formalisation de la Stratégie d'extension des CEAP dans les régions

58. Le projet a défini et formalisé une stratégie claire d'extension des CEAP. Cette stratégie d'implantation des CEAP a été élaborée et validée au cours d'un atelier national de validation organisé le 17 janvier 2017 à Koudougou. Cet atelier a regroupé les directeurs régionaux et provinciaux et les maîtres formateurs des structures impliquées dans la mise en œuvre du projet.
59. La stratégie a prévu que chaque CEAP à dominante agricole sera installé par un facilitateur du ministère en charge de l'agriculture. Il en sera l'animateur principal assisté systématiquement de deux facilitateurs dont l'un du ministère en charge de l'élevage et l'autre du ministère en charge de l'environnement. Le raisonnement est le même pour l'installation d'un CEAP à dominante élevage. La stratégie a également prévu que chaque facilitateur de l'agriculture ou de l'élevage installera et suivra 2 CEAP au total. Chaque CEAP installé bénéficiera de l'animation conjointe des facilitateurs des trois ministères du développement rural.

²² Les bonnes pratiques agrosylvopastorales (BPA) sont entendues comme des pratiques appropriées pour satisfaire les besoins actuels et d'améliorer les moyens d'existence, tout en préservant l'environnement de façon durable.

3.2.2 Adoption des pratiques et technologies résilientes aux changements climatiques, financièrement durables, sensibilisées à l'égalité hommes-femmes

- i. *Le projet a effectivement renforcé les capacités des maîtres formateurs, facilitateurs et producteurs, favorisé le test et la diffusion de l'approche CEAP et l'adoption des BPA et l'ACC.*
- ii. *Le FILA mis en place autour des CEAP (groupes AVEC et microprojets) a connu une forte adhésion des populations et a permis de dynamiser les CEAP et de renforcer les liens sociaux et les moyens de résilience au sein de la communauté.*
- iii. *Les membres des AVEC ont pu épargner ou bénéficier de crédits pour réaliser les activités génératrices de revenus (AGR). En plus, ces AVEC constituent l'alternative aux services de crédit des Institutions de micro finance (IMF) dont les conditions d'accès sont inadaptées à la situation de la majorité des producteurs.*
- iv. *Le projet a contribué à la sécurisation foncière et à l'utilisation des informations climatiques/météorologiques pour planifier et gérer la campagne agricole.*
- v. *Toutefois des contraintes telles que les retards dans la mise à disposition des intrants, matériel et équipements ont réduit quelque peu la performance des CEP/CEAP et considérablement la mise en œuvre des microprojets FILA.*
- vi. *Malgré l'insatisfaction constatée dans la réalisation des microprojets FILA, huit des neuf produits attendus ont été réalisés de manière satisfaisante à très satisfaisante contribuant ainsi à une réalisation satisfaisante du Résultat 2.*

3.2.2.1 Identification des zones d'intervention, des partenaires et communautés-partenaires

60. Orienté vers l'appui aux populations vulnérables, le projet a identifié avec satisfaction les zones d'intervention en mettant à contribution les services techniques et les Organisations non gouvernementales (ONGs) intervenant dans les régions concernées. Au total, 236 communautés ont été identifiées pour installer des CEP puis 168 communautés ont été identifiées pour l'installation des CEAP. En outre 64 CEAP ont été installés par le projet OSRO/605/BEL (financement de la Belgique) dans deux régions communes avec le projet FEM (dans les régions du Centre nord et du Sahel en co-financement portant le nombre total de CEAP à 232 et donc le nombre total de CEP/CEAP à 468.
61. Le projet a également réalisé étude de base auprès de 608 ménages pour identifier les facteurs de vulnérabilité au CC et les moyens de renforcement de la résilience et renseigner les indicateurs. Une étude d'auto-évaluation paysanne de la résilience avec l'outil SHARP a été également réalisée en début de projet pour mesurer le niveau de résilience des communautés bénéficiaires. Cependant au moment de l'évaluation finale, l'étude Endline classique et l'étude endline SHARP n'étaient pas encore réalisées, ce qui n'a pas permis de mesurer l'évolution de la situation des ménages.
62. Etant donné que le projet a démarré par la mise en place des CEP avant de migrer vers les CEAP, le choix des CEAP à installer s'est appuyé sur plusieurs critères. Une priorité de choix a été donnée aux agents de terrain les plus compétents. Ces derniers ont ensuite chacun identifié et choisi les communautés les plus motivées et accessibles. Ensuite, le diagnostic participatif a été effectué suivi de l'analyse des contraintes prioritaires, puis de l'exploration

des solutions possibles, de l'élaboration des curricula de formation et le test des solutions dans les CEAP. Pour sensibiliser un plus grand nombre de producteurs sur les technologies d'ACC, la participation des producteurs de villages voisins de ceux ayant bénéficié des CEAP a été facilitée à travers l'organisation des visites commentées par les producteurs eux-mêmes.

3.2.2.2 Formation des maîtres formateurs

63. Le déroulement de l'approche CEAP s'appuie sur un système de formation en cascade et d'apprentissage dans lequel les Maîtres formateurs (MF) et les facilitateurs sont des pièces maîtresses qui assurent le lien avec les producteurs et sont amenés à garantir la qualité de leur apprentissage/formation. Ainsi, le projet a réalisé le recyclage de 17 MF de CEP dont une femme (5,88 pour cent) et formé 25 Maîtres Formateurs dont 5 femmes (20 pour cent) en 2016 pendant 45 jours sur l'outil CEAP. La cible de 20 MF a été atteinte mais celle de 30 pour cent des bénéficiaires de formation fixée pour les femmes n'a pas été atteinte car les femmes sont très peu représentées parmi les agents des différents ministères en charge du développement rural.
64. Les MF ont ensuite bénéficié des sessions de recyclage (mars 2018) sur des thématiques nouvelles comme la chenille légionnaire, l'ethno médecine vétérinaire, l'élaboration des plans d'affaire, l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés coopératives, la prise en compte du genre, la mise en place et l'animation des AVEC.

3.2.2.3 Intégration de l'ACC et des BPA dans le programme de formation des CEP/CEAP

65. Le programme de formation des participants aux CEAP et les besoins en intrants et équipements des CEP/CEAP ont été établis au terme des diagnostics réalisés par les facilitateurs, avec l'appui des maîtres formateurs. Les curricula ont été proposés par les membres de chaque CEP/CEAP pour sa formation. Les capacités des facilitateurs ont été renforcées sur les différentes thématiques.
66. Les modules développés ont été basés sur les meilleures pratiques de résilience/adaptation au changement climatique et ont été complétés par une dizaine de modules comprenant des nouvelles thématiques apprises lors du recyclage de mai 2018. Il ressort globalement que les préoccupations des activités bénéfiques aux femmes ont été intégrées dans les modules notamment à travers les AVEC. Les facilitateurs CEAP ont été également formés et 124 CEP/CEAP ont été outillés sur l'utilisation des informations agro-météorologiques.

3.2.2.4 Formation des facilitateurs de CEP/CEAP

67. Le projet a successivement formé 118 facilitateurs de CEP (dont 17,8 pour cent de femmes) et 136 facilitateurs de CEAP (dont 22,8 pour cent de femmes). Parmi les facilitateurs CEAP, 32 (dont 25 pour cent de femmes) ont été formés dans le cadre de la mise en œuvre du projet partenaire OSRO/605/BEL. Les facilitateurs CEP ont mis en place 236 CEP, tandis que les facilitateurs CEAP ont mis en place 232 CEAP dont 64 CEAP pour le compte du projet OSRO/605.
68. Il faut garder à l'esprit que le projet a mis en place les CEP en 2016 parce que la formation des MF sur l'approche CEAP était encore en cours (voir les similitudes et différences entre CEAP et CEP dans l'Appendice 3). La mise en place des CEAP a véritablement commencé

en janvier 2017 et s'est poursuivie jusqu'en novembre 2018. Certains anciens CEP ont été reconvertis en CEAP et le reste a continué sous forme de CEP bénéficiant de l'animation du MAAH dans le cadre de ses missions régaliennes (Voir Appendice 4). Tous les CEP n'ont pas été transformés en CEAP à cause de l'insuffisance du nombre de facilitateurs formés sur l'approche CEAP. Un facilitateur formé s'occupe de 2 CEAP.

69. En somme, le projet a formé 254 facilitateurs CEP/CEAP sur la cible révisée de 255 facilitateurs²³ qui a été approuvée par le FEM, et formé en plus 167 facilitateurs endogènes. Le projet a installé 468 CEP/CEAP sur la cible de 500 CEP/CEAP.
70. Dans un but de formation en cascade et de démultiplication des CEAP, le projet a formé des facilitateurs endogènes. Ainsi, en 2019, dans chaque CEAP, 2 meilleurs apprenants ont été identifiés parmi les bénéficiaires du cycle de formation CEAP de 18 mois et ont été formés pour devenir facilitateurs endogènes. Au total, 167 facilitateurs endogènes recrutés, ont été formés sur l'approche CEAP et AVEC et sur les bonnes pratiques d'ACC. Les formations se sont déroulées en 2 sessions de 5 jours chacune. Ces facilitateurs endogènes vont poursuivre et élargir l'installation des CEAP de seconde génération dans leurs communautés respectives.
71. Malgré le succès général relevé dans le renforcement des compétences des facilitateurs endogènes, il apparaît cependant que certains ne parvenaient pas à conduire toutes les activités et ont toujours eu besoin de l'appui des facilitateurs principaux. La principale contrainte rencontrée par ces derniers résidait dans la difficulté de traduction des documents du français au Mooré.
72. L'auto-évaluation des facilitateurs (N=35) révèle que 71 pour cent sont très satisfaits et 29 pour cent satisfaits des compétences qu'ils ont acquises au cours de la formation dispensée par les maîtres formateurs. Egalement, respectivement 86 et 14 pour cent interrogés sont très satisfaits et satisfaits de la qualité des compétences qu'ils ont transmises aux bénéficiaires au cours des expérimentations et démonstrations dans les CEP/ CEAP.
73. Ces facilitateurs reconnaissent que l'animation conjointe des facilitateurs des trois (3) ministères chargés de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement leur a permis de comprendre et d'adhérer aux thématiques de la production agricole durable. Ainsi, ils comprennent désormais que la résilience et la sécurité alimentaire durables passent par la mise en œuvre des actions d'adaptation au changement climatique. Les bénéficiaires interviewés reconnaissent également que l'intégration des trois domaines (agriculture, élevage, environnement) promus par les CEAP constitue le meilleur outil de vulgarisation de la nouvelle vision de la production agricole durable.

3.2.2.5 Renforcement des capacités bénéficiaires et adoption des BPA ou résultats des CEAP

74. Les groupes CEAP ont expérimenté avec succès dans un processus d'apprentissage des BPA et technologies d'ACC basées sur les variétés améliorées et locales (mil, sorgho, maïs, niébé, sésame, etc.), des pratiques de Conservation des Eaux et des Sols/Restauration défense des sols (CES/DRS), des pratiques de protection de l'environnement (RNA, pépinière, reboisement, foyers améliorés, etc) et des systèmes améliorés d'élevage de volailles et de petits ruminants (Appendice 4) et l'embouche. Ces technologies et BPA

²³ Le projet ciblait initialement la formation de 500 facilitateurs de CEP/CEAP (dont 40 pour cent de femmes).

testées se sont avérées plus productives que les pratiques paysannes et ont été adoptées par les bénéficiaires.

75. Le projet a renforcé de manière satisfaisante, les capacités de 29 201 bénéficiaires dont 10 528 (avec 57 pour cent de femmes) dans les CEP/CEAP financés par la subvention du FEM et 18 673 dans les projets de co-financement²⁴. La fréquentation des CEP/CEAP par les apprenants était très satisfaisante. Ainsi, sur 5969 producteurs (dont 61 pour cent de femmes) qui se sont inscrits au début de la saison pluvieuse (juin), 5604 producteurs (dont 61 pour cent de femmes) ont bouclé avec succès le cycle de formation de 6 mois, soit un taux d'assiduité de 94 pour cent. Parmi ces bénéficiaires, 1622 producteurs ont été jugés aptes à conduire la tâche de facilitateur endogène CEP. Pour ce qui est des CEAP, 6162 producteurs (dont 50 pour cent de femmes) ont été formés pendant 18 mois.
76. Outre les thématiques liées aux cultures, aux troupeaux et à l'environnement, les CEAP ont traité des thématiques portant sur les Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) dans le cadre de l'opérationnalisation du fonds d'investissement local pour l'adaptation (FILA), la médecine ethno-vétérinaire, la gestion des banques de gènes, etc. Par ailleurs, sur la question de la promotion des produits forestiers non ligneux (PFNL), 24 acteurs provenant de 21 OP du Centre ouest et 24 membres de 12 groupements à l'Est ont bénéficié d'un appui pour leur participation respectivement à la foire du 11 décembre 2017 à Léo et la semaine environnementale du 21 au 23 décembre 2017 à Fada N'Gourma.
77. **Les Bonnes pratiques agrosylvopastorales (BPA) ou pratiques technologiques (PT) testées dans les CEAP** se sont avérées nettement plus productives que les pratiques paysannes (PP) et porteuses d'importants avantages socio-économiques (Voir Encadré 3). La quasi-totalité des bénéficiaires rencontrés sur le terrain est convaincue de l'efficacité des BPA/PT sur l'accroissement de la productivité.
78. Les facilitateurs-animateurs et les facilitateurs endogènes ont confirmé le bon niveau de rendements obtenus dans les CEP/CEAP. Les bénéficiaires sont en général très satisfaits des résultats obtenus. Par exemple, les groupes CEAP des femmes d'Imasgo dans la région du Centre-Ouest et de Louda dans le Centre-Nord qui, après une première année de démonstration ont mis en place un peu partout dans la zone, des champs individuels et collectifs de niébé avec l'application des bonnes pratiques de démonstration de leur CEAP. Celles de Louda sont devenues des productrices de semences améliorées de niébé dans leur zone qu'elles commercialisent.
79. Egalement, selon les acteurs rencontrés sur le terrain, la majorité des expérimentations prenant en compte les techniques de Conservation des Eaux et des Sols (CES) (cordons pierreux, zaï, demi-lunes) a bien réussi. Les parcelles traitées ont plus résisté aux poches de sécheresse en conservant mieux les eaux tout en favorisant leur bonne infiltration.
80. Les expérimentations portant sur les techniques de production du fumier de qualité ont démontré l'importance de ce fertilisant aussi bien aux facilitateurs endogènes qu'aux bénéficiaires. L'utilisation de ce fumier a montré une différence nette en termes de rendements des spéculations traitées par rapport au fumier habituellement utilisé par les producteurs. Les résultats des expérimentations en agroforesterie sont jugés positifs par

²⁴ RC de 1600, 11284, 5538 et 251 producteurs respectivement par les projets OSRO/605/BEL, Neer-Tamba, PAFASP et AZAWAK.

les bénéficiaires et contribuent à améliorer leur conviction sur les bienfaits des arbres dans la protection du capital foncier et l'intégration «agriculture/élevage/environnement».

81. Tous les acteurs et les bénéficiaires apprécient également le succès des expérimentations dans le domaine de l'élevage à travers les effets suivants: poids élevé des animaux, notamment les animaux d'embouche bovine et ovine; réduction de la mortalité des animaux; accroissement numérique et pondérale rapide des porcs; meilleure qualité du fourrage produit ou fauché et conservé. Des visites commentées qui ont été organisées dans les CEP et CEAP ont fortement mobilisé des communautés²⁵.
82. L'opinion des bénéficiaires confirme leur forte adhésion aux BPA testées. Les BPA dont l'adoption est plus perceptible concernent en agriculture, l'utilisation des variétés de semences améliorées, les semis en lignes avec respect des écartements entre lignes et poquets, la fabrication de la fumure organique de bonne qualité, les traitements des cultures de niébé aux pesticides biologiques, l'utilisation des techniques de CES, notamment les cordons pierreux avec leur végétalisation. En élevage, elles concernent les techniques d'embouche ovine, notamment, l'alimentation et les soins vétérinaires, la préparation d'aliments de volaille à base de produits locaux, la fabrication de la pierre à lécher ; et en environnement, la construction et l'utilisation des foyers améliorés, les techniques de Régénérescence Naturelle Assistée (RNA), les pépinières et plantations d'arbres utilitaires. Le projet a également renforcé la sensibilisation et l'utilisation des produits phytosanitaires homologués.
83. L'Évaluation finale a constaté sur le terrain que la grande majorité des exploitations agricoles des communautés concernées n'a pas encore adopté ces BPA (ce qui est compréhensible compte tenu de l'objectif du projet et de sa durée) et également que de nombreux troupeaux sont toujours en divagation et causent des dégâts sur les cultures et sur les plantations des arbres. Selon les bénéficiaires des CEP/CEAP cette faible adoption est due au fait que de nombreux producteurs ne disposent pas du minimum de ressources financières requis pour acquérir les équipements et intrants nécessaires et mettre en pratique les thématiques expérimentées.
84. Ces constats soulignent la nécessité d'une appropriation par le Gouvernement du modèle d'innovation expérimenté par le projet et sa dissémination au plus grand nombre par des moyens appropriés.

²⁵ Dans les CEP 2016, les visites commentées (VC) ont été effectuées à mi- campagne et en fin de campagne soit au total 87, 100, 104 et 147 VC respectivement au Sahel, au Centre Ouest, au Centre Nord et à l'Est. Ces VC dans les CEP ont profité à 4628 auditeurs (55 pour cent de femmes) au Centre Ouest, à 5706 auditeurs (63 pour cent de femmes) au Centre Nord, et à 8466 auditeurs à l'Est. Selon les rapports des DRAAH les VC ont été organisées dans les CEAP comme suit: 31 VC au Centre Nord au profit de 2277 auditeurs dont 1367 femmes; 32 VC au Centre Ouest au bénéfice de 2129 visiteurs dont 1519 femmes; 24 VC au Sahel dont 04 pour la première campagne et 20 pour la deuxième campagne agricole.

Encadré 3: Rendements comparés des pratiques paysannes et des pratiques technologiques

Dans les CEAP²⁶ conduits par la DRAAH dans le Centre Nord (CN) en 2017, les rendements en pratiques paysannes (PP) du niébé, sorgho et mil (respectivement 440; 366; 326 kg/ha de grains et 4320; 910; 641 kg/ha de paille) ont été améliorées par les pratiques technologiques (PT) respectivement de 135 pour cent, 92 pour cent et 86 pour cent pour les grains et de 72 pour cent; 72 pour cent et 4 pour cent pour la paille. En 2018 au CN, ces rendements en PP du niébé, sorgho, mil et sésame (respectivement 260, 587, 976 et 1170 kg/ha de grains et 500, 806, 1778, 1674 kg/ha de paille) ont été améliorées par les PT respectivement de 162 pour cent, 87 pour cent, 44 pour cent et 16 pour cent pour les grains et de 200 pour cent 68 pour cent; 60 pour cent; 16 pour cent pour la paille. L'augmentation de la marge brute à l'hectare en F CFA suite à l'adoption du paquet technologique est la suivante : Mil (10 250) ; Sorgho (55 780) ; Niébé (134 150) ; Sésame (289 800).

Egalement, dans le Centre Ouest (CO), les rendements obtenus dans les CEAP²⁷ en PT ont dépassé ceux en PP pour toutes les spéculations quelle que soit la variété. Cette augmentation était de 100,00 pour cent, 152,86 pour cent, 100 pour cent, 144,00 pour cent, 50,00 pour cent, 45,45 pour cent, 81,82 pour cent et 96,67 pour cent respectivement pour le Riz, le Maïs, le Sorgho, le Niébé, l'Arachide, le Sésame, l'Oignon et le Mil.

Au Sahel, les rendements²⁸ des PT sont supérieurs à ceux des PP, respectivement de 102,31 pour cent, 143,31 pour cent, 65,87 pour cent, 84,04 pour cent en moyenne pour le mil, le niébé, le sésame, le sorgho.

Au Centre Nord (CN), 16 CEAP²⁹ installés par la DRRAH ont à partir d'un cheptel initial de 154 ovins, 12 caprins et 12 porcins, atteint un cheptel de 309 ovins, 30 caprins et 72 porcins grâce aux naissances et à une mortalité de 4 pour cent. Ces CEAP ont également produit 164 brouettes de fumure organique. Concernant l'élevage de volaille, les CEAP (16) ont élevé 518 poules de départ, et de 1364 poussins éclos (dont 215 pintadeaux). Ils ont vendu 647 sujets et produit 268 brouettes de fumier (rapport de février 2019).

3.2.2.6 Partenariat pour l'adoption et la dissémination de l'approches CEAP et ACC

85. Ce produit qui visait à faire adopter l'approche par au moins 8 projets partenaires majeurs pour favoriser une plus large diffusion de BPA a été réalisé de manière modérément insatisfaisante. En effet au démarrage du projet évalué, la majorité des 14 projets partenaires identifiés dans le document du projet étaient arrivés à terme.
86. Le projet a formalisé un partenariat pour l'adoption et la diffusion de l'approche CEAP avec le PNVACA à travers la signature d'un protocole d'accord. En revanche, le projet a établi une collaboration avec 8 projets partenaires de cofinancement pour le même objectif, mais sans parvenir à formaliser ce partenariat.
87. Pour pallier ces insuffisances, le projet a signé 33 protocoles d'accord avec les directions générales, régionales en charge de l'Agriculture, l'Élevage, et l'Environnement et les ONG (AMUS & ARFA) pour la mise en place et l'animation des CEAP, AVEC et microprojets FILA.

²⁶ Rapport final DRAAH Centre Nord, Février 2019.

²⁷ Rapport final DRAAH Centre Ouest, Février 2019

²⁸ Moyenne calculée à partir des données du Rapport technique final d'activités de la DRAAH Sahel, Février 2019

²⁹ 2ème rapport intermédiaire DRRAH Centre Nord, Février 2019.

3.2.2.7 Amélioration et mise à disposition des informations climatiques

88. Les informations climatiques (IC) ont été améliorées et mises à la disposition des communautés agro-pastorales locales. En général, la prévision saisonnière indique les années déficitaires ou excédentaires et fournissent les informations accompagnées de conseils sur les bonnes pratiques et les choix stratégiques. En cours de saison, les bulletins décennaires sont fournis et contiennent diverses informations (date des événements et quantités de pluie, etc.). Vers la fin de la saison, des conseils sont également donnés sur la fin de la saison afin de permettre aux producteurs de prendre des décisions par rapport à certaines activités y afférentes.
89. Grâce au projet, la prévision saisonnière a été ciblée sur les régions et les conseils ont été communiqués: fourniture des informations de base (support physique); mise à jour des IC en juillet; diffusion des IC par les radios locales. La prévision saisonnière a été faite pour 3 régions du projet, la quatrième étant déjà bien couverte par d'autres projets. En effet, cette prévision saisonnière est faite au niveau sous régional avec les différents pays. De retour au pays, les experts de l'ANAM font une adaptation au niveau local. Cette prévision saisonnière a aidé les agents d'encadrement à fournir des conseils sur la campagne agricole et les producteurs à faire des choix stratégiques de production. Ensuite, la prévision décennale a bien fonctionné et les IC et conseils mis à la disposition des bénéficiaires ont été appréciés et leur ont permis de mieux planifier les activités et de prendre des précautions nécessaires face aux événements météorologiques annoncés. Dans le bulletin hebdomadaire, les dates des différents événements ont été données, ainsi que les conseils. Un prestataire a été mobilisé en juin 2018, pour la diffusion en français et en langues locales des informations dans 6 radios locales réparties dans la zone du projet (de juin à octobre 2018). Ainsi, sur la base du bulletin préparé par l'expert météorologique, le prestataire prépare les capsules (informations traitées) qui sont diffusées par les radios tous les vendredis, samedis et dimanches. Au total le prestataire a produit et diffusé 10 capsules hebdomadaires/région, envoyé 5 549 alertes SMS, réalisé des émissions interactives.
90. En général, les producteurs de la zone du projet ont eu accès et ont utilisé ces IC. La principale faiblesse constatée dans la mise à disposition des IC aux producteurs est liée à la traduction de l'IC au niveau local qui prend du temps supplémentaire susceptible de créer des retards dans l'obtention de l'information finale par les producteurs.
91. Pour aller plus loin dans la diffusion et l'utilisation des IC au Burkina Faso, le Gouvernement et ses partenaires devront mettre en place les conditions permettant leur bonne circulation vers les producteurs. En effet, à l'échelle du Burkina Faso, les producteurs régulièrement informés sur les prévisions sont peu nombreux et se recrutent surtout parmi les producteurs bien instruits qui évoluent surtout dans les cultures de rente comme le coton. Les agents techniques qui résident dans les communes et autres localités éloignées des grands centres urbains ne disposent pas régulièrement des IC à transmettre aux producteurs des villages/communautés qu'ils encadrent.

3.2.2.8 Appui à la sécurisation foncière

92. Un autre appui du projet à la diffusion des BPA d'ACC a concerné la sécurisation foncière. Dans cet optique, le projet a appuyé³⁰ la réalisation des actions de plaidoyer auprès des

³⁰ Deux experts dont un en diagnostic territorial participatif négocié (DTPN) et un en genre ont été recrutés en décembre 2017 pour appuyer la mise en œuvre des activités de ce produit.

responsables terriens des communautés concernées et à la sensibilisation des membres CEAP sur le foncier par les facilitateurs. Ainsi des sessions de sensibilisation sur la sécurisation foncière ont été réalisées dans les régions entre Juillet et Aout 2018. Les informations recueillies sur le terrain indiquent que la sensibilisation a permis aux communautés bénéficiaires de CEAP de comprendre la nécessité de sécuriser leurs sites pour conduire des actions dans la durabilité. A la suite de cette sensibilisation, les propriétaires terriens et les membres CEAP du projet ont signé 48 pactes fonciers locaux d'une superficie de 28,4 ha. Les projets et programmes Co-financiers ont également facilité la signature de 36 ententes foncières pour une superficie de 591,5 ha, 25 accords fonciers pour une superficie non déterminée et 10 procès-verbaux de remise de sites d'une superficie de 314,37 ha. L'approbation des mesures de délimitation des terres étant un long processus la finalisation ne se fera qu'après le projet à travers les actions entamées en co-financement avec les projets partenaires.

3.2.2.9 Mise en place et fonctionnement du fonds d'investissement local d'adaptation au CC

93. Le Fonds d'Investissement Local d'Adaptation au changement climatique (FILA) d'un montant de 200 000 USD a été mis en place sous forme de fonds renouvelables au niveau des régions pour financer des plans d'actions communautaires. Ce fonds a permis de financer 50 microprojets et de renforcer les capacités des Maîtres formateurs, facilitateurs et des membres CEAP en éducation financière et en gestion des microprojets.
94. Le FILA a également permis la mise en place de 153 AVEC de 3 903 membres dont 58 pour cent sont des femmes qui ont pu mobiliser un fonds de partage de 45 012 669 F CFA avec un fonds de crédit de 37 393 531 F CFA. Ces AVEC ont permis de renforcer l'engouement des groupes CEAP et de les dynamiser. Par exemple, sur l'ensemble des 40 CEAP de la région du Centre Nord, 37 pratiquent l'approche AVEC.
95. Au total 111 microprojets élaborés ont été réceptionnés par l'équipe du projet et 50 ont été sélectionnés pour financement. Ils traitent de l'élevage de volaille, de l'embouche ovine et bovine, de la production et commercialisation du niébé et du mil, de la fabrication du savon, de la production du compost et du soubala.
96. Chaque micro-projets a reçu un appui en nature (semences, intrants, équipements, aliments, et animaux, produits vétérinaires, etc.) du FILA pour démarrer une Activité Génératrice de Revenus (AGR)³¹. Au cours de la visite de terrain de l'Évaluation finale, l'effectivité de certaines de ces AGR a été constatée à savoir: l'embouche ovine qui est une activité dominée par les femmes; le petit commerce des produits agricoles comme le niébé, le sésame, les cultures maraichères (tomate, oignon, carotte, etc.); la volaille locale améliorée; la préparation des mets divers, etc. Les capacités des bénéficiaires ont été renforcées en gestion des microprojets pour améliorer la durabilité des activités. Ainsi, 100 membres soit 02 membres par CEAP bénéficiaires ont été formés pour assurer l'encadrement des groupes CEAP bénéficiaires de l'appui du FILA dont ils relèvent.

³¹ Ainsi au moment de l'évaluation finale, le projet avait déjà mobilisé : 1682 kg de semences; 66 poulets reproducteurs (local); 2 charrues bovines; 8 charrues asines; 9 charrettes asines; 75 paquets d'emballage vide en PPP de 100 kg; 185 emballages (sac PICS) ; 26245 kg d'aliments pour bétail (SPAI); 4630 kg d'Engrais organique en remplacement d'engrais NPK; 1615 kg d'engrais organiques en remplacement d'engrais Urée; 4820 kg d'aliment volaille (poussin/poulet); 40 ovins; 10 caprins; 96 tôles ondulées.

97. Les producteurs ont manifesté un grand engouement et une bonne implication pour ces microprojets FILA. A titre d'exemple, les bénéficiaires d'un microprojet encadré par l'ONG ARFA, ont construit des poulaillers individuels et comptent faire une éclosion groupée pour approvisionner ces poulaillers. La volaille locale a été choisie en raison du fait qu'une poule peut produire cinq poussins et que l'aviculture permet de dégager une bonne marge bénéficiaire car ses produits se vendent très bien. Pour l'instant d'autres équipements sont en attente de livraison dont une couveuse d'une capacité de 700 poussins.
98. Cependant les microprojets ont connu un démarrage difficile et connaissent un retard considérable dans la mise en œuvre qui est essentiellement dû à la fourniture tardive et/ou incomplète des intrants et des matériaux de construction des abris des animaux. Jusqu'en juillet 2020 (mission de terrain), plusieurs bénéficiaires étaient encore en attente des dotations des produits nécessaires à l'exécution de leurs micro-projets. De tous les groupes CEAP bénéficiaires de micro-projets rencontrés, aucun n'a encore achevé l'exécution de son micro-projet dans les conditions normales exigées par les bonnes pratiques. Face aux difficultés liées à la non disponibilité des moyens prévus pour l'exécution des micro-projets, certains bénéficiaires poursuivent le travail en prenant des initiatives internes. C'est le cas des membres du CEAP de Bonyolo dans le Centre-Ouest qui, après la mortalité de tous leurs poussins reçus de la FAO, poursuivent l'opération d'élevage avec leurs propres moyens. La mortalité était due au non respect du calendrier vaccinal et des conditions d'hygiène causée par l'arrivée tardive des produits vétérinaires et le retard dans la construction et l'équipement du bâtiment d'élevage. Le bâtiment d'élevage était toujours en construction au passage de l'EE sur le terrain et les équipements attendus n'étaient pas encore arrivés plusieurs mois après l'arrivée des poussins. Plusieurs autres groupes de bénéficiaires de microprojets poursuivent le travail en assurant par eux-mêmes l'approvisionnement des intrants nécessaires prévus en attendant l'approvisionnement par la FAO. Cette situation ne garantit pas une meilleure qualité des résultats. Au regard de toutes ces insuffisances, le fonctionnement des micro-projets est jugé insatisfaisant.

3.2.3 Mise en œuvre de plans sectoriels et plans de développement local qui contribuent à la résilience aux changements climatiques pour les communautés agro-pastorales

- i. *Le projet a été suffisamment ambitieux et proactif dans la poursuite des objectifs au niveau politique et stratégique. Cependant, sur le temps limité du projet, il était très ambitieux de vouloir atteindre l'objectif politique ciblé.*
- ii. *Le projet a pu mettre en place un mécanisme interministériel pour la promotion de l'approche CEAP et pratique d'AAC en vue d'une coordination de l'adaptation au changement climatique et de vulgarisation des systèmes intégrés.*
- iii. *Le projet a mené des actions remarquables pour renforcer l'incorporation et le positionnement de l'approche CEAP comme un outil majeur dans les systèmes nationaux de vulgarisation et de conseil agricole.*
- iv. *Malgré des ressources et un temps insuffisants pour conduire le processus de révision des PCD jusqu'au bout, le projet a fait preuve de réalisme en canalisant ses efforts pour analyser les PCD, élaborer un guide méthodologique à l'attention des responsables communaux et mener des actions nécessaires pour favoriser l'intégration de la*

résilience climatique dans les PCD et l'intégration de la nutrition et la gestion des risques de catastrophes dans le PCD.

- v. *Malgré les contraintes rencontrées, les produits attendus et les cibles du Résultat 3 ont été réalisés de manière satisfaisante.*

3.2.3.1 Mise en place d'un mécanisme interministériel de coordination pour la vulgarisation des approches, technologies et bonnes pratiques d'ACC

99. Le projet a démontré à travers l'évaluation exploratoire des politiques liées aux changements climatiques dans le secteur agro-sylvo-pastoral que les impacts escomptés en termes de renforcement de la résilience climatique à grande échelle ne sont pas encore atteints au Burkina Faso³². Cette situation s'explique par le fait que les ressources généralement limitées ne permettent pas de mener des actions à grande échelle, les aires et la durée des projets sont souvent limités, et que les mécanismes adéquats de gestion des connaissances pouvant permettre de disséminer à grande échelle les bonnes pratiques développées ou promues dans le cadre de ces projets font souvent défaut.
100. Le projet a mené une sensibilisation auprès des responsables des structures en charge de la mise en œuvre du SNVACA. Un groupe de travail interministériel composé de représentants des structures en charge de la vulgarisation du MAAH, du MRAH, du MEEVCC et du MESRI a été mis en place. Elle a tenu sa première rencontre le 18 mai 2018 et proposé un projet d'arrêté interministériel portant création, attribution et fonctionnement d'un comité de coordination pour la promotion de l'approche CEAP et les pratiques d'adaptation au changement climatique (ACC). L'arrêté a été signé le 21 janvier 2019 par les 4 ministres en charge du développement rural et le comité interministériel a organisé sa deuxième session à Koudougou, le 07 novembre sous l'égide du Secrétaire permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles (SP/CPSA).
101. La signature de l'arrêté interministériel pour la promotion de l'approche CEAP et les pratiques d'ACC est un réel motif de satisfaction du projet car il constitue une reconnaissance du Gouvernement sur la pertinence et l'efficacité de cette approche pour soutenir les processus d'innovation durable et la diffusion des pratiques d'ACC dans les exploitations familiales du Burkina Faso. C'est un progrès considérable vers l'institutionnalisation de l'approche CEAP et des pratiques d'ACC, selon les acteurs du secteur rural.
102. Malgré cette avancée, des interrogations existent quant au fonctionnement efficace de ce comité après la fin du projet. En effet, selon l'arrêté, «les frais du comité interministériel seront assurés par le budget de la FAO à travers le projet.» et «les travaux du comité couvrent la période de la mise en œuvre du projet». Cette disposition est toutefois justifiée par le fait que le Gouvernement et particulièrement les ministères concernés ne pouvaient pas facilement s'engager à prendre en charge le fonctionnement du comité tant que les ressources y afférentes ne sont pas budgétisées. Il apparaît que la prise en charge des frais de fonctionnement du comité par le projet visait à inciter le Gouvernement à prendre le relais à la fin du projet. Le comité n'a pas réussi à siéger deux fois par an comme prévu pour poursuivre la réflexion sur l'institutionnalisation de l'approche.

³² Rapport du Consultant Patrice Djamen.

103. Dans cette perspective, il est nécessaire à travers la FAO de poursuivre la sensibilisation, le dialogue et le plaidoyer au plus haut niveau des ministères du développement rural et du Gouvernement. Le plaidoyer pour l'adoption et l'institutionnalisation de l'approche CEAP et des pratiques d'ACC pourrait se faire via les cadres sectoriels de dialogue et de concertation pour cibler la prochaine phase d'élaboration des référentiels nationaux dont le PNDES ou via le Groupe de Travail sur le Conseil Agricole (CTCA) au sein du Cadre politique du secteur agro-sylvo-pastoral prévu dans la Stratégie Nationale de Conseil Agricole (SNCA)³³ qui jouera un rôle de Comité d'orientation des programmes et des activités de conseil agricole.
104. L'évolution vers l'institutionnalisation de l'approche CEAP et pratique d'ACC au plus haut niveau nécessite de mobiliser et fédérer les efforts, contributions et outils de tous les acteurs sectoriels. La SNCA dont le caractère est transversal, multisectoriel et interministériel se présente comme un cadre adéquat pour l'opérationnalisation des stratégies sous-sectorielles des Ministères du secteur rural (SNVACA et PNVACA du MAAH, SNVACE et Plan d'actions du MRAH, Stratégie et Plan d'actions de valorisation et de promotion des PFNL du MEEVCC, Stratégie Nationale et Plan d'actions de Valorisation des Technologies, Inventions et Innovations (SNVTII) de l'ANVAR). Ces stratégies et plans sous sectoriels méritent d'être actualisés pour mieux intégrer l'approche CEAP et pratiques d'ACC et faire une mise en cohérence avec la SNCA. Cette actualisation doit intégrer les outils de supports aux CEP tels que les AVEC de la FAO et d'autres outils de renforcement de la résilience comme l'ADM (Analyse et Développement des Marchés) et CD (Club Dimitra) de la FAO, l'École d'Entrepreneuriat Agricole (Farmers Business School) du Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ).
105. La plupart des outils requis par l'approche CEAP sont pris en compte dans la SNCA même si c'est de manière segmentée: le diagnostic participatif (DP), le CEP, les visites commentées, le test de démonstration, le troupeau de démonstration, la parcelle fourragère, la Plate-forme d'innovation multi-acteurs, le Développement Participatif des Technologies (DPT), l'approche filière spécialisée par produit, les documents de vulgarisation, les documents de formation, les référentiels technico-économiques (RTE), etc.

3.2.3.2 Renforcement du SNVACA et SNVACE incorporant l'approche CEAP et les pratiques d'ACC

106. Le projet a multiplié des initiatives pour incorporer l'approche CEAP dans les systèmes nationaux de vulgarisation et de conseil agricole. Ainsi, un atelier a été organisé le 09 novembre 2017 à Ouagadougou pour mener la réflexion en vue de formuler des recommandations dans une perspective de l'institutionnalisation de l'approche CEAP dans la Stratégie de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole au Burkina Faso. Les participants ont suggéré, en lien avec le produit 3.1, la mise en place d'un comité interministériel pour réfléchir sur l'intégration de l'approche CEAP dans les différents systèmes de vulgarisation. Ce comité interministériel a été mis sur pied par arrêté interministériel comme déjà présenté ci-dessus. Un atelier a été organisé avec les membres du comité interministériel pour la promotion de l'approche CEAP et les pratiques d'ACC.

³³ La SNCA a été validée au niveau technique en 2017 et attend d'être adoptée au niveau politique.

107. Le projet sous l'impulsion du Représentant de la FAO a entrepris en juin 2018 une démarche auprès du MAAH pour la relecture du SNVACA en vue d'incorporer l'approche CEAP et l'ACC. En réponse, le projet avait été informé de l'existence d'un nouveau document intitulé «Stratégie nationale de conseil agricole au Burkina Faso». Ce document est en attente d'adoption pour remplacer le SNVACA et combler ses faiblesses parmi lesquelles la faible implication du MRAH et du MEEVCC (voir détails dans l'Annexe 4 sur les forces et faiblesse du SNVACA). Le projet a donc intégré la relecture du document du PNVACA 2016-2020 et de son manuel de suivi-évaluation dans le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA 2018). Cette relecture a été reconduite dans le PTBA 2020 mais la pandémie du COVID-19 n'a pas permis d'organiser l'atelier.
108. Le CEAP est déjà intégré mais de manière insuffisante dans le Programme National de Vulgarisation et d'appui conseil Agricoles (PNVACA) 2016-2020 comme un des outils de diffusion des techniques et technologies vulgarisées (voir R1.2 du PNVACA) et d'amélioration de la qualité de la formation initiale pour la conduite de la vulgarisation et du conseil agricole (voir R2.3 du PNVACA). Les autres outils étant le CEP, la parcelle de démonstration, la parcelle vitrine des producteurs, etc. Une insuffisance réside toutefois dans le fait que l'aspect pratique d'adaptation au changement climatique qui est une des composantes clés de l'approche CEAP n'est pas bien mise en évidence.
109. L'approche CEAP revêt une importance particulière pour le MRAH vu la qualité des résultats qu'il a généré sur le terrain et par son action intégratrice vis à vis des systèmes de production. Des réflexions sont en cours au niveau du MRAH pour la prise en compte de l'approche CEAP dans la mise en œuvre du Système National de Vulgarisation et d'Appui Conseil en Elevage (SNVACE). La phase pilote du SNVACE, financée par la FAO à travers le Projet TCP/BKF/3605, a intégré l'approche CEAP dans ses activités et a abouti à la proposition de l'inclusion des CEAP dans le document du SNVACE. L'approche CEAP est bien prise en compte dans l'axe 4 du SNVACE qui préconise le développement du partenariat en matière de vulgarisation et d'appui-conseil en élevage.
110. Selon les responsables régionaux et centraux du Gouvernement, l'approche CEAP est très efficace mais son adoption comme outil commun de vulgarisation reste un défi majeur qui doit se faire de manière concertée. Son adoption pourra engendrer globalement un gain de temps dans le processus de vulgarisation tant du côté du producteur que celui du vulgarisateur/conseiller étant donné que la vulgarisation n'interviendra plus à différents moments mais une seule fois et de manière groupée. Le coût d'investissement pour la mise en place d'un CEAP est trois fois plus cher que celui d'un CEP car il faut mobiliser et coordonner l'intervention de trois facilitateurs sectoriels. En revanche, le gain global du CEAP est évident si on fait un calcul global comparé de l'intervention coordonnée et pluridisciplinaire d'une part et des interventions séparées de ces différents agents sectoriels d'autre part.

3.2.3.3 Mise à jour de 50 Plans Communaux de Développement pour intégrer les activités agro-pastorales résilientes au climat

111. Tous les Plans Communaux de Développement (PCD) sont engagés dans le processus d'alignement au PNDES du Burkina (2016-2020). Les partenaires de cofinancement ont mis à jour 15 PCD et le projet sur ses fonds propres a réalisé en 2017 l'étude de 50 PCD qui a permis de constater que l'ensemble des PCD de 2ème génération en cours au Burkina intègre les notions de changement climatique (CC). Cette prise en compte du CC n'est

cependant pas faite de façon globale et ne permet pas d'intégrer les actions spécifiques du domaine agro sylvo pastoral. Le processus de mise à jour de PCD est relativement long et coûteux par rapport aux ressources et moyens prévus par le projet. Toutefois, en mai 2018, le projet a élaboré et proposé un guide méthodologique pour l'intégration de la résilience climatique à l'attention des responsables communaux. Le projet a aussi participé à un atelier sur l'intégration de la nutrition et la gestion des risques de catastrophes dans le PCD de Pama dans la région de l'Est. Le projet a contribué à la multiplication et à la diffusion des versions finales des plans des communes de Gorgagui et de Sampelga dans la région du Sahel et de Pama dans la région de l'Est.

3.2.4 Synthèse et conclusion sur la réalisation de l'objectif global

112. Le projet a contribué de manière satisfaisante au renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques (RC-ACC) des secteurs agricole et pastoral et des populations des zones vulnérables du Burkina Faso (voir Appendice 10. Matrice d'évaluation de la réalisation des résultats du projet).
113. En ce qui concerne l'objectif global, le projet a contribué de manière remarquable à la gestion durable de 20 432,75 ha de terres (cible réalisée à 136 pour cent) dont 15 632,75 ha de terres cultivées et 4 800 ha de pâturages, ceci essentiellement grâce aux activités de cofinancement. Ce très bon résultat est toutefois relativisé par le fait que le projet a manqué d'anticipation dans la formalisation de la collaboration avec les partenaires de cofinancement impliqués dans ces activités et n'a procédé qu'à la comptabilisation et capitalisation des réalisations de ces derniers suite à l'atelier de cofinancement organisé en novembre 2017. Par conséquent, l'efficacité de réalisation du premier objectif spécifique qui de prime abord apparaît «très satisfaisante» est finalement jugée «satisfaisante». Par ailleurs, comme déjà signalé dans l'analyse de la pertinence, cet indicateur centré sur la gestion durable des terres n'était pas suffisant pour mesurer l'objectif global du projet.
114. L'évaluation finale a constaté avec satisfaction que le projet dans le PIR 2018 a érigé l'indicateur du produit 2.5. qui porte sur les bénéficiaires finaux en indicateur d'objectif du projet, ce qui permet de bien compléter l'indicateur d'objectif initial sus-évoqué et de mieux mesurer la réalisation de l'objectif global. Concernant cet indicateur le projet a renforcé les capacités de 29 201 bénéficiaires finaux dont 10 528 (57 pour cent de femmes) dans les CEP/CEAP directement subventionnés par le FEM et 18 673 producteurs sur les CEAP mis en place avec les fonds des partenaires de co-financement. Pour les mêmes raisons sus-évoquées l'efficacité est quelque peu relativisée et jugée satisfaisante.
115. Malgré les résultats satisfaisants constatés, l'efficacité du projet a été réduite par plusieurs facteurs. Le projet a connu des retards considérables dans la mise à disposition des ressources et des équipements pour la mise en œuvre des CEAP et des microprojets FILA. Les Directions régionales et les facilitateurs ont développé des stratégies pour atténuer/palier ces retards au niveau des CEAP. En revanche, pour les microprojets FILA, certains sont poursuivis grâce au préfinancement des membres et d'autres sont à l'arrêt ou à l'abandon. Un autre facteur qui a réduit l'efficacité du projet est lié au fait que ses objectifs et cibles fixés pour la composante 3 étaient trop ambitieux par rapport à la durée limitée du projet. Ces facteurs, ont empêché le projet d'atteindre le plus haut niveau de satisfaction pour le critère efficacité.
116. En ce qui concerne l'institutionnalisation de l'approche CEAP et l'ACC, bien que des avancées considérables aient été réalisées, le risque que chaque ministère du

développement rural continue à utiliser son approche sans y intégrer toutes les exigences et principes de l'approche CEAP reste important. Dans cette perspective, le MAAH par exemple continuera à privilégier le CEP qui est moins coûteux à travers son PNVACA, si les ministères du développement rural (MRAH, MEEVCC, MESRI) ne disposent pas de ressources spécifiques ou de projet conséquents pour dérouler leur propre système de vulgarisation de manière coordonnée avec le SNVACA. La FAO en tant que chef de file des partenaires Techniques et Financiers (PTF) du secteur rural doit continuer à accompagner et soutenir le gouvernement dans la promotion et l'institutionnalisation de l'approche CEAP. Il en est de même de la mobilisation des ressources et des partenariats pour intégrer l'ACC et la nutrition dans les PCD et la mise en œuvre des mesures concernées.

3.3 Gestion adaptative et efficience: Dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre et gestion du projet ont-ils affecté l'efficacité et la qualité des résultats?

3.3.1 Stratégie de mise en œuvre et implication des partenaires

- i. *Le projet a déployé une approche participative en partenariat qui a mobilisé l'ensemble des parties prenantes dans sa mise en œuvre.*
 - ii. *Cependant, des difficultés ont été rencontrées et des retards accusés au niveau des achats et la livraison des intrants et équipements agricoles et des services de certains consultants et partenaires, et au niveau de la mobilisation du cofinancement.*
 - iii. *En dépit des insuffisances, la stratégie de mise en œuvre au niveau du pays a fonctionné de manière satisfaisante.*
117. L'UCP était constituée d'une équipe permanente redimensionnée au cours de la révision budgétaire: une coordonnatrice nationale du projet, un Expert suivi-évaluation, un Expert en renforcement de capacités organisationnelles jusqu'au 16 octobre 2018, une assistante administrative, quatre conseillers pour les activités locales (COPALS), cinq chauffeurs. L'expert CEAP était partiellement mobilisé sur le projet et intervenait ponctuellement dans l'organisation des formations, la capitalisation des résultats, la supervision des CEAP car il est aussi mobilisé dans d'autres projets de la sous-région.
118. L'UCP a bénéficié d'un bon soutien du bureau pays, qui mobilise en temps opportun, l'expertise interne additionnelle (le programme, l'administration, l'unité des achats, les experts de la FAO). Les COPALS se sont également bien investis dans la mise en œuvre des activités dans les 4 régions malgré des changements rapides causés par un salaire non compétitif. L'équipe du projet a créé et entretenu une collaboration étroite avec des projets similaires en cours d'exécution au Niger (GCP/NER/043/LDF), Mali (GCP/MLI/038/LDF) et Sénégal (GCP/SEN/065/LDF). L'UCP a invité les coordinateurs de ces projets au Burkina Faso pour partager les expériences et les capitaliser au niveau national et régional.
119. L'UCP a réalisé de manière généralement satisfaisante les principales missions qui lui incombaient parmi lesquelles: le recrutement à temps des ressources humaines; l'acquisition des semences, intrants, équipements, animaux et produits vétérinaires pour la mise en place des CEP/CEAP, AVEC et microprojets FILA; l'organisation régulière des réunions de l'unité de coordination et d'échange avec les partenaires; l'organisation des Comités de Pilotage; la préparation et la soumission des différents rapports techniques et

financiers du projet et des PTBA, etc. Elle a été particulièrement proactive pour proposer et suivre les processus de révisions budgétaires; suivre la reprise de la convention de financement avec le ministère de l'économie et des finances qui a permis la mobilisation de 135 000 000 de F CFA au titre de la contrepartie financière de l'Etat décaissable sur la durée restante du projet ; l'organisation des ateliers de mobilisation des co-financements.

120. Les protocoles ont été signés avec les Directions générales (DGESS/MEEVCC, DGPV/MAAH, DGPA/MRAH) et les régionales (DRAAH, DREEVCC, DRAH) des ministères concernés pour les responsabiliser dans le renforcement des capacités des acteurs clés de la mise en œuvre, la planification, la supervision, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités sur le terrain, la participation active aux concertations entre acteurs pertinents de la zone d'intervention, la communication à l'endroit de l'UCP, etc. Des ONG locales (ARFA, AMUS) ont été également mobilisées pour la mise en œuvre des activités sur le terrain (mise en place et animation des CEP/CEAP, AVEC, microprojets FILA) à travers des protocoles d'accord. Les Gouverneurs de régions étaient bien impliqués et participaient aux réunions du projet. Ils étaient responsables des comités de sélection et d'orientation de microprojets FILA au niveau des régions. L'écho était si positif que les autres gouverneurs de région souhaitent être impliqués dans une potentielle prochaine phase du projet. La mise en place des microprojets s'est finalement appuyée sur un comité régional placé sous la responsabilité des Gouverneurs.
121. Le projet a mobilisé une expertise nationale et internationale diversifiée et correspondant bien aux besoins. L'expertise nationale était focalisée sur les domaines suivants: mise en place des CEAP, mise à jour des PCD, Agro météorologie; en diagnostic territorial participatif négocié; Genre; étude baseline, SHARP Baseline et SHARP Endline; plans d'investissement, microcrédit et éducation financière; évaluation finale (bureau). Les experts internationaux ont été mobilisés pour appuyer ou l'expertise nationale ou la mise en œuvre du projet dans les domaines: Mise en œuvre du projet (Conseiller Technique International de Projet: CTP); renforcement des capacités organisationnelles; bonnes pratiques; évaluation de la résilience; politique agricoles; approche CEAP. Certains consultants ont livré leurs rapports en retard, ce qui a pu limiter l'efficacité de la mise en œuvre.
122. Au niveau local, le projet a connu la mobilisation des responsables municipaux et surtout des bénéficiaires finaux comme témoignent le taux de fréquentation des CEAP et des AVEC par les apprenants et l'intérêt suscité par les microprojets. Les outils proposés (CEAP, AVEC, microprojets FILA) connaissent une grande adhésion des bénéficiaires et les thèmes dispensés tiennent compte des problèmes soulevés par la population. Les bénéficiaires ont bien accueilli et sont satisfaits par l'approche participative déroulée par le projet.

3.3.2 Réunions du Comité de Pilotage de Projet

- i. *Le comité de pilotage du projet (CPP) a fonctionné de manière très satisfaisante, en conformité avec l'Arrêté 2015-175/MARAHSA-CAB du 26 octobre 2015) et les dispositions du Prodoc.*
- ii. *Les sessions du CPP se sont régulièrement tenues avec la participation des hauts responsables du Gouvernement et de la FAO, ce qui a donné plus de visibilité et d'importance au projet et favorisé l'application de ses recommandations.*

123. Ainsi, 5 sessions du CPP ont eu lieu (30 octobre 2015, 21 juin 2016, 10 mars 2017, 14 décembre 2017 et 28 mai 2018). A partir de fin 2018 les textes règlementant les projets au Burkina Faso ont changé. Les projets ont été organisés en programme budgétaire et le projet FEM/FAO a été logé dans le programme budgétaire 078 «Développement durable des productions agricoles» dirigé par la DGPV. Les comités de revue institués à la place des CPP n'ont été organisés que pour les projets qui rencontraient des difficultés de mise en œuvre.
124. Les sessions du CPP ont permis d'examiner et d'adopter les comptes rendus des précédents CPP et les rapports d'activités et Plans de Travail et Budget Annuels du projet et formuler les recommandations. Le travail du CPP a permis par la qualité des recommandations formulées et le suivi de l'application, a permis d'orienter la mise en œuvre et favoriser de manière remarquable une meilleure performance du projet. La présence effective des hauts responsables du Gouvernement (Secrétaire Général du MAAH, Conseiller Technique du MAAH, Gouverneurs, Directeurs généraux) et de la FAO (Représentant de la FAO, FLO du projet à l'Unité de coordination du FEM) aux sessions du CPP a permis de réaffirmer et rehausser l'intérêt du projet auprès des parties prenantes et a favorisé un investissement et un engagement plus intenses des points focaux des projets aux niveaux central et déconcentré des Ministères du Développement rural.
125. Le premier CPP tenu le 30 octobre 2015 a permis d'examiner les propositions de l'importante révision budgétaire dont le projet a fait l'objet. Egalement, les principes, mécanismes et procédures de financement et de cofinancement du projet et de suivi et l'évaluation des projets financés par le FEM ont été rappelés par la FAO. Les efforts d'anticipation de la FAO concernant les acquisitions ont été soulignés avec satisfaction.
126. Les différentes sessions de CPP ont permis de rendre plus lisible l'exécution financière, d'améliorer le réalisme des PTBA, d'examiner et de discuter les propositions détaillées pour la révision budgétaire incluant la revue à la baisse de certaines cibles des indicateurs tenant compte des ressources disponibles, la transformation de certains postes initialement en temps partiel à temps plein (coordonnatrice nationale du projet, expert Suivi-Evaluation (S-E)). Le travail du CPP a également permis d'obtenir la signature de la convention de financement par le ministère de l'économie, des finances et du développement le 09 Septembre 2016, d'obtenir le 5 décembre 2016 l'approbation par le FEM du budget révisé, de confirmer l'engagement du Gouvernement à contribuer à hauteur de 135 000 000 F CFA pour la mise en œuvre du projet, d'accélérer la formalisation du partenariat et la signature des protocoles d'accord avec certains services, etc.
127. Le CPP a également recommandé de clarifier les actions à mener dans le cadre des PCD et du foncier, réaliser l'étude de référence, organiser un atelier national avec l'appui du MAAH pour la capitalisation du co-financement des projets/programmes partenaires, d'élaborer un guide d'orientation de la prise en compte des actions d'adaptation aux changements climatiques dans les Plans communaux de développement (PCD).

3.3.3 Assistance technique de la FAO

- i. *La qualité de l'appui fourni par la Représentation et le suivi rapproché du projet par le Représentant de la FAO au Burkina Faso et sa participation personnelle aux sessions du CPP ont accru l'intérêt et l'engagement des hauts responsables du Gouvernement pour le projet.*

- ii. *L'équipe de supervision a apporté le soutien nécessaire au projet mais l'assistance technique a connu néanmoins des insuffisances liées à la mobilité des ressources techniques (CTP, LTO).*
 - iii. *Tout compte fait, l'assistance technique de la FAO est jugée satisfaisante.*
128. L'équipe de supervision a apporté le soutien nécessaire dans l'élaboration, l'examen et l'approbation des rapports d'avancement, des bilans annuels de mise en œuvre (PIR), des rapports financiers et des révisions budgétaires du projet. La FLO a réalisé 3 missions dont: une en octobre 2015 au début du projet; une mission du FLO en décembre 2018 pour l'atelier sous régional de formation et de partage d'expériences sur les CEAP climato-sensibles; une en décembre 2019 pour l'atelier final du projet. Au cours de la mission de 2018 la FLO a pu visiter les zones d'intervention du projet pour constater les réalisations et recueillir les avis des bénéficiaires du projet. Le projet a également reçu l'appui de l'experte en finance FEM en 2016 pour la révision budgétaire. L'unité de coordination a régulièrement élaboré les rapports semestriels du projet contenant des recommandations qui ont été utiles pour améliorer la mise en œuvre du projet.
129. Le choix de mobiliser la CTP conjointement pour le Mali et le Burkina n'a pas bien fonctionné au cours de la première année. Avec le départ de la CTP en 2016 une remobilisation des experts nationaux a été faite pour appuyer la mise en œuvre du projet, notamment le volet formation, donnant lieu à une révision budgétaire. L'Equipe de Gestion de l'Ecosystème, de la Division de Production et de Protection Végétale (AGPM) basée à Rome a quelque peu manqué d'anticipation et d'adaptation face à cette situation, car elle a continué à suivre le projet de manière classique. Une mobilisation plus intense du LTO sur le projet pour compenser le gap n'a pas été constatée. Le projet a également souffert d'un changement fréquent du LTO qui est également engagé sur d'autres projets, ce qui n'est pas une exclusivité de la FAO ou de ce projet. Aussi, la Task Force du projet (LTO, FLO, BH, Coordinatrice du projet) qui est un mécanisme interne à la FAO n'a pas été très active, ce qui a limité la visibilité au niveau national et Régional.

3.3.4 Planification

- i. *Le projet a élaboré et mis en œuvre les PTBA mais la planification a été confrontée à de nombreuses difficultés déjà évoquées (budget insuffisant, retards dans la mobilisation du cofinancement, l'établissement des protocoles, etc.*
 - ii. *La planification est jugée modérément satisfaisante.*
130. Le projet a élaboré et mis en œuvre les PTBA dont les rapports d'activités qui ont été examinés et validés dans les instances concernées (CPP, Unité FEM, AGPM) et dont les résultats ont été utilisés pour améliorer la mise en œuvre à travers la résolution et la prévention des problèmes et des non conformités. Les activités ont été mises en œuvre avec l'implication et le soutien des partenaires techniques et opérationnels, des consultants à travers des contrats de service et des protocoles d'accords. Les partenaires ont travaillé sur la base des plans de travail préalablement élaborés et soumis à l'approbation de l'UCP.
131. Nonobstant les points positifs sus évoqués, la planification a été confrontée à de nombreuses difficultés. Comme déjà signalé précédemment, le projet dans sa conception a eu des insuffisances au niveau de la budgétisation, qui ont requis une importante révision budgétaire au démarrage qui a entraîné une révision du plan de départ et des PTBA.

L'établissement des protocoles d'accords et contrats de certains partenaires ont accusé du retard. Le projet a effectué des efforts considérables pour adapter sa stratégie et son plan de travail à la situation mais a connu des retards qui ont affecté le démarrage et la réalisation des activités. Certains partenaires et consultants n'ont pas respecté le calendrier de mise en œuvre des activités. Les intrants et les ressources pour la mise en œuvre des CEAP, AVEC et microprojets FILA ont accusé du retard mais les Directions régionales ont pris des dispositions pour emprunter les intrants du stock du Gouvernement et également pour préfinancer les frais des missions des maîtres formateurs et des facilitateurs sur le terrain. Au moment de l'évaluation plusieurs microprojets FILA n'avaient pas encore reçu tous les équipements et intrants prévus. Certains étaient à l'arrêt et quelques-uns à l'abandon. L'augmentation de l'insécurité dans les zones a affecté la mise en œuvre des activités, mais le projet s'est adapté en mobilisant les agents des organisations locales.

3.3.5 Gestion des risques

- i. *Le projet a identifié des risques significatifs mais a omis certains risques récurrents dans les projets similaires.*
 - ii. *Ces derniers risques non prévus se sont réalisés au cours de la mise en œuvre, réduisant par conséquent l'efficacité du projet.*
132. Les risques susceptibles d'affecter le projet ont été identifiés et classés suivant leur importance. Au cours de la mise en œuvre, les mesures prévues pour prévenir et atténuer ces risques ont été appliquées: formalisation des partenariats avec les services étatiques en charge de l'Agriculture, l'élevage, l'environnement et les ONG; participation des structures provinciales et communales; implication et sensibilisation de la communauté sur les activités et les risques; diffusion des informations agro climatiques aux producteurs pour prévenir les risques climatiques ; application des plans de sécurité de la FAO; etc.
133. Trois des quatre zones d'intervention du projet sont plongées dans une insécurité rendant l'accès aux sites et l'animation des CEAP difficiles. L'équipe du projet a davantage impliqué les acteurs locaux de développement qui savent mieux apprécier la situation sécuritaire avant toute intervention. Au regard du dysfonctionnement des marchés et de l'inaccessibilité de certaines zones, les producteurs ont eu des difficultés à s'approvisionner en semences. Le projet a fourni les semences pour les CEAP et a développé une activité spécifique dans le Sahel pour collecter les semences et constituer une banque de gènes pour assurer leur conservation et gestion.
134. Certains risques non identifiés pendant la conception déjà évoqués dans la section se sont manifestés au cours de la mise en œuvre (démarrage tardif; faible mobilisation du cofinancement; le faible intérêt de certaines parties prenantes). Le projet a pris des mesures adéquates pour les atténuer mais n'a pas pu rattraper complètement le retard occasionné dans la mise en œuvre des activités, ce qui a occasionné une prolongation sans coût additionnel du projet d'un an. Au moment de sa clôture, le projet a été affecté par la pandémie du COVID-19, ce qui a entraîné une deuxième extension sans coût de 4 mois.

3.3.6 Cofinancement

- i. *Le projet a rencontré des difficultés majeures pour mobiliser les partenaires de cofinancement et rendre opérationnel les ressources de co-financement décaissable et celle en nature ou matérielle.*

- ii. *L'atelier de capitalisation des cofinancements du projet a permis de corriger cette insuffisance mais sans toutefois permettre au projet de respecter tous les principes du cofinancement.*
 - iii. *La gestion du cofinancement par le projet est jugée modérément satisfaisante.*
135. Le projet était un des tous premiers dont la contrepartie décaissable de l'Etat était requise. La mobilisation de cette contrepartie nationale décaissable a nécessité la reprise de la convention de financement avec le ministère de l'économie, des finances en septembre 2016 et a permis la mobilisation de 135 000 000 F CFA³⁴. Cette ressource a été gérée par la DGESS/MAAH et utilisée pour l'organisation des CPP, l'acquisition des matériels et du carburant, le suivi des activités sur le terrain par la DGESS/MAAH et l'organisation de deux ateliers sur la mobilisation et la validation des données de co-financement du projet. En 2017 environ 25 millions de FCFA ont été effectivement décaissés et utilisés pour l'acquisition du mobilier, l'organisation de CPP et le suivi des activités. En 2018, le montant de 105 millions F CFA était budgétisé et inscrit dans la loi de finances mais, l'accroissement des besoins en ressources pour gérer les problèmes sécuritaires a limité son décaissement. Le projet a décaissé moins de 40 millions F CFA.
136. Une autre difficulté a concerné la capitalisation des co-financements de la partie nationale non décaissables à travers les projets et programmes cités comme partenaires de financement dans le document du projet. Cette insuffisance a été constatée par la revue à mi-parcours du projet et par différents CPP dont celui de mars 2017 qui a recommandé l'organisation d'un atelier avec les projets et programmes partenaires pour capitaliser les co-financements. A la suite de l'atelier de capitalisation, huit des quatorze projets et programmes partenaires identifiés dans le projet ont effectivement contribué à la comptabilisation des activités menées au titre du cofinancement du projet (Appendice 7). Ensuite un atelier de validation de ces données a été organisé en octobre 2018 pour évaluer la capitalisation faite et corriger les insuffisances. Globalement, le cofinancement en nature comptabilisé s'élève à USD 61 668 842 portant ainsi le cofinancement total de la partie nationale à USD 61 914 297 (Appendice 7) contre 19 435 000 USD prévus à la conception.
137. **Ce montant considérable du cofinancement cache toutefois des insuffisances et limites qu'il convient de combler dans la conception et la mise en œuvre des futurs projets.** Plusieurs facteurs suivants justifient ces insuffisances: la notion de cofinancement appliquée aux projets du FEM a été mal comprise/interprétée par la plupart des parties prenantes ; plusieurs projets de cofinancement n'étaient pas directement informés de leur implication dans le cofinancement du projet; certains projets de cofinancement identifiés à la conception du projet FAO/FEM étaient déjà clôturés avant son démarrage; Certains montants indiqués au titre du cofinancement n'étaient pas suffisamment objectifs et étaient donc irréalistes. La réticence des projets partenaires de cofinancement à fournir des données sur leurs réalisations au titre du cofinancement est aussi une contrainte. Egalement les nouveaux projets travaillant sur le même domaine et non listés dans le Prodoc ont été réticents pour collaborer avec le projet comme partenaire de cofinancement, étant donné qu'ils n'étaient pas listés dans le Prodoc et également que le Prodoc dans sa formulation n'a pas ouvert la possibilité d'intégrer les projets à venir non listés.

³⁴ Equivalent USD 245 455.

138. **Pour prévenir ou limiter ces insuffisances dans le futur, il convient** dès la conception du projet de spécifier de manière détaillée la contribution des partenaires de cofinancement identifiés. Egalement, pendant la conception ou dès le démarrage du projet il est nécessaire de formaliser les nouveaux partenariats et d'identifier les activités devant contribuer au cofinancement et chiffrer ces activités et la valeur ajoutée attendue.

3.3.7 Suivi-évaluation

- i. *Le suivi évaluation du projet a bien fonctionné et a mobilisé la FAO et le Gouvernement.*
 - ii. *Le projet a réalisé une étude de base, mais l'étude Endline n'était pas encore achevée au moment de l'Evaluation finale.*
139. Le projet disposait d'un expert en suivi-évaluation qui a animé le dispositif de suivi-évaluation impliquant les partenaires de mise en œuvre à différents niveaux. Plusieurs produits (études de base) et outils (tableau de bord; canevas; etc.) ont été développés et utilisés pour assurer le suivi-évaluation.
140. Le projet a réalisé une étude de base auprès d'un échantillon de 608 ménages et a prévu une étude Endline qui n'était pas encore réalisée au moment de l'évaluation finale mais qui apportera des détails sur les effets et impacts du projet sur les bénéficiaires. L'analyse SHARP a permis de mieux intégrer le genre et les populations vulnérables dans le projet. Les indicateurs genre ont été régulièrement suivis et des actions ont été entreprises pour atteindre les cibles. Le projet a pris en compte les recommandations de l'évaluation à mi-parcours en mettant en place des actions appropriées.
141. Les missions de suivi/supervision étaient réalisées en moyenne à fréquence trimestrielle. Le suivi global des activités du projet sur le terrain a été assuré par les partenaires techniques et opérationnels dans le cadre des protocoles d'accord en collaboration avec les COPALS et de l'expert S-E. Certaines missions de suivi de l'UCP ont été organisées conjointement par la FAO et la DGESS/MAAH qui gérait le budget décaissable de la contrepartie nationale et finançait la tenue des sessions du comité de pilotage. En 2019, le défaut de moyens (non décaissement de la partie gouvernementale) n'a pas permis au MAAH de participer à ces missions de suivi. Egalement, le projet avait un point focal dans chaque Direction régionale des 3 ministères. Ces PF ont assuré le suivi-évaluation des activités et la communication des données sous la supervision du Directeur Régional.
142. Des missions de supervision ont également été organisées par le Représentant de la FAO et la Coordonnatrice du projet pour préparer l'évaluation à mi-parcours de septembre 2017. L'expert CEAP et l'expert en renforcement des capacités ont supervisé les formations et ont assuré le suivi de l'application des connaissances par les maitres formateurs/facilitateurs et bénéficiaires.
143. Tous les sites CEP/CEAP ont été visités par les parties prenantes du projet (soit par les partenaires soit par la FAO). En revanche, l'équipe de la FAO n'a pas pu assurer le suivi des CEAP situés dans les zones d'insécurité.

3.3.8 Communication

- i. *La communication des données était régulière et le contenu était de qualité.*

- ii. *La communication externe a été bien menée à travers différents outils et supports pertinents. En revanche, la page Web du projet n'était toujours pas fonctionnelle.*
144. Les rapports techniques et financiers trimestriels et finaux de chaque partenaire régional ont été convenablement élaborés suivant le canevas de la FAO. Ils ont alimenté et documenté les rapports d'activités annuels, les rapports semestriels de bilan annuel (PIR) du projet. Ils ont été élaborés et présentés aux différentes instances de supervision du projet, où ils ont également servi d'outils d'aide à la décision.
145. En ce qui concerne la communication externe, les différents ateliers de formations ont été médiatisés et des communiqués de presse publiés. De même, le catalogue des BPA résilientes au climat a été distribué à l'ensemble des parties prenantes. Les informations agro climatiques ont été diffusées à travers les radios locales dans les zones d'intervention du projet et ont contribué également à une meilleure visibilité du projet. Les visites ont été également utilisées à mi- campagne et en fin de campagne pour sensibiliser les bénéficiaires et communiquer sur le projet. Ainsi, en 2016, 87, 100, 104 et 147 Visites commentées ont été respectivement effectuées dans les CEP au Sahel, au Centre Ouest, au Centre Nord et à l'Est. Ces visites commentées (VC) ont profité à 4628 auditeurs (55 pour cent de femmes) au Centre Ouest, à 5706 auditeurs (63 pour cent de femmes) au Centre Nord, et à 8466 auditeurs à l'Est.
146. Le projet a mobilisé les médias (radio et télévision) lors des événements, et réalisé un film documentaire pour communiquer sur les activités menées et les résultats obtenus. Des supports de visibilité ont été produits et distribués (300 Tee shirt; 300 Casquettes; 1000 Prospectus; 1000 catalogues de bonnes pratiques; 2 dérouleurs; 3 Posters). Les équipements distribués par le projet portaient les logos du FEM et de la FAO. Le projet a organisé un atelier sous régional de formation et de partage d'expériences sur les CEAP climato-sensibles en décembre 2018 et a partagé les résultats du stage sur les innovations agricoles au forum Origine, Diversité et Territoires du 19 au 21 septembre 2018 à Turin, Italie. Un rapport de capitalisation des expériences CEAP au Burkina a été élaboré. En revanche, la page web du projet qui devait être hébergée sur le site web de la FAO Burkina n'est toujours pas fonctionnelle à cause du retard accusé dans le développement du site web. Des échanges ont été initiés pour qu'elle soit logée sur le site web du MAAH mais sans succès.

3.3.9 Synthèse et conclusion sur la gestion adaptative et l'efficience du projet

147. En général, le projet a été géré de manière adaptative et les ressources bien utilisées. La stratégie de mise en œuvre du projet a été efficace grâce à une bonne implication des partenaires et au travail des organes de supervision (comité de pilotage, AGPM et Unité GEF de la FAO) et de l'appui de la Représentation pays. Ce travail a permis d'assurer une bonne exécution technique et financière des PTBA.
148. Malgré une relative lenteur observée dans le processus, le projet a effectué de manière pertinente et satisfaisante, deux révisions qui ont permis de résoudre les problèmes importants, notamment l'inadéquation des ressources par rapport aux activités et objectifs prévus et le départ précoce de certains experts clés dont le CTP qui a entraîné une remobilisation et réaffectation des experts nationaux.
149. Un autre motif de satisfaction concerne le bon fonctionnement des organes de mise en œuvre et de supervision du projet. Le projet a bénéficié du dynamisme et de la proactivité

de l'UCP, de l'appui du bureau pays et d'une participation très engagée des partenaires de mise en œuvre et une supervision de la part du Gouvernement et de la FAO. Le suivi-évaluation du projet a bien fonctionné et a permis de faire des recommandations, d'orienter la planification des activités, et d'élaborer les différents rapports du projet.

150. Par ailleurs, le projet a plus ou moins réussi à faire face à plusieurs autres contraintes rencontrées. Le projet a connu un démarrage tardif lié aux retards accusés dans la mise à disposition de fonds par le bailleur de fonds, à l'absence de locaux pour l'UCP et au retard dans l'organisation de la 1^{ère} session du Comité de Pilotage du projet 2016. Aussi, le projet a dû s'adapter aux changements fréquents de superviseur technique du projet à la FAO (le projet a eu 2 LTO).
151. Les retards accusés dans l'acquisition des intrants, matériels et équipements pour les CEP/CEAP et les microprojets FILA, le non-respect du calendrier de mise en œuvre des activités par certains partenaires (consultants et services techniques), la lenteur observée dans la révision budgétaire et l'augmentation de l'insécurité dans certaines zones d'intervention du projet ont réduit l'efficacité et l'efficience du projet. Par conséquent, l'animation des CEAP de seconde génération, le suivi du second cycle des AVEC et l'étude Endline n'étaient pas encore achevées au moment de l'évaluation finale.
152. Le projet a éprouvé des difficultés majeures dès son démarrage pour mobiliser les partenaires de cofinancement et rendre opérationnel les ressources de co-financement. En réponse, l'UCP a pris des initiatives et soutenu leur conduite, notamment la reprise de la convention de financement qui a permis la mobilisation effective de cette contrepartie nationale décaissable. Egalement, le projet a organisé 2 ateliers qui ont permis de (re)mobiliser les partenaires de cofinancement et de capitaliser les acquis. Cependant, l'évaluation finale considère que l'approche de capitalisation à posteriori des activités de cofinancement n'est pas la plus efficiente, étant donné qu'elle comptabilise les réalisations qui n'ont pas bénéficié d'une planification conjointe ou concertée avec ces partenaires cofinancement. L'absence d'une planification concertée ne permet pas de générer toutes les synergies recherchées par le principe du cofinancement du FEM.
153. Bien que plusieurs facteurs de gestion aient permis d'atténuer les difficultés rencontrées par le projet, l'efficience du projet est jugée Modérément Satisfaisante.

3.4 Durabilité: Dans quelle mesure les conditions de durabilité et les risques financiers, socio-économiques, environnementaux, institutionnels et de gouvernance pouvant affecter la durabilité ont-ils été identifiés et gérés?

- i. *Les outils CEAP, AVEC et microprojets FILA promus par le projet ont rencontré les intérêts des décideurs et des populations et constituent des moyens de réponse concrète et durable à leurs besoins.*
- ii. *L'approche CEAP est prise en compte dans le SNVACA du MAAH et le SNVACE du MRAH et dans le dispositif d'intervention du MEEVCC comme un des outils de conseil.*

- iii. *Des actions de sensibilisation et de plaidoyer méritent d'être poursuivies après la fin du projet pour favoriser la consolidation des acquis et progresser vers l'institutionnalisation de l'approche CEAP.*
- iv. *Le projet a intégré plusieurs facteurs de durabilité comme la bonne implication des directions centrales, régionales et provinciales du MAAH, MRAH, MEEVCC et des ONGs locales, et le Renforcement des Capacités des agents chargés de l'élaboration et l'opérationnalisation des stratégies de conseil agricole.*
- v. *Les cadres techniques, les MF et les facilitateurs formés sont susceptibles d'assurer le partage des connaissances et la formation en cascade des autres agents de conseil pour une meilleure adoption et diffusion de l'approche CEAP. Il en est de même des facilitateurs endogènes et des membres des groupes CEAP et AVEC qui ont été formés avec succès.*
- vi. *Bien que des risques pouvant menacer la durabilité du projet existent et méritent l'attention du Gouvernement et de ses partenaires, la durabilité du projet est en général jugée probable (L).*

3.4.1 Conditions de durabilité mises en place

- 154. L'approche CEAP a été renforcée avec l'outil AVEC qui a rendu les groupes bien plus dynamiques, permettant aux membres d'accéder au crédit, de bénéficier d'un fonds de solidarité et également de développer des AGR. Ces AVEC ont renforcé la cohésion sociale autour des CEAP. Par ailleurs, les facilitateurs de deuxième génération formés par le projet sont membres des communautés et constituent un maillon essentiel pour assurer la réplication de l'approche CEAP au niveau local en créant de nouveaux CEAP et AVEC, en impliquant et sensibilisant les producteurs et les autorités locales. Les groupes CEAP et AVEC se sont formés sur la base des intérêts des membres composés majoritairement de femmes et de jeunes. L'implication des populations dans les CEAP, les AVEC et les microprojets témoignent de leur intérêt pour le projet et les résultats positifs obtenus sont favorables à la durabilité du projet. Les producteurs ont répliqué dans leur propre exploitation, les bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales apprises dans les CEAP. Le démarrage tardif et les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre a sans doute réduit la durabilité et la pérennisation des acquis.
- 155. Le projet a sensibilisé les acteurs à différents niveaux sur les avantages de l'approche CEAP pour le Gouvernement, les collectivités et les populations. Il a également amélioré les connaissances des principaux décideurs et planificateurs sur l'approche CEAP et les stratégies d'ACC, et obtenu la mise en place d'un comité interministériel chargé de faire la promotion de l'approche CEAP et pratiques d'ACC. Ces différents acteurs sont disposés à intégrer et budgétiser les mesures d'ACC dans les politiques, projets et programmes, et à contribuer à leur mise en œuvre. Les Directeurs Régionaux souhaitent par exemple que tous les projets s'inscrivent dans la démarche de formation des facilitateurs endogènes y compris dans un contexte sécuritaire difficile. Les résultats positifs du projet ainsi que le plaidoyer de la FAO (chef de file des PTF du secteur rural) et du Gouvernement sont susceptibles de drainer d'autres PTF, d'autres projets et ONG et les acteurs individuels à différents niveaux du Gouvernement pour favoriser la diffusion plus large de l'approche.
- 156. L'approche CEAP est prise en compte dans le SNVACA du MAAH et le SNVACE du MRAH et dans le dispositif d'intervention du MEEVCC comme un des outils de conseil. Les actions

en lien CEAP ont été intégrées dans la stratégie (en lien avec les activités prévues du MAAH). **Egalement la stratégie nationale du conseil agricole validée techniquement en 2017 qui attend d'être adoptée en conseil de ministres** met l'accent sur une meilleure coordination des systèmes de conseil des ministères du développement rural qui constitue **un facteur important de durabilité de l'approche CEAP**. La poursuite du plaidoyer et la promotion de l'approche CEAP par la FAO qui est chef de file des PTF du développement rural et le comité interministériel logé au SP-CPSA³⁵ restent nécessaires pour favoriser l'institutionnalisation de l'approche CEAP et pratiques d'ACC comme approche majeure de conseil agricole. Pour cela, il faudrait mettre en place au sein du comité interministériel logée au SP-CPSA, une équipe chargée de répertorier l'ensemble des outils de vulgarisation qui existent et qui sont utilisés au niveau sectoriel et pour apprécier leur efficacité et efficience et créer les synergies entre eux en lien avec l'approche CEAP.

157. D'autres facteurs de durabilité et de reproductibilité des BPA qui ont été intégrés dans le projet concernent la pertinence des thématiques choisies, le renforcement des capacités techniques des facilitateurs endogènes et des bénéficiaires, l'adhésion de ces bénéficiaires aux approches mises en œuvre, et l'implication des services techniques étatiques. Certains bénéficiaires ont valorisé les techniques/innovations à travers leur mise à l'échelle. On peut citer par exemple la mise en place des grandes exploitations de niébé conduites surtout par les femmes, et la reprise immédiate de l'embouche ovine par un certain nombre de bénéficiaires des CEP/CEAP, sans attendre des interventions extérieures.
158. Egalement, l'approche CEAP et ses outils complémentaires (AVEC, projet FILA), bien que plus coûteux et nécessitant une bonne coordination pour leur mise en œuvre, s'avèrent plus efficaces que les interventions séparées de conseil des trois ministères concernés.

3.4.2 Risques affectant la durabilité

159. Bien qu'ils soient maîtrisables, les risques susceptibles de menacer la durabilité des résultats du projet existent. En revanche, aucun risque environnemental lié au projet et pouvant menacer sa durabilité n'a été constaté.
160. Au plan financier, le risque que, faute de ressources, le comité interministériel ne fonctionne pas convenablement après la fin du projet existe. La dissémination de l'approche CEAP et des BPA requiert une budgétisation des mesures et actions dans les stratégies, plans et programmes de développement aux niveaux national, régional et communal. Même si cette budgétisation ne peut être immédiatement acquise après la fin du projet, l'intérêt manifesté par les autorités gouvernementales au plus haut niveau et l'engagement constaté pendant la mise en œuvre du projet laissent entrevoir à court ou moyen terme de bonnes perspectives pour l'institutionnalisation et la budgétisation de l'approche CEAP et l'ACC. Compte tenu de ce qui précède et de la situation financière du pays particulièrement fragilisée par des crises socio-politique et sanitaire, la durabilité financière est jugée modérément probable.

³⁵ Le Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles (SP-CPSA) est une structure à caractère interministériel chargée de la coordination des politiques sectorielles agricoles qui regroupent les sous-secteurs de la production végétale, de l'élevage, de l'hydraulique agricole et pastorale, de la foresterie, de la faune, de la pêche et de la recherche en matière de production végétale, animale et environnemental.

161. Au plan institutionnel et de la gouvernance, des facteurs favorables à la durabilité existent au niveau du Gouvernement comme déjà décrits dans les paragraphes précédents. L'institutionnalisation de l'approche CEAP requiert une adoption de l'approche par le Gouvernement comme outil majeur de vulgarisation et sa budgétisation dans les programmes et plans comme explicité plus haut. Parmi les risques susceptibles de menacer la durabilité figure la mobilité des facilitateurs/animateurs attachés à des services techniques publics locaux qui sont souvent affectés ou admis à des concours professionnels et leurs remplaçants n'ont reçu aucune formation sur l'approche CEP/CEAP. Bien accompagnée, cette mobilité des facilitateurs peut être un facteur de dissémination de l'approche au niveau national. Somme toute, la durabilité au plan institutionnel et de la gouvernance est jugée probable.
162. Au plan socio-économique, le principal facteur social susceptible de menacer la durabilité des acquis concerne l'insécurité foncière qui existe dans quelques communautés et qui est susceptible d'entraîner le retrait des terres par leur propriétaire et obliger les groupes CEP/CEA à changer de sites d'expérimentation. Le projet a réalisé des processus de négociations foncières dans certaines zones qui peuvent servir de modèle pour atténuer ce risque là où il existe. La pénibilité du travail et l'absence d'équipements adaptés peuvent limiter l'application des bonnes pratiques de conservation des eaux et des sols, de régénération assistée et de d'agroforesterie. Au niveau des AVEC, un ralentissement des rencontres est constaté à cause de l'insécurité et de la pandémie du COVID-19. Tout compte fait, les BPA et innovations proposées aux producteurs y compris les AVEC sont en général bien acceptées par les bénéficiaires et ces derniers y trouvent leur intérêt. En dehors de quelques expérimentations en nombre assez limité qui ont connu des difficultés majeures telles que l'échec des pratiques de demi-lunes dans certaines zones, les sécheresses ou inondations de certaines parcelles, les destructions accidentelles par des animaux, les attaques des cultures par certains ravageurs (chenilles sur le maïs, oiseaux granivores, etc.) malgré les traitements effectués, toutes celles qui sont arrivées à termes ont donné des résultats positifs qui ont convaincu les bénéficiaires. Tout compte fait, la durabilité du projet au plan socioéconomique est jugée probable.
163. En ce qui concerne les risques sociopolitiques pouvant menacer la durabilité, il convient de noter que la mise en œuvre du projet s'est déroulé dans un contexte de crise sécuritaire au Burkina Faso auquel le projet s'est bien adapté en mobilisant des plans de sécurité et des stratégies spécifiques de mise en œuvre.
164. Au plan environnemental, le projet a proposé des outils et les BPA qui servent non seulement à renforcer la résilience face au CC mais aussi face aux autres risques et catastrophes humanitaires. Par exemple, le projet a mis en place une banque de gènes au Sahel et proposé des approches d'intervention pour s'adapter à la crise pendant la mise en œuvre. Aucun risque environnemental lié au projet et susceptible de menacer sa durabilité n'a été constaté.

3.5 Questions transversales: Dans quelle mesure les préoccupations liées au genre, aux groupes vulnérables ou marginalisés et à la sauvegarde environnementale ont-elles effectivement été prises en compte pendant la mise en œuvre du projet?

- i. *Le projet a bien pris en compte le genre dès la conception, et de manière transversale pour l'ensemble des activités mais aussi de façon spécifique dans les activités des produits 2.1, 2.2, 2.3, 2.4 et 2.5 Dont les indicateurs sont assortis de cibles spécifiques genre.*
- ii. *L'intégration du genre dans la réalisation des activités et des objectifs du projet est un réel motif de satisfaction du projet. En effet, sur 29 201 bénéficiaires finaux directs de l'approche CEP/CEAP, 10 528 étaient des femmes soit 36.07 pour cent.*
- iii. *Le projet a permis aux femmes d'améliorer leurs connaissances et a été un cadre d'expression et d'affirmation de leur leadership et de leurs capacités d'apprentissage et de d'entrepreneuriat. Le projet a proposé un guide rendu genre sensible pour l'élaboration des PCD intégrant le changement climatique dans les communes.*
- iv. *La poursuite des objectifs genre dans le projet a permis de constater l'existence de maillons faibles à renforcer dans le dispositif d'intégration du genre et de renforcement des capacités des femmes. Bien qu'une stratégie volontariste et cohérente soit mise en place, le projet n'a pas réussi à atteindre ses cibles au niveau des Maître formateurs formés (14 pour cent de femmes sur une cible de 30 pour cent) et des facilitateurs (20 pour cent de femmes sur une cible de 40 pour cent).*
- v. *Le projet a eu un effet positif sur la sauvegarde des ressources naturelles, le renforcement de la résilience des écosystèmes et des communautés et le renforcement de la cohésion sociale entre les membres. Aucun effet négatif réel ou potentiel du projet n'a été constaté pendant la mise en œuvre ni mis en évidence par l'évaluation finale.*

3.5.1 Prise en compte des préoccupations liées au genre

165. **Le projet a ciblé les populations des zones vulnérables pour installer les CEP/CEAP, et réalisé une enquête de base dans 608 ménages choisies dans 16 provinces** pour établir la situation de référence basée sur 50 indicateurs socioéconomiques intégrant les moyens d'existence des ménages. Le genre a été intégré en recherchant dans chaque village des ménages dirigés par une femme afin qu'au moins 1/10ème des répondants soit des femmes. Le pourcentage moyen effectif de répondants féminins atteint était de 23 pour cent pour les 4 régions variant de 11 pour cent dans la province de la Komandjoari à l'Est à 40 pour cent dans la province du Namentenga au Centre Nord.
166. **Le projet a appuyé en 2017 l'évaluation de la stratégie de mise en œuvre de l'approche CEAP, avec un accent particulier sur la prise en compte du genre.** A cet effet, une enquête réalisée auprès de 156 producteurs dont 96 (61.5 pour cent femmes) a mis en évidence les facteurs qui ont favorisé l'intégration du genre dans les CEP/CEAP. Les formations CEAP ont ciblé des personnes qui étaient membres d'un groupement déjà existant. Les hommes ont encouragé la participation de leurs épouses aux CEAP, considérant les potentialités de connaissance et des savoirs offerts et les potentielles retombées positives sur la famille entière. De même, les fonctions de leader de groupe (trésorier, président, secrétaire et conseiller), sont en général attribués aux femmes.

167. Les différentes rencontres avec les bénéficiaires ont concerné essentiellement des groupements mixtes et des groupements féminins. Au niveau des CEAP, les bénéficiaires ont indiqué que plusieurs femmes sont des leaders de groupes mixtes mais elles sont moins nombreuses que les hommes dans ce cas précis. Cependant, en ce qui concerne les AVEC, les femmes leaders de groupes sont plus nombreuses que les hommes. En effet, selon les explications des bénéficiaires eux-mêmes, la position dominante des femmes au niveau des groupements des AVEC est due au fait que la plupart des hommes reconnaissent que les femmes sont les meilleures gestionnaires des finances. Il faut noter l'existence de plusieurs groupements féminins aussi bien au niveau des CEAP que des AVEC. En se référant aux listes des participants aux discussions sur le terrain avec le CN pendant l'Évaluation finale, on note la présence dominante des femmes. Toutes ces réalités de l'implication des femmes dans les activités du projet démontrent bien que ce projet est genre sensible et cela est bien reconnu sur le terrain par tous les bénéficiaires hommes et femmes.
168. **Le projet a mobilisé une experte genre (120 jours travaillés) pour évaluer le niveau d'intégration du genre dans le projet.** Pour pallier les lenteurs relatives à son processus de recrutement, et dans le but de ne pas infléchir l'avancement des activités, la coordonnatrice nationale, également experte en Genre et Développement a assuré cette fonction dans l'intervalle. Le rapport élaboré au terme de l'analyse de la documentation interne du projet et des missions exploratoires réalisées sur le terrain, a établi que les préoccupations spécifiques au genre ont été bien prises en compte dans la conduite de l'approche CEAP. Le programme de formation était basé sur des thématiques intéressantes pour les femmes et a été renforcé par de nouveaux modules dont l'animation genre et AVEC, etc. Les modules de formation étaient appropriés et les femmes ont en général bien assimilé les contenus proposés. Les capacités des CoPAL, MF, facilitateurs ainsi que les membres de l'équipe de coordination du projet ont été renforcées en genre et CEAP, ce qui a facilité le renforcement des capacités genre des bénéficiaires finaux. Ces derniers se sont engagés à renforcer la complémentarité entre hommes et femmes et à mieux dupliquer leurs pratiques genre sensibles auprès des autres membres de leur communauté. La représentativité des femmes et des hommes dans tous les CEAP (respect de quota genre) a été constatée, bien qu'étant variable d'une région à l'autre selon les réalités sociologiques du genre. La participation aux activités et aux instances de décision des CEAP (notamment en tant que responsables de micro-projets) entre les deux sexes est également équitable. Malgré ces points positifs, la faible représentativité des femmes au niveau des agents intervenant dans le projet reste préoccupante et mérite d'être prise en compte dans le cadre d'une stratégie plus globale de formation professionnelle des futurs agents de conseil.
169. Comme déjà signalé pendant l'analyse de l'efficacité, le projet a également amélioré les connaissances de 65 cadres techniques dont 5 femmes sur l'approche CEAP et l'ACC et de 20 cadres techniques dont 3 femmes sur le SHARP. Le projet a réalisé le recyclage de 17 MF de CEP (dont 1 femme) et formé 25 nouveaux MF (dont 5 femmes) et 254 facilitateurs (dont 52 femmes) sur l'approche CEAP, soit au total 14 pour cent de femmes MF sur la cible de 30 pour cent, et 20 pour cent de facilitatrices sur la cible de 40 pour cent. Cette situation s'explique par la faible représentativité des femmes au niveau des cadres et agents techniques. Le projet a renforcé les capacités de 10 528 femmes sur les 29 201 bénéficiaires directs de l'approche CEP/CEAP et AVEC. Tous les acteurs sont unanimes et très satisfaits sur la forte implication des femmes dans les différentes activités de l'approche CEP/CEAP.

3.5.2 Sauvegarde environnementale et sociale

170. **Le projet a contribué à la sauvegarde environnementale et sociale en ciblant les populations vulnérables qui dépendent directement des ressources naturelles pour leur survie.** L'approche CEAP déployée avec les producteurs, soutenue par deux outils de renforcement de la résilience des communautés à savoir les AVEC et les microprojets FILA a permis d'accroître la résilience de l'écosystème et des communautés locales face aux changements climatiques et de renforcer la cohésion sociale entre les membres.
171. Les pratiques technologiques (Bonnes pratiques agricoles) expérimentées dans les CEAP et adoptées permettent de limiter ou inverser la dégradation des ressources, de limiter la baisse de la fertilité des sols, d'améliorer la valorisation des ressources naturelles, de réduire la mortalité du bétail ; d'améliorer l'utilisation de la fumure organique, d'assurer l'utilisation des variétés/races améliorées, d'améliorer la productivité et d'améliorer les revenus des producteurs. Le projet a valorisé et assuré le partage des connaissances indigènes et l'utilisation et la conservation d'espèces et de variétés/cultivars indigènes. Une banque de gènes a été mise en place au Sahel.
172. Les AVEC créés autour des CEAP ont permis de dynamiser ces derniers et de mobiliser des ressources qui ont permis d'octroyer des crédits aux membres. Ces crédits ont été utilisés par certains pour développer des activités génératrices de revenus. Par exemple, des incubateurs ont été acquis pour produire les poussins.
173. Les microprojets FILA ont suscité l'esprit d'entrepreneuriat au sein de la communauté et ont également contribué avec les CEAP et les AVEC à la cohésion sociale.
174. Le développement d'une stratégie de diffusion de l'approche CEAP auprès d'autres partenaires, et la signature d'un arrêté interministériel pour promouvoir l'approche auront des effets positifs sur la dissémination et à plus long terme l'institutionnalisation de l'approche, avec des conséquences positives au plan social et environnemental. Les BPA et les innovations adoptées par les producteurs ont contribué à la gestion durable des ressources en eau et des terres, à l'augmentation de la production et des revenus et plus globalement à l'amélioration des moyens d'existence et de la cohésion sociale.

4. Enseignements tirés

175. **Plusieurs facteurs inhérents aux dispositions et mécanismes d'exécution et de mise en œuvre du projet ont eu des effets positifs sur sa performance.** L'implication de la FAO et des autorités gouvernementales sectorielles au plus haut niveau notamment la participation physique des hauts responsables (Le Représentant de la FAO au Burkina, le Secrétaire Général du MAAH, etc.) aux comités de pilotage et au suivi du projet ont un effet stimulateur sur l'engagement plus poussé des acteurs à différents niveaux. La régularité et la qualité des CPP ont permis de constater et analyser les contraintes de mise en œuvre dont les questions de la budgétisation et de cofinancement, et de proposer des solutions comme la révision budgétaire et des cibles de certains indicateurs, la reprise de la convention de financement de l'Etat, l'organisation d'un atelier sur le cofinancement, l'ajustement de la stratégie d'intervention, etc. La décentralisation de la mise en œuvre du projet en mobilisant et engageant les directions régionales à travers des protocoles d'accords et les ONG locales sont parmi les facteurs susceptibles d'améliorer la performance du projet.
176. **La notion de cofinancement appliquée aux projets du FEM mérite d'être bien explicitée et expliquée aux parties prenantes y compris le Gouvernement et les autres projets partenaires pour éviter toute interprétation erronée qui limite ou freine l'engagement de ces derniers.** Compte tenu du délai important qui existe entre l'approbation et le démarrage effectif des projets financés par le FEM, il convient pendant l'identification des partenaires de cofinancement de tenir compte des dates de clôture des projets partenaires de cofinancement et de ménager dans le document du projet une porte d'entrée de nouveaux partenaires de cofinancement pendant le démarrage. La formalisation des partenariats de cofinancement à travers les protocoles d'accord ou des lettres d'entente qui précisent bien les objectifs et les cibles visés ainsi que les responsabilités de chacun, s'avère très importante pour stimuler et baliser l'engagement des différentes parties prenantes et favoriser une gestion axée sur les résultats du projet concerné et des projets partenaires de cofinancement. Une telle démarche rend plus crédible ou légitime l'appropriation par le projet des résultats concernés des dits partenaires de cofinancement.

5. Conclusions et recommandations

5.1 Conclusions

Conclusion 1. L'exécution du projet a permis de préciser davantage les manifestations, les facettes et effets du changement climatique au Burkina Faso en général et en particulier dans les régions, communautés et populations ciblées par le projet, a mis en évidence les priorités et cadres stratégiques d'intervention du Gouvernement, ainsi que leurs insuffisances et a proposé les actions correctives.

177. La plupart des ménages ruraux ont conscience des changements climatiques mais les taux d'adoption des technologies diffusées par des outils classiques restent faibles. L'absence d'une approche holistique de conseil agricole favorisée par le cloisonnement et le déficit de coordination des systèmes sectoriels de vulgarisation et de conseil des 3 principaux ministères en charge du développement rural sont des réalités patentes du contexte Burkinabé auxquelles l'approche CEAP expérimentée par le projet s'est avérée être une des voies adéquates de réponse. L'amélioration de la collaboration entre les différents services techniques locaux de l'agriculture, l'élevage et l'environnement est une des preuves que l'approche CEAP est pertinente.

Conclusion 2. Le projet a réussi à renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des secteurs agricole et pastoral du Burkina face aux changements climatiques et à réaliser des progrès significatifs vers l'institutionnalisation de l'approche.

178. La mise en œuvre des processus prévus dans le cadre du projet a effectivement permis de renforcer les connaissances des décideurs sur l'approche CEAP et les pratiques d'ACC. Ces derniers se sont mués en véritables promoteurs de l'approche du projet au sein des ministères sectoriels et se sont impliqués dans l'identification des technologies à promouvoir et des stratégies à déployer pour favoriser l'extension des CEAP. Les pratiques et technologies d'ACC testées dans les CEAP et les outils associés (AVEC, Microprojets FILA) ont connu une bonne adhésion des décideurs et des populations et ont été effectivement adoptés comme moyen de renforcement de la résilience des populations³⁶. Ceci a été possible grâce au bon fonctionnement du processus de formation en cascade allant des Maîtres Formateurs aux producteurs en passant par les facilitateurs de première génération (agents techniques) et les facilitateurs endogènes (meilleurs producteurs) en respectant les principes fondamentaux de l'approche CEAP. Le projet a obtenu la signature d'un arrêté interministériel qui institue un comité chargé de faire la promotion de l'approche CEAP et les pratiques d'ACC et a favorisé l'inscription de l'approche dans le SNVACE et le SNVACA, a proposé un outil pour intégrer le genre dans l'élaboration des PCD, réalisant ainsi des progrès remarquables vers l'adoption de l'approche comme outil majeur de vulgarisation et de conseil agricole pour faire face au changement climatique au Burkina Faso.

Conclusion 3. Malgré les contraintes rencontrées au niveau de la budgétisation et du cofinancement, les changements au niveau des ressources clés (LTO, CTP, expert SHARP du siège, etc.) et le retard accusé dans la mobilisation du cofinancement et la mise en œuvre des microprojets FILA, le projet a mobilisé de manière adéquate les mécanismes et processus pour assurer une gestion adaptative et réaliser ses objectifs.

³⁶ L'étude Endline qui était en cours de réalisation au moment de l'évaluation finale déterminera l'ampleur et l'intensité du renforcement de la résilience des ménages par le projet.

179. Le projet a réalisé avec justesse les révisions budgétaires nécessaires, la (re)mobilisation des partenaires de cofinancement et la formalisation des dispositions de mise en œuvre et de supervision des activités sur le terrain. Le comité de pilotage du projet a bien fonctionné et a donné des avis et orientations éclairés et utiles, et la FAO à travers sa Représentation pays et l'équipe de supervision du projet à Rome a apporté un soutien remarquable. Ces actions de supervision ont permis les révisions budgétaires et la mobilisation des cofinancements, et aussi d'accélérer la mobilisation des partenaires de mise en œuvre au niveau central (formation des MF et des décideurs, supervision de la mise en place de l'approche CEAP), régional (formation des facilitateurs, supervision de mise en place des activités); communal (formation des producteurs, identification des facilitateurs de seconde génération, sensibilisation des autorités communales). La principale insatisfaction qui a réduit l'efficacité du projet se trouve dans les insuffisances constatées au niveau de la mobilisation des partenaires de cofinancement et de la mise en œuvre des microprojets FILA.

Conclusion 4. les facteurs et conditions de durabilité mis en place par le projet sont satisfaisants, malgré que quelques risques pouvant affecter négativement la durabilité des acquis existent.

180. Le renforcement des capacités de l'ensemble des parties prenantes du système de conseil agricole au Burkina Faso et leur implication dans l'expérimentation de l'approche CEAP ainsi que l'intégration des facilitateurs endogènes dans le processus sont des facteurs favorisant la durabilité du projet. C'est aussi le cas des technologies, bonnes pratiques et outils proposés (CEAP, AVEC, microprojets FILA, guide d'intégration du genre dans les PCD) qui constituent une réponse concrète aux besoins des décideurs, des communautés et des producteurs et des facteurs de cohésion sociale, d'affirmation des capacités des femmes, de développement des activités génératrices de revenus et d'amélioration des moyens d'existence des populations. La signature d'un arrêté interministériel chargé de la promotion de l'approche CEAP et l'intégration de l'outil CEAP parmi les outils du SNVACA et du SNVACE, et l'adoption en cours de la stratégie nationale de conseil agricole sont des signes positifs de l'adoption et de la durabilité potentielles de l'approche CEAP. L'institutionnalisation de l'approche demeure assujettie à la budgétisation des mesures d'ACC dans les politiques, projets et programmes. Le plaidoyer de la FAO et du Gouvernement (le SP-CPSA) sont susceptibles de drainer d'autres PTF pour une diffusion/adoption plus large de l'approche. Également la stratégie nationale du conseil agricole validée techniquement en 2017 attend d'être adoptée en conseil de ministres met l'accent sur une meilleure coordination des systèmes de conseil. Le projet a développé des stratégies pour s'adapter à la situation d'insécurité du pays en déployant des plans de sécurité adaptés et a proposé des outils qui servent non seulement à renforcer la résilience face au CC mais aussi à faire face aux autres risques et catastrophes humanitaires.

Conclusion 5. Le projet a bien intégré le genre et la sauvegarde environnementale dans les activités et atteint ses objectifs en la matière et a mis en évidence les insuffisances concernant le genre qui existent dans les processus de conseil agricole au Burkina et méritent d'être améliorées.

181. Le genre et la sauvegarde environnementale ont été bien pris en compte dans la conception du projet avec les objectifs bien précis et les ressources affectées qui ont été pour la plupart atteints. A cause de la faible représentativité des femmes parmi les cadres techniques, le projet n'a pas réussi à atteindre ses objectifs genre concernant la formation des MF et facilitateurs CEP/CEAP mais a su déployer des stratégies adéquates pour

atteindre ses objectifs genre au niveau des bénéficiaires finaux. Les femmes représentent plus de la moitié des bénéficiaires finaux et les outils et moyens de résilience (CEAP et BPA, AVEC, microprojets FILA, banque de gènes, réhabilitation des terres dégradées, guide méthodologique pour l'intégration du genre dans les PCD, etc.) proposés ont bien répondu à leurs besoins, offert un cadre d'expression et de renforcement du leadership et de l'entrepreneuriat féminin, et contribué à la sauvegarde environnementale et sociale.

5.2 Recommandations

Recommandation 1. Au regard des enjeux actualisés aux niveaux stratégique et opérationnel et des résultats positifs obtenus par le projet, il convient d'envisager une nouvelle phase du projet pour consolider les acquis et institutionnaliser l'approche CEAP.

182. Le projet a mis en évidence les bénéfices et les opportunités de l'approche CEAP en ce qui concerne l'amélioration des cadres et processus de renforcement des capacités des acteurs et des organisations intervenant le long du processus de vulgarisation et de conseil agricole au Burkina, allant des décideurs aux populations en passant par les agents de conseil. Les avancées obtenues dans l'expérimentation et l'adoption de l'approche CEAP et des outils associés par les partenaires de développement, et dans l'adoption des outils associés (AVEC, microprojets FILA, guide d'intégration du genre et de l'ACC dans les PCD) et des BPA proposées méritent d'être consolidées et diffusées à plus large échelle. La FAO et le comité interministériel mis en place doivent poursuivre la sensibilisation et le plaidoyer pour l'adoption et une diffusion plus large de l'approche avec son institutionnalisation comme objectif final.
183. Le projet à travers les AVEC a permis aux populations de renforcer des liens sociaux et aux femmes de développer les AGR pour améliorer leurs moyens d'existence. Cette dynamique enclenchée mérite d'être soutenue dans le futur par d'autres appuis bien ciblés et mobilisés avec ponctualité (fournitures d'équipements et intrants, infrastructures d'approvisionnement en eaux via les partenaires de cofinancement, etc.).
184. Dans le cadre d'un futur projet, la FAO peut également prévoir un appui au Gouvernement pour renforcer la participation des femmes dans les écoles de formation professionnelle des agents du secteur agricole en vue d'améliorer à terme une meilleure représentativité des femmes parmi les cadres techniques du secteur rural.

Recommandation 2. Les modalités et les mécanismes de mobilisation du cofinancement (décaissable et non décaissable) de futurs projets méritent d'être améliorés aussi bien à la conception qu'au démarrage.

185. Ce projet était un des premiers des PTF à disposer d'une contrepartie financière décaissable de l'Etat pour l'organisation des activités du Copil, l'organisation de certaines missions de supervision, le paiement des points focaux régionaux, l'acquisition du petit équipement de bureau et la réhabilitation des bureaux des antennes locales. Malgré les difficultés rencontrées dans sa mobilisation, l'existence de ce fonds de contrepartie décaissable a démontré l'engagement très volontariste de l'Etat pour ce projet et constitue une avancée notable dans le cofinancement de l'Etat. La mobilisation de ce fonds ajoutée aux ressources de suivi et de supervision prévues dans le Protocole d'accord entre le MAAH et la FAO, ont permis de pallier plusieurs insuffisances qui limitent souvent le suivi et la supervision par le Gouvernement de certains projets financés par les PTF. Toutefois, pour améliorer l'efficacité du cofinancement dans les futurs projets, il est nécessaire dès leur conception

d'évaluer et de chiffrer ce cofinancement du Gouvernement en le reliant aux activités et aux résultats bien définis, et au démarrage d'organiser l'atelier des partenaires suffisamment tôt et d'établir des protocoles d'accord et réaliser une planification conjointe ou concertée pour accroître les synergies.

Recommandation 3. Des réflexions doivent être menées et des actions prises pour rendre la Task Force plus opérationnelle dans les futurs projets.

186. Le fonctionnement de ce mécanisme est souvent réduit par les changements de LTO et par le fait que ce dernier est simultanément engagé sur plusieurs autres dossiers. Le projet a connu plusieurs changements de LTO et le mécanisme de la Task Force n'a pas bien fonctionné, réduisant quelque peu la visibilité du projet au niveau de la FAO.

Bibliographie

Burkina Faso. 2013. *Politique Nationale de Développement Durable au Burkina Faso*. Octobre 2013. (disponible à: <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Bkf172660.pdf>).

Burkina Faso. 2016. *Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020*. (disponible à: http://cns.bf/IMG/pdf/pndes_2016-2020-4.pdf).

Burkina Faso. 2018. Deuxième programme national du secteur rural (PNSR II) 2016-2020. Avril 2018. (disponible à: <http://spcpsa.bf/wp-content/uploads/2018/11/Deuxieme-Programme-National-du-Secteur-Rural-PNSR-2-2016-2020.pdf>).

FAO. 2012. *La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest: Proposition de plan d'action*. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Ouagadougou. 143 pp. (disponible à: <https://pdfs.semanticscholar.org/a2c9/b6312124e600f21abbda2e252ff28a25db1d.pdf>).

Kaboret B. Sama P G., Zambelongo P. 2018. *Stratégie nationale de développement de l'accès des produits forestiers non ligneux (PFNL) aux marchés*. MEEVCC, juin 2018. (disponible à: https://www.un-page.org/files/public/strategie_commercialisation.pdf).

Kiema A, Bambara Tontibomma G. et Zampaligré N. 2014. Transhumance et gestion des ressources naturelles au Sahel: contraintes et perspectives face aux mutations des systèmes de productions pastorales. *VertigO*, Volume 14 Numéro 3, Décembre 2014. (disponible à: <https://journals.openedition.org/vertigo/15404>).

Ministere Des Ressources Animales (MRA). 2010. *Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage au Burkina Faso*. Burkina Faso. (disponible à: <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/bkf146068.pdf>).

Organisation Néerlandaise de Développement (SNV)/ Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS). 2011. *Étude pour la sécurisation des ressources foncières pastorales autour du «forage christine» dans la province de l'Oudalan*. SNV, Ouagadougou, Burkina Faso, 134 pp.

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS). 2018. *L'approche Champ école pastoral : quelles opportunités pour les pays du PRAPS? Note de capitalisation*. Mars 2018. (disponible à: <https://reca-niger.org/IMG/pdf/note-de-capitalisation-ceap.pdf>).

Appendice 1. Liste des personnes interrogées

A. Entretiens virtuels avec les acteurs au niveau central et régional

Date	Prénom	Nom	Structure	Fonction
Mardi 29 avril	Sankara	Adama	DGEPER (Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale) - MAAH	Expert formateur pour le projet
Mardi 5 mai	Mme	Aicha Zidouemba	DRAAH Sahel	Maitresse formatrice, Point focal du projet
Mardi 5 mai	Bazango	Alain	DRAAH Sahel	Chef de service régional des études et statistiques sectorielles
Mardi 28 avril	Diessema	Arthur	DRAAH du centre Nord	Maître Formateur
Mardi 19 mai	Neya	B. James	INERA	Chercheur, INERA Kamboinsé
Mardi 28 avril	Zalle	Bassirou	DREEVCC du centre Nord	Maître formateur affecté à Ouaga. MF de 2016 à 2018
Jeudi 23 avril	Yeboula	Bazie	DGESS / MEEVCC	Collaborateur
Mardi 05 mai	Abel	Beda	ONG ARFA	Directeur
Mardi 29 avril	Zongo	Daouda	Direction de la Vulgarisation et de la Recherche-développement (DVRD)	Point Focal Projet
Mardi 19 mai	Idrissa	Dianda	DRAH Elevage Centre Nord	Point focal du projet, MF du projet
Vendredi 24 avril	Doukom	Eugène	Direction générale des productions animales (DGPA), MRAH	Maître formateur CEAP, Point focal du projet au MRAH
Mardi 29 avril	Ouédraogo	Gilbert	DGEPER (Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale) - MAAH	Expert formateur pour le projet
Mardi 12 mai	Ouédraogo	Harouna	DREEVCC Est	DR par intérim
Vendredi 24 avril	Pakmogda	Honoré	Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC)	Représentant de la DGEVCC au comité interministériel
Mardi 7 avril	Marie	Kiebre Toe	Unité de coordination du projet, FAO	Coordinatrice du project
Jeudi 07 mai	Kéré	Léonard	Direction régionale Agriculture DRAAH Centre Ouest	MF du projet
Vendredi 24 avril	Ouédraogo	Mahamadi	Direction générale des productions animales (DGPA), MRAH	Directeur du renforcement des capacités des acteurs (DRCA), Responsable du TCP sur SNVACE
Mardi 19 mai	Ouedraogo	Mahamadi	INERA	Chercheur, INERA Kamboinsé
Mardi 7 avril	Koutou	Mahamoudou	Unité de coordination du projet, FAO	Expert Suivi-Evaluation du Projet
Mardi 29 avril	Gnoumou	Marc	Direction de la Vulgarisation et de la Recherche-développement (DVRD)	Chef de service suivi-évaluation
Jeudi 23 avril	Pinghouinde	Michel Nikiema	ANAM	Expert, Département Agro météorologie
Mardi 05 mai	Tienia née	Napo Inessa	DRAAH EST	Maitresse formatrice
Mardi 05 mai	Joseph	Nikiema	DRAAH EST	Directeur régional
Jeudi 23 avril	Vivian	Onyango	AGPM, FAO Rome	LTO du projet

Jeudi 23 avril	Michel	Ouaba	DGESS / MEEVCC	DGESS / MEEVCC
Vendredi 24 avril	Pamoussa	Ouedraogo	Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC)	Directeur Général
Mardi 05 mai	Harouna	Ouedraogo	ONG ARFA	Charge de la mise en œuvre des activités du projet
Mardi 28 avril	Zoungrana	Ousseni	DREEVCC du centre Nord	Maître formateur, point focal du projet (MF de 2018 à 2019)
Mardi 19 mai	Zida	P. Elisabeth	INERA	Chercheuse, INERA Kamboinsé
Mercredi 22 avril	Souleymane	Pare	DGESS / MAAH	Ex DCPD (Directeur de Coordination des Projets / Programmes)
Vendredi 07 mai	Souleymane	Pare	DGESS/MAAH	Ancien DCPD, Directeur de Coordination des Projets / Programmes
Mardi 7 avril	Damas	Poda	FAO, Burkina	Expert forestier bureau FAO Chef du cluster Environnement
Jeudi 30 avril	Ouedraogo	R. Hamado	DGEAP (Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux)	Directeur Général
Vendredi 07 mai	Boly/Sidibe	Saoudatou	DGESS/MAAH	DCPD
Vendredi 22 mai	Somda	Serge	Projet Biodigesteur	Chargé de suivi-évaluation au programme Biodigesteur
Jeudi 30 avril	Ibrahima	Traoré	DRRAH-Est	chef de service à la DRRAH Est, Point Focal EST et Maître formateur
Jeudi 12 mars	Maude	Veyret Picot	Unité de Coordination du FEM, FAO	FLO du projet, FAO
Mardi 28 avril	Nango	Yacouba	DRAAH du centre Nord	DRAAH Centre Nord
Vendredi 07 mai	Kindo	Yassia	DGESS/MAAH	Directeur
Mercredi 06 mai	Coulibaly	Yaya	Direction régionale Elevage DRRAH Centre Ouest	MF du projet
Jeudi 14 Mai	Issouf	Zan	Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche (ANVAR)	Point focal du projet, Membre du comité interministériel
Jeudi 30 avril	Claver	Zoubga	AMUS Région CENTRE OUEST	Coordinateur AMUS, Koudougou
Mardi 29 avril	Naon	Zoungrana Françoise	Direction de la Vulgarisation et de la Recherche-développement (DVRD)	Directrice

B. Entretiens avec les facilitateurs/animateurs et les facilitateurs endogènes du Centre-Ouest

N°	Prénom	Nom	Domaines d'intervention
1	Bamouni	Daouda	Agriculture
2	Tiénin	Djibril	Elevage
3	Zerbo	Dramane	Agriculture
4	Béré	Eveline	Elevage
5	Bambara	Hadiguéta	Elevage
6	Tiono	Jean Modeste	Agriculture

N°	Prénom	Nom	Domaines d'intervention
7	Ouédraogo	Loukoumane	Environnement
8	Ily	Patindbéme	Elevage
9	Compaoré	Théodore	Environnement
10	Yelyaoré	Tinwendé	Elevage
11	Zongo	Zouré	Agriculture
12	Bayala	Babou	Agriculture
13	Nana	François	Agriculture
14	Kaboré	Karim	Agriculture
15	Tondé	Kortim	Elevage
16	Nikiéma	Koudbi	Agriculture
17	Zongo	Koudbi	Elevage
18	Kaboré	Mariam	Elevage
19	Zongo	Nongma Zacharia	Agriculture
20	Nabi	Odette	Agriculture
21	Baki	Patrice	Agriculture
22	Yameogo	Ursule	Agriculture

C. Entretiens avec les facilitateurs/animateurs et les facilitateurs endogènes du Centre-Nord

N°	Prénom	Nom	Domaines d'intervention
1	Kinda	Adelphe	Environnement
2	Ouédraogo	Haoua	Agriculture
3	Ouédraogo	Justine	Agriculture
4	Demi	Lassané	Elevage
5	Zamtako	Mamounata	Elevage
6	Sawadogo	Moumouni	Agriculture
7	Zongo	Pascaline	Elevage
8	Bouda	Rasmané	Agriculture
9	Compaoré	Rianata	Agriculture
10	Zabré	Yacouba	Elevage

D. Entretiens avec les bénéficiaires des CEP/CEAP – AVEC – Micro-Projets

N°	CEP/CEAP	Domaines d'intervention	Participants		
			H	F	Total
Région du Centre-Ouest					
1	CEP de Ramongo	Agriculture	14	1	15
2	CEAP de Kabinou	Elevage	14	5	19
3	CEAP de Sabou	Agriculture	0	25	25
4	CEAP de Nariou	Agriculture	12	19	31
5	CEAP de Bonyolo	Elevage	9	0	9
Totaux			49	50	99
Région du Centre-Nord					
6	CEAP de Louda	Agriculture	3	21	24
7	CEAP de Nessemtenge (1)	Elevage	1	11	12
8	CEAP de Nessemtenge (2)	Agriculture	6	14	20
9	CEAP de Tanwema	Elevage	0	31	31
10	CEP de Tingre-Séné	Agriculture	10	12	22
Totaux			20	89	109

E. Entretiens avec les responsables des communes

N°	Régions	Communes	Prénom	Nom
Région du centre-ouest				
1	Centre-Ouest	Imasgo	Louis	Bazimo
2		Sabou	Lambert	Kaboré Pingregma
3		Sourgou	Salam	Kaboré Abdoul
4		Ramongo	K.	Kaboré
5		Réo	Tanga	Ramdé
6		Ténado	Batianayoma	
Région du centre-nord				
		Boussouma	Pascal	Ouédraogo

Appendice 2. Formations et voyages d'étude organisés par le projet

Nombre de Participants	Étude	Lieu	Date
20	Formation des maîtres formateurs Champs écoles agropastoraux (CEAP) sur le Schéma Holistique pour l'Auto-évaluation Paysanne de la Résilience climatique (SHARP)	Ouagadoudou Fanka	9 au 13 Mai 2016
17	Formation/recyclage des Maîtres Formation du Programme National de Vulgarisation et d'Appui-conseil Agricole sur l'approche «Champ Ecole des Producteurs»	Ouagadoudou	30 mai au 3 juin 2016
118	Formation des facilitateurs CEP en approche CEP et adaptation au changement climatique	Dori, Kaya, Koudougou, Fada	13 au 17 juin 2016
25	Formation des maîtres formateurs en approche Champ école agropastoral (CEAP) et adaptation au changement climatique	Ouagadougou Kaya	août à décembre 2016
65	Formation des encadreurs des projets, programmes et services déconcentrés partenaires sur l'approche champs écoles (CEAP) agropastoraux et adaptation au changement climatique	Kaya et Ouagadougou	01 au 02 Juin et du 05 au 06 juin 2017
120	Formation des facilitateurs et maîtres formateurs sur la méthodologie de mise en place des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et éducation financière,	Dori, Kaya, Koudougou, Fada	12 et le 27 mars 2018
25	Recyclage des Maîtres Formation en approche «Champ Ecole agropastoral (CEAP)» et l'adaptation au changement climatique	Ouagadougou	7 au 11 mai 2018
104	Fomation Facilitateurs en approche «Champ Ecole agropastoral (CEAP)» et l'adaptation au changement climatique	Dori, Kaya, Koudougou, Fada	13 au 25 mars et du 15 au 24 mai 2017.
104	recyclage Facilitateurs en approche «Champ Ecole agropastoral (CEAP)» et l'adaptation au changement climatique	Dori, Kaya, Koudougou, Fada	4 au 8 juin 2018
12	Formation des membres du comité de gestion de la banque de genes de Pobé Mangao	Ouahigouya	21 au 23 janvier 2020
12	Voyage d'étude sur l'approche CEAP en Ouganda	Ouganda	9 au 16 juillet 2016
116	Formation des bénéficiaires FILA et des maîtres formateurs sur la gestion des microprojets	Dori, Kaya, Koudougou, Fada	Entre le 19 août et le 06 septembre 2019
16	Recyclage/Formation des Maîtres formateurs/points focaux sur l'outil SHARP	Ouagadougou	28 au 29 février 2020
167	Formaton des facilitateurs endogènes	Dori, Kaya, Koudougou, Fada	du 1 au 5 juillet puis du 15 au 19 juillet 2019

Appendice 3. Définition et principes de l'approche Champ Ecole Agropastoral

187. L'approche Champs Ecole AgroPastoral (CEAP) est une démarche de vulgarisation participative adaptée de l'approche Champ Ecole de Producteurs (CEP). Elle a été introduite en Afrique de l'Ouest et au Sahel à partir de 2012 par la FAO et Vétérinaires Sans frontières-Belgique (VSF-B) au Niger. Elle vise le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des organisations communautaires de producteurs pour la gestion efficace de leurs exploitations agro-pastorales. Tout comme le CEP, le CEAP offre l'opportunité aux bénéficiaires d'apprendre en pratiquant, en étant eux-mêmes impliqués dans l'expérimentation, les discussions et la prise de décisions. L'approche CEAP aborde l'ensemble du système de production et de gestion des ressources de la communauté et est donc plus globale et systémique que l'approche CEP qui est centrée sur la production végétale. Les contraintes et priorités identifiées au moment du diagnostic de base permettent de classer les CEAP en 2 catégories dont l'une à dominante agriculture et l'autre à dominante élevage. Un CEAP à dominante Agriculture est animé principalement par un agent de l'agriculture appuyé par un agent d'élevage et un agent de l'environnement. Le principe est le même pour un CEAP à dominante Elevage. L'environnement est traité de manière transversale.
188. Les CEAP sont guidés par les grands principes suivants: (i) L'apprentissage se fait par la pratique et est axé sur les problèmes identifiés lors d'un diagnostic entrepris dans le milieu paysan au cours de la phase préparatoire du CEAP. Des outils classiques (MARP) ou nouveaux (Climate Proofing au Mali; «SHARP» au Burkina Faso) sont utilisés; (ii) L'élevage, la parcelle et l'écosystème de production sont les principaux terrains d'apprentissage; (iii) L'apprentissage est basé sur des expérimentations menées par les participants et la comparaison des effets des pratiques courantes aux innovations que l'on souhaiterait diffuser; (iv) Des facilitateurs dûment formés guident et accompagnent le processus d'apprentissage.
189. En règle générale, un CEAP se compose d'un groupe de 25 à 30 agro-éleveurs qui se retrouvent régulièrement (en général hebdomadairement) sur le terrain, sous la conduite d'un facilitateur dûment formé. Le cycle de mise en œuvre d'un CEAP est souvent plus long (12 à 18 mois) et couvre au moins 2 saisons (sèche et pluvieuse) sur le cycle de production. Les 3 phases de développement du processus CEAP doivent être rigoureusement respectées: (i) la phase préparatoire qui comprend le diagnostic/enquête et l'identification des contraintes, le choix des participants, la formation des facilitateurs, le développement du curriculum de formation, la planification,... ; (ii) la phase d'exécution qui comporte des expérimentations focalisées sur les spéculations stratégiques retenues, les animaux d'élevage, le suivi évaluation; (iii) la phase post mise en œuvre qui doit permettre une évaluation plus complète des effets/résultats.

Source: PRASP (2018)

Appendice 4. Caractéristiques techniques et socio-économiques des CEP/CEAP installés

CEP installés en 2016 au Sahel

Expérimentations	Nombre de CEP	Nombre de Participants		
		Hommes	Femmes	Total
Sésame (remplace le Maïs)	1	0	40	40
SRI	4	55	45	100
Sorgho	10	151	94	245
Sésame	9	82	137	219
Riz	9	132	99	231
Niébé	10	46	234	280
Mil	17	255	150	405
Total	60	721	799	1520

CEAP élevage installés en 2017 au Sahel

	Nombre de CEAP	Nombre de Participants		
		Hommes	Femmes	Total
Bovins	4	64	42	106
Petits ruminants	6	100	60	160
Production laitière	2	33	22	55
Volaille	8	142	79	221
Total	20	339	203	542

CEAP élevage installés en 2019 au Sahel

Expérimentation	Nombre de CEAP Réalisé	Nombre de Participants		
		Hommes	Femmes	Total
Importance des soins pour les animaux d'embouche	1	19	6	25
Importance des productions fourragères avec respect des itinéraires techniques	1	16	14	30
Expérimentation sur l'alimentation en embouche des petits ruminants	1	21	9	30
Abandon pour cause d'insécurité	1	18	12	30
Bovins	2	30	20	50
Culture du niébé fourrager	1	14	12	26
Elevage naisseur des caprins	1	25	5	30
Etude comparative : Niébé à double objectif et la semence locale	1	13	10	23
Etude comparative : Sorgho fourrager et la semence locale	1	14	15	29
Expérimentation sur le mil Semence améliorée et semence locale	1	20	10	30
Petits ruminants	3	42	32	74
Volaille	4	61	30	91
Total	18	293	175	468

CEAP Agriculture installés en 2017 au Sahel

Dispositif (étude de gestion)	Spéculation (1ère expérimentation)	CEAP Réalisés	Nombre de participants		
			H	F	T
Etude comparative d'une variété de niébé nafi avec application de tout le paquet technologique et une variété locale (gorom local) avec la pratique paysanne	Niébé Nafi et Gorom local	2	40	20	60
Utilisation combinée de la fumure organique et les engrais minéraux avec le paquet technologique sur une parcelle de mil Sosat c88 comparée avec une parcelle à pratique paysanne et variété locale	Mil Sosat c88	1	10	15	25
itinéraire technique de production du sésame utilisant la variété S42	Sésame S42	1	20	10	30
itinéraire technique de production du niébé utilisant la variété Komcalé	Niébé Komcalé	1	10	17	27
Expérimentation comparative sur l'utilisation de la semence améliorée Sosat c88 par rapport à la semence locale	Mil sosat c88 et une variété locale de mil	2	30	20	50
Expérimentation comparative sur l'utilisation de la semence améliorée de Komcalé (niébé) par rapport à la semence locale	Niébé Komcalé et niébé locale	1	15	10	25
Expérimentation comparative sur l'application de l'itinéraire technique de la production du niébé Komcalé	Niébé Komcalé	1	18	7	25
Etude comparative sur une parcelle où on applique tout le paquet technologique et celle des pratiques paysannes avec la variété FKR19 du riz	FKR19 du riz	1	16	11	27
Etude comparative sur une parcelle avec Zaï et celle sans zaï avec une variété locale de sorgho	Sorgho	1	15	15	30
Etude comparative entre une variété de sorgho améliorée sariasso 11 et sorgho local	sorgho sariasso 11 avec le sorgho local	1	15	11	26
étude comparative entre une variété de niébé komcalé améliorée et une variété de niébé local	Niébé Komcalé	1	15	10	25
Etude comparative entre une variété de mil améliorée sosat C88 et de mil local	Mil sosat c88 et une variété locale de mil	1	15	11	26
Etude comparative entre une variété améliorée de mil sosat c88 (avec Zaï) et une variété locale de mil (sans Zaï)	Mil sosat c88 et une variété locale de mil	1	10	15	25
Etude comparative entre la variété améliorée du sorgho sariasso 11 avec le sorgho local	sorgho sariasso 11 avec le sorgho local	1	18	12	30
Etude comparative entre la variété améliorée du sorgho sariasso 11 avec le sorgho local	sorgho sariasso 11 avec le sorgho local	1	16	9	25
Etude comparative entre la variété améliorée du mil missira 1 avec le mil local	Mil missira 1 avec le mil local	1	20	7	27
Etude comparative entre la variété améliorée du mil IKMP5 avec le mil local	mil IKMP5 et mil local	1	22	4	26
Etude comparative d'une variété de niébé Komcalé avec application de tout le paquet technologique et une variété locale avec la pratique paysanne	Niébé Komcalé	1	22	8	30
Total		20	324	215	539

CEAP Agriculture installés en 2019 au Sahel

Dispositif (Etude de gestion)	Spéculation (2ème expérimentation)	Nombre de participants		
		H	F	T
Comparaison variétale de l'arachide : variété locale et la Fleur 11	itinéraire technique de quelques produits maraichers	20	10	30
Pratique sur la délimitation d'une parcelle, Réalisation de demi-lune et de Zai		17	13	30
itinéraire technique de production du sésame utilisant la variété S42	Sésame S42	15	15	30
itinéraire technique de production du sésame utilisant la variété S42	Sésame S42	16	11	27
Comparaison variétale entre le Komcaléet le Gorom Locale	Production de composte	10	15	25
Comparaison entre semis en ligne et semis en quinconce du niébé		6	9	15
Itinéraire technique de production du niébé Komcallé	Niébé Komcallé	25	15	30
Itinéraire technique de production du mil Sosatt C88	Mil Sosat c88	15	10	25
Etude comparative entre quatre entre la technique de micro dose et l'épandage à la volée sur mil Sosatt C88	Mil Sosat c88	10	10	20
Etude comparative entre la pratique de l'itinéraire technique et les techniques traditionnelles sur la production du mil Sosatt C88	Mil Sosat c88	10	10	20
Itinéraire technique de production du mil Sosatt C88	Mil Sosatt C88	18	7	25
Itinéraire technique de production du niébé Komcallé	Niébé Komcallé	15	10	25
Itinéraire technique de production du mil Sosatt C88	Mil Sosatt C88	14	10	24
Itinéraire technique de production du niébé Komcallé	Niébé Komcallé	15	10	25
Expérimentation variétale variété locale et Sariasso 11	Expérimentation comparative variétal du niébé			
Itinéraire technique du sésame. Effet du fertilisant minéral sur la production du sésame	Embouche bovine Elevage naisseur des ovins			
Expérimentation comparative sur l'utilisation de la variété amélioré du niébé	Fauche et conservation Rationnement des animaux d'embouche			
Effet du fertilisant minéral sur la production du mil IKMP	Expérimentation sur niébé locale et variété améliorée			
Total		206	155	351

CEP installés au Centre Ouest en 2016

Spéculations expérimentées	Réalisé	Nombre de participants		
		H	F	T
Mais (Wari, Barka, Massongo)	14	222	163	385
Mil IKMP 5	1	15	5	20
Niébé (Komkallé, Nafi, K VX)	11	64	222	286
Riz (FKR 19, 45N, 62N)	7	86	94	180
SESAME S 42	7	62	108	170
Sorgho (Kapelga)	40	449	592	1041
Tomate Mongal F1	1	1	29	30
	50	1.090	1.450	2540

CEAP Elevage installés en 2017 au Centre Ouest

Expérimentations	CEAP réalisés	Nombre de participants		
		Hommes	Femmes	Total
Amélioration de la productivité de la volaille locale à travers l'application des techniques améliorées d'élevage ; Application des techniques améliorée d'élevage des petits ruminants	1	22	8	30
fauche et conservation du fourrage naturel; Application des techniques améliorées d'élevage des petits ruminants	1	24	4	28
Application des techniques améliorées d'élevage des petits ruminants; Application de techniques améliorées de la volaille locale	5	92	53	145
Application de techniques améliorées de la volaille locale; Application des techniques améliorées d'élevage des petits ruminants	11	166	139	305
Amélioration de la productivité de la volaille locale à travers l'application des techniques améliorées d'élevage;	1	25	5	30
Amélioration de l'alimentation du bétail par la culture fourragère	1	25	0	25
	20	354	209	563

CEAP Elevage installés au Centre Ouest en 2019

Expérimentations	CEAP réalisés	Nombre de participants		
		Hommes	Femmes	Total
Petits ruminants	4	16	62	78
Volaille locale	11	102	187	289
AVEC	2	20	17	37
	1	20	10	30
Total	18	158	276	434

CEAP Agriculture installés au Centre Ouest 2017

Etude de gestion	Spéculation (1ère expérimentation)	CEAP réalisés	Nombre de participants		
			Hommes	Femmes	Total
AVEC	AVEC	1	5	20	25
Etude de gestion	riz FKR19	1	7	18	25
Etude de gestion	mais barka	1	15	10	25
Etude de gestion	niébé (komcallé)	1	8	17	25
Etude de gestion	niebé K VX442	1	0	32	32
Etude de gestion	mais barka	1	2	28	30
Etude de gestion	Sorgo kapelga	1	18	12	30
Etude de gestion	mais barka	1	15	10	25
Etude de gestion	sorgho kapelga	1	17	13	30
PD	Niébé (komcallé et nafi)	1	5	25	30
PD	oignon prema	1	22	8	30
Etude de gestion	mais barka	1	8	17	25
PD	arachide, niébé et sesame	1	30-	30-	60
PD SRI	Riz	1	30	30-	60
PD	Niébé	1	0	25	25
PD	mais, niébé	1	2	23	25
Etude de gestion	sorgho kapelga	1	0	25	25
Etude de gestion	mais barka	1	2	25	27

Etude de gestion	Spéculation (1ère expérimentation)	CEAP réalisés	Nombre de participants		
			Hommes	Femmes	Total
Etude de gestion	mais massongo	1	4	26	30
Etude de gestion	Sorgho kapelga	1	7	18	25
		20	197	412	609

Centre Ouest CEAP Agriculture 2019

Expérimentations	CEAP réalisés	Effectifs des auditeurs		
		Hommes	Femmes	Total
AVEC	1	0	20	20
expérimentation comparative entre deux variétés de Riz (TS2 et la FKR 19)	1	4	16	20
Démonstration des techniques de production et les bonnes pratiques agricoles en matière du Niébé en saison pluvieuse	1	5	17	22
Démonstration des techniques de production et les bonnes pratiques agricoles en matière de cultures maraichères, spécifiquement en production de Chou; oignon; tomate	1	0	30	30
AVEC	1	0	25	25
Expérimentation comparative entre deux variétés améliorées de niébé (Komcallé et Tiligré)	1	1	17	18
Expérimentation comparative entre deux variétés de Maïs (variété locale mossi et la variété locale Nuni)	1	0	29	29
Etude comparative de la pratique locale et de la pratique selon la recherche de production de maïs	1	8	7	15
	8	18	161	179

Centre Ouest CEAP 2017 par ONG AMUS

Expérimentations	Réalisé	Nombre de bénéficiaires		
		Hommes	Femmes	Total
étude comparative de semences de sorgho	1	16	16	32
Valorisation d'une semence améliorée de niébé.	1	20	13	33
Valorisation du Zaï mécanisé à la kassine.	1	0	30	30
Valorisation du Zaï mécanisé à la kassine.	1	0	30	30
	4	36	89	125

CEP installés dans le Centre Nord 2016

	CEAP réalisé	Effectifs des apprenants au début du cycle		
		H	F	T
		Arachide	1	20
Mil	3	17	56	73
Niébé	22	62	464	526
Riz	4	44	60	104
Sésame	14	59	326	385
Sorgho	8	85	119	204

CEAP installés au Centre Nord Agriculture 2017

Spéculation (1ère expérimentation)	Nombre de bénéficiaires		
	H	F	T
Effets du zaï sur le rendement du sorgho	1	29	30
Effets du zaï sur le rendement du sorgho	15	15	30
Effets des demi-lunes sur le rendement du mil	17	13	30
Effets du zaï sur le rendement du sorgho	12	13	25
Effets du zaï sur le rendement du sorgho	0	30	30
Test variétal sur le niébé (NAFI comparée à la variété locale)	0	30	30
Effets des demi-lunes sur le rendement du sorgho	5	25	30
Effets des demi-lunes sur le rendement du mil	0	30	30
Effets du zaï sur le rendement du sorgho	20	10	30
Effets du zaï sur le rendement du sorgho	10	20	30
Test variétal sur le sorgho (KAPELGA comparée à la variété locale)	13	17	30
Test variétal sur le sorgho (KAPELGA comparée à la variété locale)	10	24	34
Effets du zaï sur le rendement du sorgho	6	24	30
Effets du zaï sur le rendement du sorgho	22	8	30
Test variétal sur le niébé (KOMCALE comparée à la variété locale)	0	30	30
Association culturelle	7	19	26
Effets du zaï sur le rendement du sorgho	5	25	30
Test variétal sur le niébé (KOMCALE comparée à la variété locale)	13	17	30
Effets du zaï sur le rendement du sorgho	1	29	30
Effets du zaï sur le rendement du sorgho	4	23	27
	161	431	592

CEAP Agriculture installés au Centre Nord en 2019

Spéculation (2ème expérimentation)	CEAP réalisés	Nombre de bénéficiaires		
		H	F	T
Démonstration sur l'association culturelle Sorgho (Kapelga)-Niébé (Komcalé)	1	1	29	30
Test variétal sur le mil (IKMP5 comparé à la variété locale)	1	15	15	30
Effet de la fertilisation organo-minérale le rendement de l'arachide	1	17	13	30
Test variétal sur le niébé (Tillegre comparé à la variété locale)	1	12	13	25
Test variétal sur le Mil (IKMV8021 comparé à la variété locale)	1	0	34	34
Itinéraire technique recommandée de production du sésame (Comparaison entre pratique du producteur et paquet technologique)	1	0	30	30
Effet de l'application de la fumure organique sur le rendement du niébé	1	5	25	30
Effet du zaï sur le rendement du mil (Zaï comparé au labour)	1	0	30	30
Effet du zaï sur le rendement du niébé (Zaï comparé au labour)	1	20	10	30
Test variétal sur le niébé (Komcallé comparé à la variété locale)	1	10	20	30
Effet de la fumure organique sur le rendement du Niébé	1	13	17	30
Test variétal sur le niébé (Komcallé comparé à la variété locale)	1	10	24	34
Test variétal sur le niébé (Komcalé comparé à la variété locale)	1	6	24	30
Test variétal sur le mil (IKMP5 comparé à la variété locale)	1	22	8	30
Effet du zaï sur le rendement du niébé (Zaï comparé au labour)	1	0	30	30

Spéculation (2ème expérimentation)	CEAP réalisés	Nombre de bénéficiaires		
		H	F	T
Test variétal sur le niébé (Komcalé comparé à Tillegre)	1	7	19	26
Itinéraire technique recommandée de production du niébé (Comparaison entre pratique du producteur et paquet technologique)	1	5	25	30
Test variétal sur le niébé (Komcalé comparé à la variété locale)	1	13	17	30
Test variétal sur le niébé (Komcalé comparé à la variété locale)	1	1	29	30
Test variétal sur le niébé (Tillegre comparé à la variété locale)	1	4	23	27
	20	16	43	59
		1	5	6

CEAP Elevage installé en 2017 et 2019 au Centre Nord

Expérimentations	CEAP Réalisés	Effectifs des auditeurs		
		Homme	Femme	Total
Habitat, Hygiène de l'habitat, complément alimentaire, protocole vaccinal, protocole de déparasitage	20	160	405	565

CEP installés en 2016 à l'EST

Spéculations expérimentées	CEP réalisés	Effectifs des apprenants		
		H	F	T
Maïs	13			
Arachide	1			
Aubergine	1			
Mil	5			
Niébé	19			
Riz	13			
Sésame	7			
Sorgho	14			
Tomate	1			
	74	767	1097	1864

CEAP Elevage installés en 2017 à l'Est

	CEAP Réalisé	Effectifs des auditeurs		
		Homme	Femme	Total
Embouche ovine (Amélioration de l'alimentation, de la santé et de l'habitat des animaux)	1	11	14	25
Lutte contre la mortalité de la volaille à travers le respect du protocole vaccinal	1	17	8	25
Suivi du protocole sanitaire sur la pasteurellose des petits ruminants	1	0	25	25
Aviculture traditionnelle améliorée (test sur l'alimentation et la santé de la volaille).	9	152	70	222
Embouche bovine et ovine (Amélioration de l'alimentation, de la santé et de l'habitat des animaux)	1	15	10	25
Lutte contre la mortalité de la volaille à travers le respect du protocole vaccinal	1	18	8	26
Lutte contre la mortalité de la volaille à travers le respect du protocole vaccinal. Sujets spéciaux liés à	1	8	17	25
Lutte contre la mortalité de la volaille à travers le respect du protocole vaccinal. Sujets spéciaux liés à	1	13	12	25

	CEAP Réalisé	Effectifs des auditeurs		
		Homme	Femme	Total
Réduction de la mortalité de la volaille à travers le protocole sanitaire et médical, l'habitat, l'alimentation	1	18	7	25
Réduction de la mortalité de la volaille à travers le protocole sanitaire et médical, l'habitat, l'alimentation. Sujets spéciaux liés à l'expérimentation	1	14	11	25
Réduction de la mortalité de la volaille à travers le protocole sanitaire et médical, l'habitat, l'alimentation. Sujets spéciaux liés à l'expérimentation	1	15	10	25
Réduction de la mortalité de la volaille à travers le protocole sanitaire et médical, l'habitat, l'alimentation. Sujets spéciaux liés à l'expérimentation	1	14	11	25
	20	295	203	498

CEAP Elevage installés en 2019 à Est

Expérimentations	CEAP Réalisés	Effectifs des auditeurs		
		Homme	Femme	Total
Production de Niébé fourrager, fauche et conservation du fourrage cultivé pour les petits ruminants	1	25	0	25
expérimentations sur l'élevage de la volaille locale	2	21	21	50
AVEC	10	157	94	250
Production de Niébé fourrager, fauche et conservation du fourrage cultivé pour les petits ruminants	1	11	14	25
Fauche et conservation du fourrage naturel	1	17	8	25
Production de compost par les membres du groupe CEAP	2	30	20	50
Application des techniques de conservation du niébé	2	33	17	50
	19	294	174	475

CEAP Agriculture installés en 2017 à l'Est

Expérimentation	CEAP Réalisés	Nombre de participants		
		H	F	T
Expérimentation comparative entre pratiques paysannes actuelles et les bonnes pratiques agricoles recommandées	1	8	17	25
expérimentation comparative entre pratiques paysannes actuelles et les bonnes pratiques agricoles recommandées	1	11	14	25
Amélioration de la production de niébé à travers l'utilisation de variété améliorée (S42)	1	14	8	22
Amélioration de la production de niébé à travers l'utilisation de variété améliorée (Tilgré)	1	10	14	24
Amélioration de la production à travers un test variétal sur le sorgho (kapelga)	1	9	7	16
Amélioration de la production a travers un test variétal sur le sorgho (kapelga)	1	11	13	24
Assolement-rotation des cultures dans la lutte contre le striga	1	16	9	25
Assolement-rotation des cultures dans la lutte contre le striga	1	12	13	25
L'utilisation de semences Améliorées de maïs	1	7	18	25
L'utilisation de semences Améliorées de sorgho	1	12	13	25
test sur les différentes formules fertilisation organique et minérale du mil sur un terrain avec cordons pierreux	1	13	12	25
mode de gestion de la culture du mucuna	1	3	24	27
Effet du compost sur un sol dégradé à travers le cordon pierreux	1	10	16	26
Effet du compost sur un sol dégradé à travers le cordon pierreux	1	0	25	25

Expérimentation	CEAP Réalisés	Nombre de participants		
		H	F	T
Amélioration de la production de niébé e travers un test variétal (komkallé)	1	13	11	24
Amélioration de la production de niébé e travers un test variétal (komkallé)	1	12	5	17
Efficacité de la fumure organique sur la culture du maïs	1	5	20	25
Efficacité de la fumure organique sur la culture du maïs	1	10	14	24
	1	14	10	24
	1	7	16	23
Total	20	197	279	476

CEAP Agriculture installés en 2019 à l'Est

CEAP Réalisés	Effectifs des auditeurs		
	H	F	T
17	140	285	425

CEAP installés en 2017 par ONG ARFA à l'Est

	Effectifs des auditeurs	
	Homme	Femme
	43	61
		104

CEAP installés en 2019 par l'ONG ARFA

Expérimentations	Homme	Femme	Total
Lutte contre le striga par la méthode de striga plus Parkia biglobosa	5	19	24
Test expérimental de la production de patate douce	5	19	25

Appendice 5. Quelques caractéristiques des AVEC installées

Caractéristiques des AVEC installées par la DRRAH Centre Nord

Libellé	Valeur
Nombre d'AVEC mise en place	19
Nombre de femmes	206
Nombre d'hommes	286
Nombre total de membres	492
Nombre total de parts achetées par l'ensemble des membres	52 230
Montant total des Parts achetées par l'ensemble des membres	10 637 975
Montant total des amendes	105 225
Montant total du fonds de Solidarité collective	875 125
Montant total Assistances apportées aux membres	129 950
Nombre total de crédits octroyés aux hommes	174
Nombre total de crédits octroyés aux femmes	467
Nombre total de crédits octroyés aux membres	632
Montant total des crédits octroyés aux hommes	2 755 500
Montant total des crédits octroyés aux femmes	4 934 700
Montant total des crédits octroyés aux membres	7 651 950

Situation (juin 2018-décembre 2018) des AVEC liées aux CEAP Ressources animales au Centre Ouest

Libellé	Valeur
Nombre d'AVEC	19
Nombre de femmes	206
Nombre d'hommes	286
Nombre total de membres	492
Nombre total de part acheté par l'ensemble des membres	52 230
Montant total des Parts achetées par l'ensemble des membres	10 637 975
Montant total des amendes	105 225
Montant total du fonds de Solidarité collective	875 125
Montant total Assistances apportées aux membres	129 950
Nombre total de crédits octroyés aux hommes	174
Nombre total de crédits octroyés aux femmes	467
Nombre total de crédits octroyés aux membres	632
Montant total des crédits octroyés aux hommes	2 755 500
Montant total des crédits octroyés aux femmes	4 934 700
Montant total des crédits octroyés aux membres	7 651 950
Montant Crédits remboursés au cours du cycle (F CFA)	2 027 600

Source: Rapport final DEEVCC, février 2019

Situation des AVEC mises en place par la DRAAH du Centre Nord à la date du 31 janvier 2019

Libellé	Valeur
Nombre de parts achetées	40 825
Montant parts achetées	5 660 300
Montant fonds solidarité collecté (FCFA)	564 925
Montant assistances apportées (FCFA)	183 175
Nombre crédits octroyés	580
Montant crédits octroyés (FCFA)	4 670 000
Montant d'intérêt généré par les crédits (FCFA)	359 425
Montant Total Remboursement	4 828 375
Taux de remboursement	99,10 pour cent

Source: Rapport final DRAAH Centre Nord, Février 2019

Appendice 6. Forces et faiblesses de l'expérience pilote de l'approche CEAP au Burkina Faso

Groupe 1: succès / forces de l'expérience pilote des CEAP	Groupe 3: potentialités/opportunités de la mise à l'échelle des CEAP au Burkina Faso
<p>Appropriation des bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales par les producteurs;</p> <p>Promotion des partages d'expériences entre les producteurs;</p> <p>Prise en compte des préoccupations des apprenants dans l'élaboration du programme d'apprentissage ;</p> <p>L'apprentissage par l'action permet aux producteurs une bonne réplique des connaissances acquises dans leur propre exploitation;</p> <p>Le renforcement de la bonne cohésion sociale entre les membres;</p> <p>Approche plus complète intégrant l'agriculture, l'élevage et l'environnement;</p> <p>Intensification et diversification des activités et systèmes de production;</p> <p>Renforcement de la résilience des producteurs face aux effets liés aux changements climatiques;</p> <p>Renforcement de prise de conscience des producteurs sur les changements climatiques et leurs effets;</p> <p>La pérennisation des acquis par la formation des facilitateurs endogènes;</p> <p>Bonne organisation des producteurs;</p> <p>Rapprochement des acteurs (services techniques décentralisés, Associations et ONG, producteurs)</p> <p>Mise à disposition de ressources humaines qualifiées pour la suite du processus;</p> <p>Eveil de conscience chez les femmes.</p>	<p>Volonté politique (le comité interministériel) a accompagné le processus de mise œuvre de l'approche;</p> <p>Existence de ressources humaines qualifiées dans les trois secteurs du développement rural;</p> <p>Disponibilité des partenaires (ONG, OP; CRA, .) à conduire le processus de mise en place des CEAP;</p> <p>L'élaboration en cours du profil d'agriculture climatique intelligente au Burkina Faso;</p> <p>Existence de la plateforme mondiale des CE;</p> <p>Existence des écoles et centres de formation professionnel;</p> <p>Forte demande de l'approche par les communautés</p> <p>Prise de conscience du phénomène de changement climatique au niveau national;</p> <p>Existence du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques.</p>
Groupe 2: insuffisances /faiblesses l'expérience pilote des CEAP	Groupe 4: contraintes/obstacles à la mise à l'échelle des CEAP au Burkina Faso
<p>Support de formation moins adapté aux cibles (facilitateurs endogènes);</p> <p>Durée de formation des facilitateurs endogènes et des agents techniques très insuffisante;</p> <p>Le projet n'a pas de grands investissements résilients;</p> <p>Barrière de langue au cours de la formation</p> <p>Arrivée tardive des intrants et équipements;</p> <p>La mobilité du personnel formé dans le cadre du projet;</p> <p>18 mois de formation continue a entraîné des abandons en cours de formation;</p> <p>Mise en œuvre de certaines recommandations hors de portée des apprenants;</p> <p>Intervention des agents de l'environnement difficile dû au nombre insuffisant de facilitateurs par rapport à la zone d'intervention.</p>	<p>Absence de financement pour la formation des différents acteurs au regard du financement du conseil agricole;</p> <p>La non harmonisation les approches de vulgarisation;</p> <p>L'absence d'un système de financement du conseil agricole;</p> <p>L'insuffisance de synergie d'action entre les acteurs des différents ministères du développement rural;</p> <p>L'absence de document stratégique commun (La divergence des systèmes de vulgarisation);</p> <p>L'absence de système de vulgarisation au niveau de l'environnement;</p> <p>La non prise en compte de l'approche CEAP dans les projets et programme de vulgarisation;</p> <p>Implication insuffisante de la recherche aux actions de vulgarisation;</p> <p>La non adoption de la stratégie de mise en œuvre de l'approche CEAP;</p> <p>Le risque sécuritaire.</p>

Appendice 7. Tableau de cofinancement du projet

Sources de cofinancement	Nom du co-financeur	Type de cofinancement	Montant confirmé lors de l'approbation (USD)	Montant réel matérialisé au 30 juin 2019 (PIR 2019)	Montant réel matérialisé à la clôture (confirmé par l'équipe d'évaluation)	Décaissement total prévu d'ici la fin du projet
Gouvernement national,	Budget de l'Etat	Espèce	USD 0	USD 245 455	USD 245 455	USD 245 455
FAO / Gouvernement	PSANBF PFNL	Nature ou matérielles	USD 14 000 000	-	-	-
Projets sous la supervision du MAAH	PNVACA		USD 4 075 000	USD 58 851 858	USD 58 851 858	USD 67 863 283
	PAPSA					
	PAFASP					
	NEER-TAMBA					
	PRDI					
Projets sous la supervision du MRAH	PNB 2	Nature ou matérielles	USD 1,3 millions	USD 1 626 439	USD 1 626 439	USD 1 626 439
	Secteur Laitier Périurbain					
	Zébu Azawak					
	Gestion Durable des Aires de Pâturage					
	ZEPESA					
Projets sous la supervision du MEEVCC	PASF	Nature ou matérielles	Non spécifié	USD 1 190 545	USD 1 190 545	USD 1 190 545
	COGEL					
Projets sous la supervision du MESRI	Bioersity International	Nature ou matérielles	USD 60 000			
Total			USD 19 435 000	USD 61 914 297	USD 61 914 297	Plus de USD 70 925 722

Les projets et programmes de cofinancement prévus à la conception du projet

- i. Programme national de Conseil Agricole (PNVACA); MAAH; USD 4 millions annuellement, débuté en 2013 (et soumis à une révision annuelle).
- ii. Programme National de Sécurité Alimentaire et de Nutrition au Burkina Faso (PSAN-BF) qui vise entre autres à renforcer les dispositions institutionnelles et la politique de la sécurité alimentaire. 25 millions EUR pour 2013–2018 (provisoirement).
- iii. Le Programme de Sécurité Alimentaire et de Nutrition au Burkina Faso (PSANBF) qui vise à améliorer la sécurité alimentaire et de nutrition en vue de développer la résilience et les revenus des populations et augmenter la disponibilité d'accès à l'alimentation pour les populations rurales pauvres (particulièrement les femmes et les jeunes). FAO 20 million USD 2013–2016.
- iv. Projet d'amélioration de la productivité agricole et la sécurité alimentaire (PAPSA), MAAH.
- v. Gestion Participative des Ressources Naturelles et du Développement Rural (NEER-TAMBA) qui vise à améliorer les conditions de vie et les revenus des populations rurales dans les zones les plus pauvres du Projet. MAAH.
- vi. Projet de développement Rural Intégré du Plateau Central (PRDI) dont l'objectif global consiste à contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté en milieu rural, MAAH.
- vii. Programme National de Bio digesteurs Phase 2 (PNB 2) dont l'objectif général est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économiques et environnementales des populations rurales et périurbaines à travers l'introduction de digesteurs biogaz. MRAH, de 2014 – 2017, 15 845 153 EUR.
- viii. Projet de Développement du Secteur Laitier Périurbain de Ouagadougou dont l'objectif est d'accroître la chaîne de valeur à travers l'amélioration de la production et de la productivité. MRAH, 2013–2017, 27 millions USD.
- ix. Appui au Développement du Zébu Peulh (ZEPESA) qui vise la réhabilitation des ressources pastorales et les zones de pâturages tout en se focalisant sur la promotion du Zébu Azawak. MRAH, 2010 – 2015, avec un budget approximatif de 3,5 millions EUR.
- x. Programme d'Appui à la Chaîne de Valeur Agro-Sylvo-Pastorale (PAFASP) qui vise à développer la chaîne d'approvisionnement et l'adaptation des produits aux marchés internationaux afin de diversifier l'économie agricole. MAAH. La Phase I était pour 86 millions USD sur 8 ans. La Phase II est prévue démarrée en fin 2014 ou début 2015.
- xi. Bioersity International visant généralement l'amélioration de la disponibilité et l'utilisation des diverses semences et d'autres matériels de culture afin de réduire la vulnérabilité et améliorer la sécurité alimentaire au profit des petits exploitants dans les écosystèmes vulnérables. INERA.
- xii. Projet de Développement du Secteur Laitier Périurbain de Ouagadougou dont l'objectif est l'accroissement de la chaîne de valeur laitière à travers l'amélioration de la productivité et de la production. MRAH

- xiii. Projet d'Appui au Développement du Zébu Peulh au Sahel (ZEPESA) qui vise la réhabilitation des ressources pastorales et des aires de pâturage tout en priorisant la promotion du zébu Azawat. MRAH.
- xiv. Programme Harmonisé d'Appui au Secteur Forestier (PASF) pour la (i) la gestion participative des forêts (ii) le développement des produits forestiers non-ligneux et la chaîne de valeur (iii) l'adaptation aux changements climatiques (iv) l'appui institutionnel à pour l'environnement et le secteur de ressources naturelles. MEEVCC.
- xv. Projet de Consolidation de la Gouvernance de l'Environnement Local (COGEL) qui vise le renforcement de capacité des acteurs des communautés locales et des collectivités territoriales pour la gestion des risques et des opportunités liées à la gestion des ressources naturelles, tout en restant centré sur le changement climatique. MEEVCC.
- xvi. Programme d'Appui à la Chaîne de Valeur Agro-Sylvo-Pastorale (PAFASP) qui vise à développer la chaîne d'approvisionnement et l'adapter des produits pour des marchés internationaux, en vue de diversifier l'économie agricole (MAAH).
- xvii. Appui aux Ménages Vulnérables à la Malnutrition et aux changements climatiques à travers le Développement de la Chaîne de Valeur des PFNL Burkina Faso (avec la FAO, l'Etat Suisse, et des partenaires nationaux).

Appendice 8. Matrice de suivi des recommandations de la revue à mi-parcours

Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée et commentaire sur la Recommandation	Mesures à prendre, et/ou commentaires sur l'acceptation partielle ou la rejection (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)
R 1: Envisager une prolongation de la convention avec la FAO pour assurer un temps d'accompagnement des bénéficiaires plus long	Acceptée	<p>L'approche CEAP bien que nouvellement introduite au Burkina Faso à travers le projet GCP/BKF/054/LDF est très appréciée par un grand nombre de bénéficiaires sur le terrain. Cependant, les difficultés budgétaires rencontrées dans la mise en œuvre et la durée actuelle du projet (2015 -2019) ne permettront pas sa large diffusion et son insertion dans les programmes de vulgarisation. L'approche CEP par exemple a été adoptée après plusieurs phases du programme de gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD: 2001-2015).</p> <p>L'unité de coordination du projet a obtenu l'approbation pour l'extension du projet GCP/BKF/054/LDF en cours pour un an soit Avril 2020. Elle a soumis une idée de projet au point focal GEF Burkina pour obtenir une lettre d'endossement pour la mobilisation de 10 000 000 USD du fonds LCDF. Un consultant sera recruté pour proposer le PIF du projet qui complètera le dossier à soumettre en début 2020 au secrétariat du FEM pour une deuxième phase du projet afin de renforcer les acquis de la présente phase et passer à l'échelle avec la diffusion de l'approche CEAP.</p>	UGP/ Programme/ FAO BKF, CBC	Début 2020
R2: Accélérer la mise en place des interventions en matière de développement durable et d'agroforesterie	Partiellement acceptée	La formation des agropasteurs a commencé en juin 2016 dans les CEP et en juin 2017 dans les CEAP. Le projet GCP/BKF/054 étant un projet de résilience climatique, les pratiques enseignées tiennent compte systématiquement de la durabilité. Les questions d'agroforesterie ont traitées selon le planning des thématiques dans les curricula de formation approuvés par les bénéficiaires.	UGP/Programme/FAO BKF	Septembre 2017 au 31 décembre 2018

<p>R3: Renforcer les capacités des partenaires opérationnels sur des questions techniques liées aux interventions</p>	<p>Acceptée</p>	<p>Deux partenaires opérationnels (ONG AMUS dans la région du Centre Ouest et ARFA dans la région de l'Est) ayant signé des protocoles d'accord avec la FAO mettent en œuvre des CEAP. Des facilitateurs dont 04 de ces partenaires ont été formés sur l'approche CEAP et les pratiques d'adaptation au changement climatique. Ils ont participé aux sessions de recyclage en 2018 comprenant des questions techniques liées aux interventions mais aussi en éducation financière et association villageoise d'épargne et de crédit. Des facilitateurs endogènes issus des CEAP mis en place par ces partenaires opérationnels ont également été formés en 2019 sur l'approche CEAP et les actions d'adaptation aux changements climatiques. Certains membres de ces CEAP ont été formés aussi en gestion efficace des microprojets financés par le fonds d'investissement local d'adaptation au changement climatique.</p>	<p>UGP/Programme/FAO BKF</p>	<p>Septembre 2017 à Octobre 2019</p>
<p>R4: Développer des stratégies pouvant faciliter une meilleure pérennisation des résultats pour chaque volet et type d'intervention</p>	<p>Acceptée</p>	<p>Le choix de l'équipe du projet de travailler avec les directions centrales, régionales et provinciales des ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement mais aussi avec les ONGs locales (Partenaires opérationnels comme ARFA et AMUS) s'inscrit dans la perspective de renforcer les structures étatiques et ONGs pour garantir la durabilité des actions. Il en est de même de la formation des maîtres formateurs et des facilitateurs de première génération qui sont des agents techniques de l'Etat et des facilitateurs de deuxième génération qui sont des producteurs ayant suivi avec succès 18 mois de formation dans les CEAP. L'implication de tous les partenaires techniques sera renforcée jusqu'à la fin du projet.</p>	<p>UGP/Programme/FAO BKF</p>	<p>Mars à décembre 2019</p>
<p>R5: Les missions périodiques de terrain, devraient permettre de mieux suivre la qualité, l'appropriation et la viabilité des actions, et de formuler les recommandations en mesure d'être prises en compte dans la programmation semestrielle</p>	<p>Acceptée</p>	<p>Des missions de suivi/supervision sont organisées par l'unité de coordination sur le terrain. A celles-ci s'ajoutent les missions trimestrielles de suivi des structures centrales et déconcentrées des ministères impliqués avec lesquelles des protocoles d'accord sont signés pour faciliter la prise des mesures correctives.</p>	<p>UGP/Programme/FAO BKF</p>	<p>Septembre 2017 à décembre 2018</p>

R6: Mise en place d'un système de suivi des opérations comptables au niveau de la coordination du Projet	Acceptée	Un suivi des opérations comptables permettra à la coordination de corriger les erreurs d'imputation et d'établir facilement les taux d'exécution financiers. Pour ce faire, l'unité de coordination effectue trimestriellement depuis 2017 le mapping des dépenses à partir des transactions listing reçues des services comptables de la FAO BKF.	UGP/Programme/FAO BKF	Septembre 2017 à Avril 2019
R7: Formaliser l'ancrage institutionnel des champs agro-pastoraux (CEAP)	Partiellement acceptée	Le projet a contribué à la mise en place et à la formation de 168 CEAP dont 86 sur la base de groupes légalement reconnus. Avec l'appui de l'expert national et un expert international en renforcement de capacités organisationnelles recrutés par le projet les, une étude a été conduite sur modalités de formalisation des CEAP. Les groupes CEAP volontaires sont dans la dynamique pour leur reconnaissance juridique.	UGP/Programme/FAO BKF	Septembre 2017 à décembre 2018
R8: Finaliser la stratégie d'opérationnalisation du Fonds d'Investissement Local pour l'Adaptation: FILA (opérationnel et financièrement durable)	Acceptée	La note méthodologique FILA a été approuvée et est en cours de mise en œuvre. La formation des maîtres formateurs et des facilitateurs sur les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédits (AVEC) et l'éducation financière a permis d'accompagner les bénéficiaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de 50 microprojets communautaires qui ont été financés par le FILA. Les leaders des bénéficiaires de ces microprojets ont été formés en gestion efficace de projet. Les microprojets sont en cours de mise en œuvre par les groupes bénéficiaires	UGP/Programme/FAO BKF	Mars à décembre 2019
R9: Evaluer les formations avec plus de détermination pour l'ensemble des composantes, notamment pour analyser quels sont les enseignements qui ont été retenus de ces formations et s'ils seront appliqués dans le quotidien des participants. C'est une mesure qui devrait renforcer l'efficacité du Projet.	Acceptée	L'évaluation des effets du projet se fera lors de l'étude et de l'évaluation finales. Dans l'attente, l'unité de coordination renseigne en continu les outils de suivi qui permettront d'évaluer le niveau d'adoption des pratiques résilientes apprises par les bénéficiaires dans les CEAP.	UGP/Programme/FAO BKF	Mars à décembre 2018
R 10: Faire le plaidoyer auprès des bailleurs de fonds et autres partenaires au développement pour financer les infrastructures et	Acceptée	Au-delà des renforcements des capacités, les producteurs ont besoin d'un appui en infrastructures et équipements pour renforcer leur résilience. C'est aussi une des conclusions du voyage d'études effectué en juillet 2017 en Ouganda par une équipe de bénéficiaires du projet.	UGP/Programme/FAO BKF, AGPM	Mars 2018 à avril 2019

équipements qui soutiennent une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement		Le plaidoyer pour la mobilisation des bailleurs dans ce sens doit être traité si une seconde phase du projet est envisagée.		
R11: Renforcer la visibilité du Projet par la réalisation de films documentaires, émissions radios/TV, etc pour davantage sensibiliser le public et faciliter l'inscription de l'approche CEAP dans les politiques gouvernementales	Partiellement acceptée	Le budget initial approuvé du projet ne prévoit pas de lignes budgétaires pour les actions de visibilité. Cependant, à la faveur des révisions budgétaires, l'unité de coordination a prévu une rubrique « visibilité » qui mettra l'accent sur la diffusion des acquis du projet (site web dédié, et un film documentaire). Les différents ateliers de formations ont été médiatisés et des communiqués de presse publiés. De même, le catalogue des bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales résilientes au climat réalisé à travers le protocole d'accord avec l'INERA a été distribué à l'ensemble des parties prenantes. La diffusion des informations agro climatiques à travers les radios locales dans les zones d'intervention du projet ont contribué également à la visibilité du Projet.	UGP/Programme/FAO BKF	Avril 2018 à décembre 2019
R12: Continuer à assurer la coordination et maintenir la collaboration de partenariat avec tous les acteurs intervenants dans les programmes et projets de développement similaires.	Acceptée	Des rencontres d'échanges ont été organisées et se poursuivront avec les projets et programmes partenaires (co-financements) et les acteurs du monde rural.	UGP/Programme/FAO BKF	Octobre 2017 à avril 2020
R13: Promouvoir avec plus de vigueur les techniques de développement durable, notamment l'agroforesterie pour favoriser la protection des sols et atténuer la dégradation écologique, la conservation optimale des ressources hydriques, la diversité des espèces arboricoles pour réduire la vulnérabilité aux phyto-parasites, et la dissuasion de l'utilisation des pesticides qui a un impact négatif	Acceptée	La promotion des pratiques durables de production se fait à travers les champs écoles agropastoraux et s'est poursuivie jusqu'à la fin du premier cycle de formation des CEAP en Novembre 2018). La promotion des bonnes pratiques et leur diffusion se poursuivent toujours dans le cadre des CEAP de second cycle animés par les facilitateurs endogènes avec l'appui-conseil des techniciens.	UGP/Programme/FAO BKF	Septembre 2017 à décembre 2019

sur la santé des populations et la biodiversité en aval				
R14: Améliorer la durabilité des acquis générés par le Projet FEM, un appui est nécessaire sur le maintien et l'élargissement des activités menées, après le terme du Projet FEM et l'arrêt des cofinancements de l'Etat	Acceptée	Cette recommandation rejoint la première. L'unité de coordination du projet prépare un dossier pour la recherche de financement auprès du fonds LCDF du GEF pour renforcer les acquis du GCP/BKF/054 et passer à l'échelle avec la diffusion de l'approche CEAP.	UGP/Programme/FAO BKF, AGPM, CBC	Mars 2018 à mars 2020
R15: Les services techniques pourraient prendre le leadership des formations ponctuelles au bénéfice des associations locales et partenaires opérationnels de terrain qui ne maîtrisent pas suffisamment les thématiques techniques de leur champ d'intervention	Acceptée	L'encadrement du monde rural fait partie du rôle régalién de l'Etat, à travers ses services techniques. La formation et l'appui-conseil des acteurs se poursuivront sur le terrain par les maîtres formateurs et les facilitateurs issus de ces services et formés par le projet.	UGP/Programme/FAO BKF	Septembre 2017 à avril 2019
R16: Il est impératif que les plans communaux de développement soient dynamisés et des dispositions pratiques rigoureuses prises, afin de rendre effectif leur fonctionnement sur la durée d'accompagnement du projet à venir	Partiellement acceptée	La révision des PCD pour prendre en compte les questions d'adaptation aux changements climatiques, de même que les stratégies de mobilisation des ressources ont été réalisées avec l'appui du projet dans la limite du budget alloué. Cependant, la mise en œuvre effective de ces PCD relève de la compétence des collectivités et la durée du processus dépasse le cycle de vie du projet. Cette question pourra être traitée dans le cadre du projet à soumettre au fonds LCDF.	UGP/Programme/FAO BKF	Septembre 2017 à mars 2020

Appendice 9. Notes des critères d'évaluation du FEM et barèmes de notation

Barème de notation des résultats

Rating	Description
Très satisfaisant (HS)	"Très satisfaisant (HS) «Le niveau de résultats atteints dépasse clairement les attentes et / ou il n'y a pas eu de lacunes"
Satisfaisant (S)	"Le niveau de résultats atteints était conforme aux attentes et / ou il n'y avait pas ou de lacunes mineures"
Modérément satisfaisant (MS)	"Le niveau de résultats a été atteint plus ou moins comme prévu et / ou il y a eu des lacunes modérées"
Modérément insatisfaisant (MU)	«Le niveau de résultats a été atteint un peu moins que prévu et / ou il y avait des lacunes importantes.»
Insatisfaisant (U)	"Le niveau de résultats a été considérablement inférieur aux attentes et / ou il y a eu des lacunes importantes"
Très insatisfaisant (HU)	"Seul un niveau négligeable de résultats a été atteint et / ou il y a eu de graves lacunes"
Incapable d'évaluer (UA)	"Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer le niveau de réalisation des résultats"

Barème de notation des facteurs affectant la performance (évaluer chaque élément séparément, le S&E est traité différemment - voir ci-dessous)

Rating	Description
Très satisfaisant (HS)	Il n'y a eu aucune lacune et la qualité de la conception et de la préparation / de la mise en œuvre du projet / de l'exécution du projet / du cofinancement / des partenariats et de la participation des parties prenantes / de la communication et de la gestion des connaissances a dépassé les attentes.
Satisfaisant (S)	Il n'y avait pas ou peu de lacunes et la qualité de la conception et de la préparation / mise en œuvre du projet / exécution du projet / cofinancement / partenariats et implication des parties prenantes / communication et gestion des connaissances répond aux attentes.
Modérément satisfaisant (MS)	Il y avait quelques lacunes et la qualité de la conception et de la préparation / mise en œuvre du projet / exécution du projet / cofinancement / partenariats et implication des parties prenantes / communication et gestion des connaissances répondait plus ou moins aux attentes.
Modérément insatisfaisant (MU)	Il y avait des lacunes importantes et la qualité de la conception et de la préparation / mise en œuvre du projet / exécution du projet / cofinancement / partenariats et implication des parties prenantes / communication et gestion des connaissances un peu plus faibles que prévu.
Insatisfaisant (U)	Il y avait des lacunes importantes et la qualité de la mise en œuvre était nettement inférieure aux attentes.
Très insatisfaisant (HU)	Il y avait de graves lacunes dans la qualité de la conception et de la préparation / la mise en œuvre du projet / l'exécution du projet / le cofinancement / les partenariats et la participation des parties prenantes / la communication et la gestion des connaissances.
Incapable d'évaluer (UA)	Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer la qualité de la conception et de l'état de préparation / la mise en œuvre du projet / l'exécution du projet / le cofinancement / les partenariats et la participation des parties prenantes / la communication et la gestion des connaissances.

Barème de notation de la conception et suivi de l'évaluation et évaluations de la mise en œuvre (conception globale du S&E, conception et mise en œuvre évaluées séparément)

Rating	Description
Très satisfaisant (HS)	Il n'y a eu aucune lacune et la qualité de la conception du S&E ou de la mise en œuvre du S&E a dépassé les attentes.
Satisfaisant (S)	Il n'y avait pas ou peu de lacunes et la qualité de la conception du S&E ou de la mise en œuvre du S&E répond aux attentes.
Modérément satisfaisant (MS)	Il y avait quelques lacunes et la qualité de la conception et de la mise en œuvre du S&E répondait plus ou moins aux attentes.
Modérément insatisfaisant (MU)	Il y avait des lacunes importantes et la qualité de la conception du S&E ou de la mise en œuvre du S&E quelque peu inférieure aux attentes.
Insatisfaisant (U)	Il y avait des lacunes importantes et la qualité de la conception du S&E ou de la mise en œuvre du S&E était nettement inférieure aux attentes..
Très insatisfaisant (HU)	Il y avait de graves lacunes dans la conception et la mise en œuvre du S&E.
Incapable d'évaluer (UA)	Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer la qualité de la conception et de la mise en œuvre du S&E

Barème de notation de notation de la durabilité

Rating	Description
Probable (L)	Il y a peu ou pas de risque pour la durabilité.
Modérément probable (ML)	La durabilité présente des risques modérés.
Modérément peu probable (MU)	Il existe des risques importants pour la durabilité.
Peu probable (U)	Il existe de graves risques pour la durabilité.
Incapable d'évaluer (UA)	Incapable d'évaluer l'incidence et l'ampleur attendues des risques pour la durabilité.

Appendice 10. Matrice d'évaluation de la réalisation des résultats du projet

Stratégie du projet	Indicateurs	Base de référence	Cible à mi-parcours	Cible en fin de projet	Niveau de réalisation à mi-parcours et Evaluation	Note de la réalisation	Justification de la note
Objectif: «Renforcer la capacité des secteurs agricole et pastoral du Burkina Faso à faire face aux changements climatiques en inscrivant les pratiques et les stratégies d'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC) dans les initiatives de développement agricole en cours, les politiques agricoles, la programmation et l'augmentation de l'adoption des pratiques et technologies ACC par les agriculteurs, à travers un réseau de CEP déjà implantés»							
Objectif spécifique 1	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion de terres améliorée et durable ainsi qu'une résilience et une adaptation aux changements climatiques améliorées	0		5 000 ha de pâturages extensifs aménagés (y compris 800 ha naturellement régénérées) 5 000 ha de pâturages semi-intensifs aménagés 5 000 ha de terres cultivables (céréales pluviales et cultures fourragères)	21 053 ha de terres aménagées dont 16 253 ha de terres cultivables et 4 800 ha d'aires de pâturage aménagés	S	La cible est réalisée à 140 pour cent. Ce très bon résultat est toutefois relativisé par le fait que le projet a manqué d'anticipation dans la formalisation de la collaboration avec les partenaires de cofinancement impliqués dans ces activités et n'a procédé qu'à la comptabilisation et capitalisation des réalisations de ces derniers suite à l'atelier de cofinancement organisé en novembre 2017
Objectif spécifique 2	Nombre de Agriculteurs / éleveurs soutenus (sensibilisés)	0	N/A	26 0000	29201 bénéficiaires formés dont 10528 (57pour cent de femmes) avec la subvention du FEM et 18673 via le cofinancement	S	La cible est réalisée à 112 pour cent. Ce très bon résultat est également à relativiser compte tenu du manque d'anticipation dans la formalisation de la collaboration avec les

Stratégie du projet	Indicateurs	Base de référence	Cible à mi-parcours	Cible en fin de projet	Niveau de réalisation à mi-parcours et Evaluation	Note de la réalisation	Justification de la note
							partenaires de cofinancement. En plus, le taux de réalisation de la cible genre par les partenaires de cofinancement n'est pas connu. Cette non conformité mérite d'être corrigée dans les futurs projets
Résultat 1 Prise de conscience et connaissance des pratiques agro-pastorales résilientes au climat établies aux niveaux national et régional	Nombre de partenaires engagés pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie CEP/CD	14 projets du MAAH, du MRAH et du MEEVCC qui n'étaient point impliqués dans les approches CEP ou CD ont été ciblés pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie CEP/CEAP: PNVACA, PSAN-BF, PNSA, PAPSA, NEER-TAMBA, PDRI, PNB2, Projet de Développement du secteur laitier Péri-urbain de Ouagadougou, Projet d'Amélioration de l'Élevage du Zébu Azawak et de la Gestion des Aires de Pâtures, ZEPESA, PASF, COGEL, PAFASP, Projet d'Appui aux Ménages Vulnérables à la Malnutrition et aux Changements Climatiques à travers le Développement de la Chaîne de Valeur des PFNL au Burkina Faso		50pour cent des programmes partenaires ont signé des engagements écrits pour l'appui à la mise en œuvre de la stratégie CEP/CD	8 projets partenaires de cofinancement collaborent avec le projet. Cependant, seul le PNVACA (12,5pour cent) a signé un protocole d'accord avec le projet. Le projet a signé 33 protocoles d'accord avec les directions générales, régionales en charge de l'Agriculture, l'Élevage, et l'Environnement et les ONG (AMUS & ARFA) pour la mise en place et l'animation des CEAP, AVEC et microprojets FILA	S	L'insuffisance dans la formalisation des accords avec les partenaires de mise en œuvre des CEP/CEAP est bien compensée par la signature de signé 33 protocoles d'accord avec les directions générales, régionales techniques et les ONG (AMUS & ARFA). En plus, les indicateurs des 3 produits contribuant au Résultat 1 ont tous été réalisés à 100 pour cent

Stratégie du projet	Indicateurs	Base de référence	Cible à mi-parcours	Cible en fin de projet	Niveau de réalisation à mi-parcours et Evaluation	Note de la réalisation	Justification de la note																										
Résultat 2 Large adoption par les agro-pasteurs, des pratiques et des technologies agro-pastorales résilientes aux changements climatiques, financièrement durables, sensibilisées à l'égalité hommes-femmes	2.1. pour cent des groupes ciblés adoptant les technologies d'adaptation par type de technologie (regroupés par sexe)	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Type de technologies</th> <th colspan="2">Pourcentage d'adoption</th> </tr> <tr> <th>Homme</th> <th>Femme</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fosses fumières</td> <td>9,25</td> <td>6,5</td> </tr> <tr> <td>Zaï</td> <td>37</td> <td>26,5</td> </tr> <tr> <td>Cordons pierreux</td> <td>47,75</td> <td>34,5</td> </tr> <tr> <td>Embouche</td> <td>41</td> <td>35,75</td> </tr> <tr> <td>Cultures fourragères</td> <td>8,5</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>RNA</td> <td>14,25</td> <td>15,5</td> </tr> <tr> <td>Parc agro-forestier</td> <td>8,75</td> <td>3,5</td> </tr> </tbody> </table>	Type de technologies	Pourcentage d'adoption		Homme	Femme	Fosses fumières	9,25	6,5	Zaï	37	26,5	Cordons pierreux	47,75	34,5	Embouche	41	35,75	Cultures fourragères	8,5	7	RNA	14,25	15,5	Parc agro-forestier	8,75	3,5	Une augmentation de 20 pour cent	Une augmentation de 100 pour cent	Les acteurs et bénéficiaires sont unanimes sur l'amélioration considérable du taux d'adoption. L'étude end line en cours permettra de quantifier cette amélioration du taux d'adoption.	S	A travers l'approche CEAP, le projet a de manière très satisfaisante, renforcé les capacités des producteurs et facilité leur accès aux pratiques technologiques et aux bonnes pratiques agricoles intégrant l'ACC. La mise en place et l'accompagnement des AVEC autour des CEAP a eu un succès retissant et a permis de dynamiser les CEAP et de générer de nombreux avantages socio-économiques pour les bénéficiaires. En plus, 8 des 9 produits intermédiaires du résultat 2 ont été réalisés de manière satisfaisante à très satisfaisante. L'unique insatisfaction concerne le produit 2.9 sur les microprojets FILA
	Type de technologies	Pourcentage d'adoption																															
Homme		Femme																															
Fosses fumières	9,25	6,5																															
Zaï	37	26,5																															
Cordons pierreux	47,75	34,5																															
Embouche	41	35,75																															
Cultures fourragères	8,5	7																															
RNA	14,25	15,5																															
Parc agro-forestier	8,75	3,5																															
	2.2. Types de technologies d'adaptation	16 types de technologies agricoles résilientes au climat sont largement adoptés			06 nouvelles technologies d'élevage: cultures fourragères, stockage de résidus de																												

Stratégie du projet	Indicateurs	Base de référence	Cible à mi-parcours	Cible en fin de projet	Niveau de réalisation à mi-parcours et Evaluation	Note de la réalisation	Justification de la note
	transférés aux groupes ciblés				récolte, SPAI, fabrication de l'aliment volaille, blocs de pierre à lécher pour les ruminants, pratiques de soins des animaux soit 100 pour cent de réalisation pour cet indicateur		
Résultat 3 : Mise en œuvre de plans sectoriels et de plans de développement local qui contribuent à la résilience climatique pour les communautés pastorales et agro-pastorales	3.1 (OSEA Indicateur 1.1.1) Mise en œuvre d'actions dans les cadres de développement national/sous-régional	Aucune action n'est réalisée quant à l'élevage. Le PCD ne dispose d'aucune allocation pour les activités agro-pastorales d'adaptation climatique.		Deux initiatives nationales de politique d'élevage (SNVACA avec une autre) sont en train de réaliser des activités d'adaptation	Le SNVACE/TCP/BKF/3605 en cours de mise en œuvre par le MRAH prend en compte les CEAP, Caisses de résilience (CdR) et ACC. Ce TCP est un co-financement de la FAO au projet FEM. Un arrêté portant sur la création, les attributions et le fonctionnement du comité interministériel (MAAH, MRAH, MEEVCC, MESRI) chargé de promotion de l'approche CEAP dans les Stratégies de Vulgarisation et de Conseil Agricole au Burkina Faso est signé.	S	Le projet a été suffisamment ambitieux et proactif dans la poursuite des objectifs au niveau politique et stratégique. Cependant, sur le temps limité du projet, il était très ambitieux de vouloir atteindre l'objectif politique ciblé. Un arrêté interministériel a été signé pour instituer un comité chargé de promouvoir l'approche CEAP et l'ACC.

Stratégie du projet	Indicateurs	Base de référence	Cible à mi-parcours	Cible en fin de projet	Niveau de réalisation à mi-parcours et Evaluation	Note de la réalisation	Justification de la note
					Une étude a examiné l'intégration des actions d'ACC dans 50 plans de développement communaux (CDP/PCD)		
	3.2 (OSEA Indicateur 1.1.1.1): cadres de développement qui comportent de budgets spécifiques alloués aux actions d'adaptation (énumérer le cadre du type de développement et décrire brièvement le niveau d'action)	Les PCDs ne disposent d'aucun budget alloué aux activités agro-pastorales d'adaptation		50 PCD disposent d'un budget pour l'adaptation au climat.	15 PCD ont été révisés soit 30 pour cent. L'étude diagnostique menée a fourni des potentiels sur la façon d'intégrer pleinement l'adaptation au changement climatique dans les PCD mis à jour. Ainsi, un guide méthodologique sera élaboré avec le soutien du consultant PCD et de l'expert genre pour faciliter l'intégration du changement climatique et du genre dans les PCD	MS	Le budget alloué à la révision des PCD était faible. En outre, le processus de révision des PCD et d'obtention du budget est particulièrement long
	3.3 (OSEA Indicateur 2.2.1). Nombre et type d'institutions ciblées avec une capacité adaptative augmentée	Les directions techniques régionales, provinciales et communales ont une compréhension de base du CC et ne sont pas en mesure d'en appliquer dans leurs activités	Les CEP ont développé des plans d'actions communautaires (résultat 2) et s'engagent avec les services	Dans au moins 2 régions, 2 provinces, et 10 communes, les directions techniques sont en train d'appliquer les connaissances en CC dans	17 maîtres formateurs CEP, 25 maîtres formateurs CEAP provenant de 12 directions régionales 421 facilitateurs provenant de 16 directions provinciales, 40 communes et 65 encadreurs provenant	S	Les capacités des encadreurs et agents techniques au niveau des régions, provinces et communes ont été améliorées et ces derniers se sont bien engagés dans la mise en œuvre du projet.

Stratégie du projet	Indicateurs	Base de référence	Cible à mi-parcours	Cible en fin de projet	Niveau de réalisation à mi-parcours et Evaluation	Note de la réalisation	Justification de la note									
	pour minimiser l'exposition à la variabilité climatique (préciser nombre type)		techniques régionaux, provinciaux et communaux	leurs activités d'élevage de bétail	de 16 directions provinciales, 3 directions centrales ainsi que des projets et programmes partenaires. plus de 100 pour cent de réalisation pour cet indicateur. Selon les objectifs spécifiques 1 et 2, cela se traduit par 29201 agriculteurs formés dont 10528 du FEM (et 18673 du cofinancement) Cela se traduit également par 20 432,75 ha de terres gérées par cofinancement dont 500 ha sur financement FEM (cf. Objectif 1 et 2)											
	3.4 (OSEA Indicateur 2.2.1.1). Nombre de personnel formé sur des thèmes techniques d'adaptation (par thème)-	Les personnels techniques des administrations régionales, provinciales et communales concernées n'avaient bénéficié d'aucune formation formelle sur le CC	Les Personnels sont identifiés et sensibilisés.	Au moins un membre de personnel dans 4 administrations régionales, 4 administrations provinciales et 20 administrations communales	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Nombre de personnel formé</th> </tr> <tr> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>03 Administrations Centrales (DGPV, DGPA, et DGESS/</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnel formé			H	F	03 Administrations Centrales (DGPV, DGPA, et DGESS/	2	1	S	Les capacités ont été effectivement renforcées à différents niveaux
	Nombre de personnel formé															
	H	F														
03 Administrations Centrales (DGPV, DGPA, et DGESS/	2	1														

Stratégie du projet	Indicateurs	Base de référence	Cible à mi-parcours	Cible en fin de projet	Niveau de réalisation à mi-parcours et Evaluation			Note de la réalisation	Justification de la note
	(regroupé par sexe). Les thèmes d'adaptation à couvrir sont compris (et regroupé par sexe)			ont reçu une formation relative au CC et aux systèmes intégrés de gestion de cultures/animaux/arbre	MEEVCC :Maîtres formateurs				
					12 Administrations régionales (Maîtres formateurs)	17	03		
					16 Administrations provinciales (encadreurs)	60	05		
					40 Administrations communales (facilitateurs)	206	51		
Résultat 4 Mise en œuvre du Projet suivant une gestion axée sur les résultats et l'application des leçons	4.1 Etat d'avancement dans l'atteinte des produits et résultats du projet	Aucun produit n'est atteint.	20pour cent des produits et résultats sont atteints	Tous les produits et résultats sont atteints	Des outils de suivi des activités ont été conçus et proposés aux partenaires pour la collecte régulière des données sur les champs écoles. Ces outils sont renseignés par le dispositif terrain notamment les			S	17

Stratégie du projet	Indicateurs	Base de référence	Cible à mi-parcours	Cible en fin de projet	Niveau de réalisation à mi-parcours et Evaluation	Note de la réalisation	Justification de la note
antérieurement tirées					facilitateurs avec l'appui des maîtres formateurs, des Copal et l'expert en suivi évaluation. Ce qui facilite l'élaboration des rapports semestriels Les données collectées grâce à ces outils sont analysées et servent de base de discussion avec les bénéficiaires et partenaires du projet. Ces données permettent également de suivre l'avancement des activités et de faciliter le reporting. Les rapports semestriels ont été livrés dans les délais		
	4.2. L'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale sont conduites			Le rapport de l'Evaluation Finale	L'évaluation à mi-parcours a été réalisée et l'évaluation finale est en cours	S	
	4.3 Les «Meilleures pratiques et les « leçons apprises» du projet pour une adaptation		Le Website est crée	2 publications	Le projet a réalisé un film documentaire pour communiquer sur les activités menées et les résultats obtenus. Le projet a organisé un atelier sous régional de	MS	Le site du projet n'a pas été crée en année comme prévu. Finalement, la page web du projet qui devait être hébergée sur le site web de la FAO Burkina n'est

Stratégie du projet	Indicateurs	Base de référence	Cible à mi-parcours	Cible en fin de projet	Niveau de réalisation à mi-parcours et Evaluation	Note de la réalisation	Justification de la note
	augmentée au risque climatique du secteur agricole sont diffusées à travers des publications le site web du projet et par d'autres voies				formation et de partage d'expériences sur les CEAP climato-sensibles en décembre 2018 et a partagé les résultats du stage sur les innovations agricoles au forum Origine, Diversité et Territoires du 19 au 21 septembre 2018 à Turin, Italie		toujours pas fonctionnel à cause du retard accusé dans le développement du site web. Le projet doit capitaliser toutes les meilleures pratiques et les leçons apprises sous forme de documents destinés aux différentes catégories de parties prenantes

Grille d'évaluation des indicateurs

Vert = réalisé	Jaune = en voie de réalisation	Rouge = pas en voie de réalisation
----------------	--------------------------------	------------------------------------

Annexes

Annexe 1. Matrice d'évaluation

<http://www.fao.org/3/cb1994fr/cb1994fr.pdf>

Annexe 2. Importance et caractéristiques du secteur Agricole

<http://www.fao.org/3/cb1996fr/cb1996fr.pdf>

Annexe 3. Vulnérabilité du pays au changement climatique

<http://www.fao.org/3/cb1997fr/cb1997fr.pdf>

Annexe 4. Etat du système national de vulgarisation et de conseil agricoles au Burkina Faso

<http://www.fao.org/3/cb1998fr/cb1998fr.pdf>

Bureau de l'évaluation
E-mail: evaluation@fao.org
Adresse: www.fao.org/evaluation

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie